



RAPPORT ANNUEL **2025**

Table des matières

RAPPORT ANNUEL 2025	1
I. Environnement Economique, Bancaire et Financier	4
A. Environnement Economique International	4
B. Environnement Economique Nationale	6
II. Actionnariat	7
1. Répartition du Capital social au 31/12/2025	7
2. Condition d'accès à l'Assemblée générale	8
3. Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale	8
III. Gouvernance	9
A. Conseil D'Administration	9
1. Composition au 31 Décembre 2025	9
2. Fréquence des Réunions du Conseil d'Administration	12
3. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres	12
B. Code de Gouvernance	12
1. Missions du Conseil d'Administration	13
2. Composition du Conseil d'Administration	14
3. Comportement de l'Administrateur – Déontologie	15
4. Evaluation de l'Action de l'organe d'administration et de ses comités :	16
C. Les Comités Spécialisés du Conseil d'Administration	17
A. Le Comité Permanent d'Audit Interne	17
B. Le Comité des Risques	19
C. Le Comité de Nomination et de Rémunération	21
IV. Comité Exécutif – CAC	23
V. Vie de l'entreprise 2025	24
VI. Un pilier Technologique au Cœur de la Transformation de L'UBCI	29
VII. Plan stratégique UBCI « Emergence 2029 »	30
VIII. Résultats	33
X. Pôle Business	42
A. Le Réseau Commercial	42
B. Le Corporate Banking	44
C. Les Métiers Spécialisés	45
D. La salle des marchés	50
E. Le Funding	52
XI.LA RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE	54
XII.Profil De Risque	65
A. Profil de Risque de l'UBCI	Erreur ! Signet non défini.
B. Politique de Provisionnement pour la Couverture des Risques	Erreur ! Signet non défini.
1. Provisions individuelles	Erreur ! Signet non défini.
2. Provisions collectives	Erreur ! Signet non défini.

3.	Provisions additionnelles	Erreur ! Signet non défini.
XIII.	Eléments du dispositif de contrôle Interne	70
XIV.	Bilan de ressources Humaines.....	76
XV.	GROUPE UBCI.....	82
A.	Caractéristiques des OPCVM UBCI.....	82
B.	Activités des Filiales.....	83
XVI.	Projet de Résolutions	84

I. Environnement Economique, Bancaire et Financier

L'année 2025 s'est déroulée dans un environnement mondial stabilisé, marqué par la décélération de l'inflation et une reprise progressive des marchés financiers.

Sur le plan national, la Tunisie a enregistré une croissance modérée, soutenue par l'agriculture et le tourisme, dans un contexte d'amélioration du cadre monétaire et de stabilisation de l'inflation.

Malgré un déficit courant encore présent, l'économie a évolué dans un cadre plus équilibré, permettant au secteur bancaire d'opérer dans des conditions relativement stabilisées tout en poursuivant son rôle de financement de l'économie.

A. Environnement Economique International

L'année 2025 s'est déroulée dans un contexte international marqué par une croissance mondiale stabilisée, bien qu'inférieure à sa moyenne de long terme. Selon la mise à jour de **janvier 2025** du *World Economic Outlook*, le FMI **prévoit une croissance mondiale de 3,3 % en 2025 et en 2026**, confirmant un rythme stable par rapport à 2024. Cette évolution est portée par l'accélération des investissements liés aux nouvelles technologies, en particulier dans l'intelligence artificielle, principalement en Amérique du Nord et en Asie.

Dans les économies avancées, la croissance atteint **1,7 % en 2025** et **1,8 % en 2026**, traduisant une dynamique globalement stable. Cette progression résulte d'un léger ralentissement de l'activité aux États-Unis, compensé par une amélioration graduelle de la croissance dans la Zone euro et au Japon.

Les économies émergentes et en développement enregistrent une croissance de **4,4 % en 2025**, puis **4,2 % en 2026**. Cette performance reste soutenue par la résilience de l'économie chinoise, appuyée par des mesures de relance et un renforcement du financement de l'investissement.

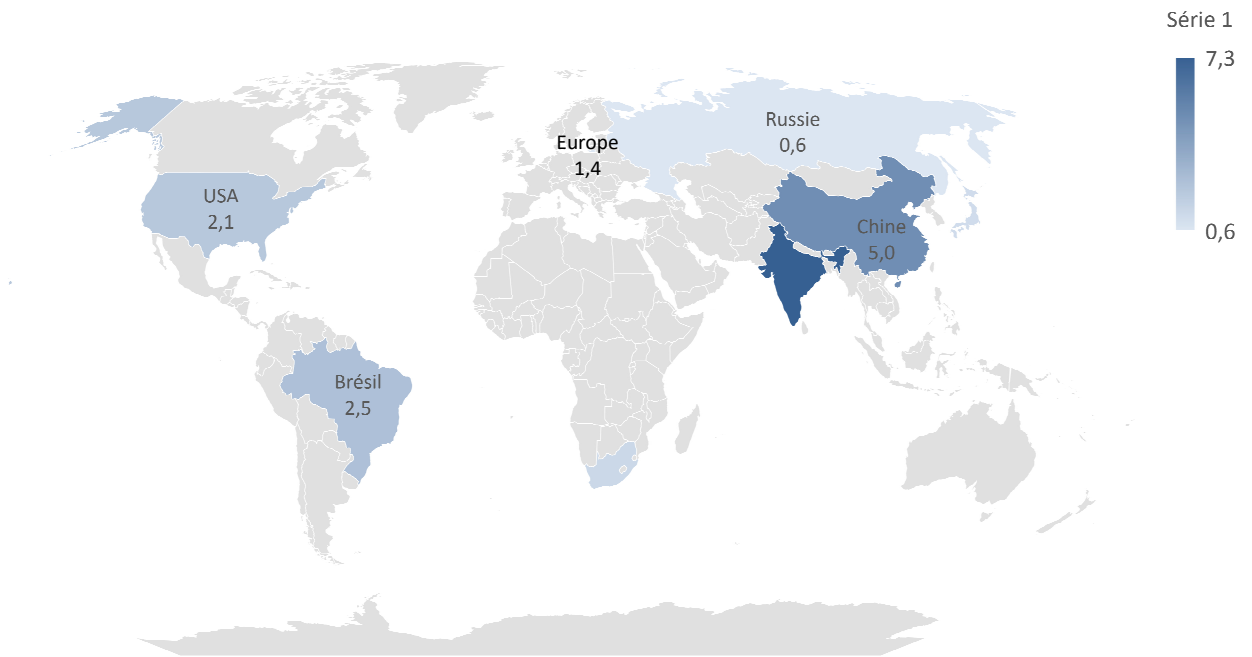
Dans l'ensemble, les perspectives signalent une stabilisation du rythme de croissance mondiale, malgré la persistance de plusieurs facteurs d'incertitude, notamment les tensions commerciales et l'évolution des conditions financières internationales.

La période a également été caractérisée par :

- **Une inflation en décélération**, avec une prévision mondiale ramenée à **4,2 % en 2025**.
- **Un repli des prix internationaux des matières premières**, avec un **indice global à -6,5 %**, en particulier pour les produits énergétiques, dont le Brent a reculé de **14,5 %**, à **69 USD/baril**, contribuant à l'atténuation des pressions sur les prix.
- **Des politiques monétaires différenciées** :
 - o réduction du taux directeur par la **Réserve fédérale américaine**,
 - o maintien des taux par la **Banque Centrale Européenne**.
- **Une appréciation de l'euro face au dollar**, dans un marché financier progressivement stabilisé ; la parité **EUR/USD** a atteint **1,1746** à fin 2025 contre **1,0354** un an auparavant, soit une hausse de **13,4 %** de la monnaie européenne.

Ce contexte a façonné les conditions de financement international auxquelles les économies émergentes, dont la Tunisie, ont été exposées.

Croissance Economique Mondiale 2025 en %



© Australian Bureau of Statistics, GeoNames, Geospatial Data Edit, Microsoft, Navinfo, Open Places, OpenStreetMap, Overture Maps Fondation, TomTom, Wikipedia, Zenrin

Optimisé par Bing

En ce début d'année 2026, l'environnement mondial est marqué par une **forte volatilité des prix du pétrole**, liée à l'intensification du conflit au Moyen-Orient et aux risques de perturbations durables des exportations via le détroit d'Ormuz, une voie stratégique pour près de 20 % du pétrole mondial. Cette situation a conduit les cours du brut à connaître des mouvements extrêmes, avec le baril de Brent franchissant brièvement des niveaux supérieurs à **118 dollars** — niveau le plus élevé depuis 2022 — les prix se sont maintenus autour de **100 \$ début mars**, marquant une hausse significative par rapport aux niveaux observés en début d'exercice ($\approx 80 \$ - 90 \$$) et reflétant une hausse de **plus de 25 % en peu de jours** sous l'effet des risques d'approvisionnement.

Encore difficiles à mesurer à ce stade, la flambée actuelle des cours de l'énergie comporte néanmoins des implications directes pour les économies importatrices, dont la Tunisie. La loi de finances 2026 ayant été établie sur la base d'un prix du baril d'environ 63,3 USD, une hausse durable des prix exercerait une pression significative sur le budget de l'État et sur les équilibres extérieurs.

B. Environnement Economique Nationale

Activité économique

L'économie tunisienne a enregistré une progression de **2,7 %** du **PIB** au quatrième trimestre 2025 en glissement annuel. Sur l'ensemble de l'année, la croissance s'est établie en moyenne à 2,5 %.

Cette dynamique est soutenue par :

- une forte performance du **secteur agricole**, liée à l'amélioration des conditions climatiques ;
- le redressement des **services marchands**, notamment du **tourisme** ;
- une amélioration progressive des **industries manufacturières**.

Inflation

L'**inflation** a poursuivi sa tendance baissière pour s'établir à **4,8 %** en fin d'année 2025.

Cette évolution s'inscrit dans une trajectoire déjà observée au premier semestre, avec une inflation ramenée à **5,6 % en avril 2025**, son plus bas niveau depuis 2021.

Équilibres extérieurs

Le déficit courant s'est établi à **-2,5 % du PIB** en 2025. Les besoins de financement externe demeurent importants dans un contexte où les conditions de financement international restent restrictives.

Environnement monétaire et secteur bancaire

Liquidité bancaire et politique monétaire

Les besoins de liquidité des banques ont poursuivi leur atténuation, revenant à **11.301 MDT** au quatrième trimestre 2025. Cette évolution accompagne la baisse du taux directeur de la Banque Centrale de Tunisie à **7,5 %** en mars 2025. Le **taux moyen du marché monétaire** s'est établi à **7,49 %** au T4-2025.

Agrégats monétaires et crédit

L'agrégat monétaire M3 a progressé de **10,2 %** en 2025, porté par :

- une croissance des créances nettes sur l'État (+11.398 MDT) ;
- une hausse des créances sur l'économie (+2,8 %). La croissance du crédit a concerné principalement les secteurs des **services**, de l'**industrie** et de l'**agriculture**, en cohérence avec les dynamiques sectorielles relevées par les institutions internationales.

Parité du dinar

En 2025, la parité du dinar est restée globalement stable : l'**euro** s'est échangé en moyenne autour de **3,38 TND**, avec un intervalle compris entre 3,28 TND et 3,46 TND, tandis que le **dollar américain** s'est situé en moyenne à **3,00 TND**, fluctuant entre 2,86 TND et 3,23 TND. En fin d'exercice, les cours interbancaires affichaient 3,3722 TND pour l'euro et 2,9084 TND pour le dollar.

Marché Boursier

L'activité du marché financier tunisien a enregistré plusieurs indicateurs positifs qui traduisent une normalisation progressive du marché, soutenue par une meilleure visibilité sur les taux et la liquidité :

- progression de **+8,4 %** de l'indice **TUNINDEX** au quatrième trimestre 2025 ;
- reprise des émissions d'entreprises ;
- rendement moyen des OPCVM établi à **8,1 %** sur l'exercice.

II. Actionnariat

1. Répartition du Capital social au 31/12/2025

Actionnaires	Nombre d'Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en Dinars	% AU 31/12/2025
Actionnaires Tunisiens	648	17 760 140	88 800 700	88,794
<u>Personnes Morales</u>	<u>48</u>	<u>12 286 201</u>	<u>61 431 005</u>	<u>61,426</u>
<u>Personnes Physiques</u>	<u>600</u>	<u>5 473 939</u>	<u>27 369 695</u>	<u>27,368</u>
-	-	-	-	-
Groupe CARTE	3	7 972 387	39 861 935	39,859
SERENITY CAPITAL FINANCE HOLDING	1	7 800 000	39 000 000	38,997
CARTE ASSURANCES	1	52 638	263 190	0,263
CARTE VIE	1	119 749	598 745	0,599
Groupe TAMARZISTE	6	2 517 355	12 586 775	12,586
PERSONNES PHYSIQUES	4	297 092	1 485 460	1,485
LE PNEU	1	184 196	920 980	0,921
MENNINX HOLDING	1	2 036 067	10 180 335	10,180
Groupe Mohamed RIAHI	2	994 000	4 970 000	4,970
DELTA FINANCES	1	105 000	525 000	0,525
WINDY INVEST PART.	1	889 000	4 445 000	4,445
Famille SELLAMI	12	1 903 195	9 515 975	9,515
PERSONNES PHYSIQUES	8	1 054 084	5 270 420	5,270
STRAMICA	1	595 652	2 978 260	2,978
STIB	1	95 955	479 775	0,480
CNT	1	151 701	758 505	0,758
INTERBOIS	1	5 803	29 015	0,029
Famille Héritiers TAHER BOURICHA	5	972 189	4 860 945	4,861
PERSONNES PHYSIQUES	4	936 172	4 680 860	4,681
AMATAB	1	36 017	180 085	0,180
Héritiers SADOK BEN SEDRINE	12	1 170 725	5 853 625	5,853
PERSONNES PHYSIQUES	12	1 170 725	5 853 625	5,853
Héritiers JEMAA BEN SEDRINE	5	467 307	2 336 535	2,336
PERSONNES PHYSIQUES	5	467 307	2 336 535	2,336
Mr Saâd HAJ KHELIFA	2	318 626	1 593 130	1,593
PERSONNES PHYSIQUES	1	250 772	1 253 860	1,254
SAI SICAF	1	67 854	339 270	0,339

Famille BOUAOUADJA	<u>4</u>	<u>272 736</u>	<u>1 363 680</u>	<u>1,364</u>
PERSONNES PHYSIQUES	4	272 736	1 363 680	1,364
ASSURANCES	1	12 370	61 850	0,062
FONDS	7	29 804	149 020	0,149
Autres Personnes Morales	27	104 395	521 975	0,522
Autres Personnes Physiques	562	1 025 051	5 125 255	5,125
Actions rompues	<u>-</u>	<u>17 676</u>	<u>88 380</u>	<u>0,088</u>
Provenant d'attributions gratuites		17 676	88 380	0,088
Actionnaires Etrangers	<u>7</u>	<u>2 223 713</u>	<u>11 118 565</u>	<u>11,118</u>
Personnes Morales non résidentes	<u>1</u>	<u>2 217 766</u>	<u>11 088 830</u>	<u>11,088</u>
BNP PARIBAS IRB	1	2 217 766	11 088 830	11,088
PARTICIPATIONS				
Personnes Physiques	<u>6</u>	<u>5 947</u>	<u>29 735</u>	<u>0,030</u>
Personnes physiques	6	5 947	29 735	0,030
TOTAL	<u>655</u>	<u>20 001 529</u>	<u>100 007 645</u>	<u>100,000</u>

2. Condition d'accès à l'Assemblée générale

Les assemblées générales se composent des actionnaires détenant au moins 10 actions pourvu que les actions aient été libérées des versements exigibles.

Toutefois, plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu par les Statuts et se faire représenter par l'un d'eux.

Ces actionnaires peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

3. Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale

Une délégation a été accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29/04/2022 pour émettre un ou plusieurs emprunts obligataires sur une période de 5 ans à hauteur d'une enveloppe de 150 millions de dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission des modalités et conditions de l'emprunt.

III. Gouvernance

A. Conseil D'Administration

Le Conseil d'Administration de la Banque compte deux membres indépendants, un membre représentant les petits actionnaires et 11 membres au total. La banque se conforme ainsi aux dispositions légales et réglementaires, notamment la Directive de la circulaire de la BCT N° 2021-05 de la Banque Centrale de Tunisie sur la gouvernance au sein des Banques et aux Etablissements financiers, et de la réglementation relative au Marché Financier pour les établissements cotés à la bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

1. Composition au 31 Décembre 2025

Conseil d'administration UBCI	Nom et Prénom	Date 1ère nomination	Date du dernier renouvellement de mandat	Validité du mandat	Déclaration des fonctions de responsabilités dans d'autres sociétés
Président	M. Hassine DOGHRI	27/04/2021	29/04/2025	AGO qui statuera sur l'exercice 2027	<u>Président du Conseil</u> : CARTE IARD / CARTE VIE / Serenity Capital Finance Holding SA / Perenity Capital Holding SA / COTIF SICAR / CITE / CIIM/ UTIQUE GAZ / SIDHET/ LINDE GAZ <u>Administrateur</u> : ASKIA Assurances / COFITE SICAF / NOUVELAIR / CIMENT DE GABES / UTP SICAF
Administrateur	Meninx Holding (représentée par M. Hichem BEN FARHAT)	10/05/2023	26/4/2024	AGO qui statuera sur l'exercice 2026	<u>Gérant</u> : LE 15 SARL <u>Directeur Général</u> : New Ecodattes SA <u>Directeur Juridique</u> : Meninx Holding SA
Administrateur	Serenity Capital Finance Holding (représentée par Mr Mehdi BOUHAOUALA)	27/04/2021	26/04/2023	AGO qui statuera sur l'exercice 2025	<u>Gérant</u> : INCOM SARL / MB Consulting SARL / ASSARA SARL <u>Administrateur</u> : NG Technologies
Administrateur	M. Hakim DOGHRI	27/04/2021	26/04/2023	AGO qui statuera sur l'exercice 2025	<u>Président Directeur Général</u> : COFITE SICAF <u>Directeur Général</u> : Serenity Capital Finance Holding SA / COTIF-SICAR / SIDHET <u>Administrateur</u> : CARTE VIE / ASKIA ASSURANCES/ UNION CAPITAL/ Perenity Capital Holding SA / Cap Bank / UTP

					SICAF/UCDS/ LINDE GAZ / UTIQUE GAZ
Administrateur	M. Radhi MEDDEB	27/04/2021	26/4/2024	AGO qui statuera sur l'exercice 2026	<u>Président Directeur Général</u> : COMETE Immobilière <u>Président du Conseil</u> : DAAM (ex_Centre Financier aux Entrepreneurs) <u>Administrateur</u> : Assurances CARTE / Assurances Carte Vie / STEG ER / Fonds Tunisien pour l'Investissement <u>Gérant</u> : Anissa Aïda Studio
Administrateur	Mme Sonya BOURICHA	24/04/2019	29/04/2025	AGO qui statuera sur l'exercice 2027	<u>Administrateur</u> : UTP Filiale UBCI , <u>Administrateur et Présidente du Comité d'Audit</u> : SAROST SA <u>Administrateur et membre du Comité d'Audit</u> : TOPIC SA <u>Gérant de société</u> : SYB REAL ESTATE SCES <u>Gérant de société</u> : SYB CONSULTANCY SCES
Administrateur Représentant des Actionnaires Minoritaires	M. Slim ZEGHAL	26/04/2023		AGO qui statuera sur l'exercice 2025	<u>Président Directeur Général</u> : FZ Holding / Z Pack Holding / Altea Packaging Holding Tunisie / SZ Solar <u>Directeur Général</u> : Cogitel <u>Président de Conseil</u> : Sotipapier <u>Président du Comité d'investissement</u> : Fonds Innovatech <u>Administrateur</u> : Altea Packaging / FZ Holding & Z Pack Holding / Segor (Services) / SZ Solar (production d'électricité solaire PV) Cogitel (Industrie) / IGPPP (Instance nationale) / IACE (Think Tank) / EFE (ONG œuvrant pour l'employabilité) / Sotipapier (Industrie)
Administrateur	Mme Laureen KOUASSI-OLSSON	27/04/2021	29/04/2025	AGO qui statuera sur l'exercice 2027	<u>Présidente Directrice Générale</u> : Birimian Holding Limited / Birimian Ventures <u>Administratrice Indépendante et Présidente du Comité des Risques</u> : Orange Abidjan Participations / Groupes BMCE-Bank of Africa <u>Administratrice Indépendante et Membre du comité de crédit</u>

					: Bridge Bank Group West Africa <u>Secrétaire Général Afrique du Groupe Duval</u>
Administrateur	STRAMICA (représentée par M. Khaled SELLAMI)	26/04/2023		AGO qui statuera sur l'exercice 2025	<u>Administrateur Directeur Général : CNT</u> <u>Administrateur Directeur Général Adjoint : STRAMICA / STIB</u> <u>Administrateur Président du Conseil : STRAMIFLEX</u> <u>Gérant : L'Immobilière du Comptoir / C-BôMeubles</u>
Administrateur indépendant	Mme Samia KAROUI ZOUAOUI	26/08/2020	26/04/2024	AGO qui statuera sur l'exercice 2026	<u>Professeure des universités en administration des affaires à l'Université de Tunis el manar (UTM)</u> <u>Présidente du Comité permanent d'audit interne et administratrice indépendante au conseil d'administration de (DAAM) anciennement dénommée centre financier pour les entrepreneurs (CFE)</u> <u>Directrice du laboratoire de recherche Innovation, Stratégie, Entrepreneuriat, Finance et Economie (ISEFE)</u> <u>Présidente du conseil du laboratoire ISEFE.</u> <u>Présidente de l'association des diplômés de la Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis.</u>
Administrateur indépendant	Mme Faiza FEKI	26/04/2024		AGO qui statuera sur l'exercice 2026	Néant

Responsable de la vie sociale et Secrétaire du Conseil : Mme. **Sonia BEN SALAH**

Nombre de membres
Indépendants



Représentant des Actionnaires
Minoritaires

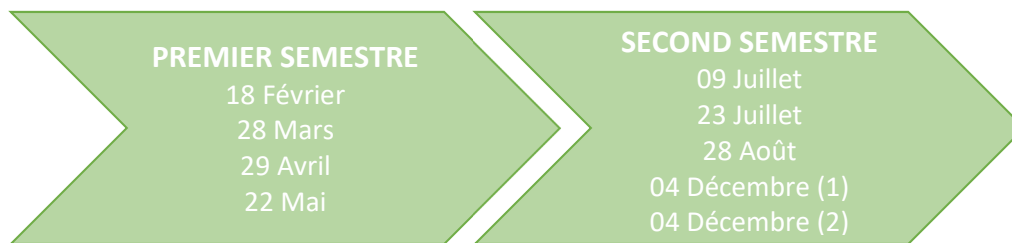


Nombre de Réunions



2. Fréquence des Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni à neuf reprises en 2025 selon le calendrier suivant :



3. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés, conformément aux dispositions de l'article 190 du Code des Sociétés Commerciales (CSC) et de l'article 13 des Statuts de l'UBCI, par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de 3 ans. Les Administrateurs personnes morales, sont tenus de désigner un Représentant Permanent.

Les membres du Conseil peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire (articles 190 et 283 du CSC).

En cas de vacance d'un poste d'administrateur suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le conseil d'administration, peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Ces nominations seront soumises à la ratification de l'assemblée générale ordinaire.

Dans le cas où le nombre des membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance au regard du nombre minimum requis de membres du Conseil d'Administration.

B. Code de Gouvernance

La gouvernance bancaire constitue un levier stratégique majeur au service de la solidité financière, de la conformité réglementaire et de la création de valeur durable de l'UBCI. Elle permet de structurer et de clarifier les rôles et responsabilités du Conseil d'Administration ainsi que des Comités spécialisés qui

l'assistent, dans le respect des exigences des autorités de supervision et des meilleures pratiques internationales.

Ce cadre favorise l'adoption de normes élevées d'intégrité, de transparence et de comportement éthique, et contribue à assurer la rentabilité, l'efficacité opérationnelle, la crédibilité et la stabilité financière de l'établissement. Il renforce également les relations avec les parties prenantes, garantit un traitement équitable des actionnaires, protège les intérêts des actionnaires minoritaires et assure la diffusion d'une information fiable et transparente.

1. Missions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui agit en toutes circonstances dans l'intérêt social de l'entreprise.

Il veille à l'équilibre de sa composition et à la pertinence de son fonctionnement pour agir au mieux de cet intérêt et exercer ses missions.

A ces fins :

Arrête la stratégie globale de l'établissement et surveille sa mise en œuvre :

- Valide la stratégie de développement de l'établissement basée sur une politique formalisée d'appétence pour le risque,
- Fixe d'une manière formalisée des objectifs de croissance et de rentabilité en cohérence avec la politique d'appétence pour le risque et la préservation de la solidité financière de l'établissement.
- S'assure que les moyens humains, financiers et techniques sont en adéquation permanente avec la stratégie et les politiques d'intervention arrêtées.
- Surveille la mise en œuvre effective par la Direction Générale de la stratégie de l'établissement.
- Vérifie régulièrement la pertinence des objectifs fixés notamment au regard des évolutions des métiers de la banque et de la finance ainsi que des évolutions réglementaires, économiques et environnementales.

Valide le cadre de Gouvernance de la banque ainsi que les politiques :

- Arrête un cadre de gouvernance en adéquation avec la taille, la complexité et la nature de l'activité ainsi que le profil du risque de l'établissement,
- Arrête et veille à l'application effective de la politique de gestion des conflits d'intérêts,
- Veille à l'ancrage d'une véritable culture du risque dans la gestion de l'UBCI et la surveillance de l'efficacité et l'indépendance des fonctions de contrôle,
- Arrête et veille à l'application effective d'une politique de conformité,
- Arrête une politique de nomination et de rémunération,
- Arrête et veille à la mise en œuvre d'une politique de reddition et de divulgation vis-vis des parties prenantes,
- Fixe les principes et les règles de bonne conduite professionnelle à l'égard des parties prenantes. Ces règles sont consignées dans un Code de Conduite.

Surveille le fonctionnement de l'établissement et contrôle l'atteinte des objectifs fixés :

- Contrôle la cohérence de la politique d'intervention de l'organe de direction avec la stratégie et les politiques approuvées, y compris la politique des risques.
- Assure la surveillance de l'efficacité de la gestion de l'établissement par la Direction Générale en s'appuyant notamment sur les travaux des fonctions de contrôle (Conformité, Gestion des Risques et Audit Interne).

- Arrête des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi des performances de l'établissement notamment en matière de solvabilité, de liquidité, de rentabilité, et de conformité.
- Se saisit de toute question intéressant la bonne marche de l'entreprise et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.
- Procède, ou fait procéder par un ou plusieurs administrateurs, ou par un Comité spécialisé existant ou constitué ad hoc :
 - Aux évaluations et aux contrôles qu'il juge nécessaires en application de la réglementation en vigueur,
 - Au contrôle de la gestion de l'entreprise et de la sincérité de ses comptes,
 - À l'examen et à l'arrêté des comptes,
 - À la communication aux actionnaires et aux marchés d'une information financière de qualité.

Veille à la protection des intérêts des parties prenantes internes et externes :

- Veille à la protection des intérêts des déposants et des usagers des services bancaires et de leurs données à caractère personnel,
- Désigne les mandataires sociaux, pour des mandats d'une durée de trois ans.

Veille à la consécration d'une véritable culture sociale et environnementale :

- Veille à la consécration d'une véritable culture d'entreprise valorisant le comportement responsable et éthique ainsi que le respect des principes de la responsabilité sociétale et environnementale.
- Arrête et veille à la mise en œuvre d'une politique de responsabilité sociétale et environnementale.
- Contrôle la cohérence entre les actions sociales et environnementales réalisées par la banque et la politique arrêtée.
- Arrête des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi des performances de la banque notamment en matière de responsabilité sociétale et environnementale.
- Vérifie régulièrement la pertinence des objectifs fixés notamment au regard des évolutions sociales et environnementales.

2. Composition du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration doivent disposer des connaissances, des compétences et de l'expérience requises pour l'exercice effectif de leurs fonctions. À ce titre, le Conseil veille à ce que chaque administrateur présente le profil de compétences approprié et bénéficie de l'accès aux informations, aux ressources et aux outils nécessaires à l'accomplissement des missions qui lui sont confiées. La nomination de nouveaux administrateurs s'effectue conformément aux critères définis par le Comité de Nomination et de Rémunération.

Par ailleurs, afin de garantir l'indépendance des travaux du Conseil, un environnement de gouvernance favorisant l'esprit critique, la liberté d'expression et l'indépendance de jugement entre les administrateurs est mis en place. Ce dispositif vise à assurer des décisions objectives, éclairées et prises dans l'intérêt social de la Banque.

Le président du Conseil d'Administration

Le Président du Conseil d'Administration est l'interlocuteur des actionnaires et de la Banque Centrale de Tunisie pour les aspects relatifs à la gouvernance de l'établissement ainsi que dans toute circonstance exceptionnelle susceptible d'entraver le fonctionnement de ses organes de gouvernance.

Le président du Conseil d'Administration prépare, coordonne et dirige les travaux du conseil d'administration. Il est chargé notamment d'arrêter l'ordre du jour des réunions de l'organe d'administration en concertation avec la Direction Générale et les autres structures de gouvernance.

Il s'assure de la régularité des réunions de l'organe d'administration et communique à la Direction Générale les requêtes, les commentaires et toute décision du Conseil d'Administration.

Il préside et anime les débats lors des réunions du Conseil d'Administration et veille à ce que les opinions divergentes puissent être librement exprimées et discutées en vue d'instaurer un processus de prise de décision transparent et efficace.

Le Président du Conseil n'exerce aucune responsabilité exécutive, celle-ci étant assurée par la Direction Générale.

Le Secrétariat Permanent du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se dote d'un secrétariat permanent placé sous la hiérarchie directe du Président.

Le Secrétariat Permanent du Conseil d'Administration est chargé de remettre à chaque membre l'ordre du jour ainsi que des documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission dans un délai suffisant pour permettre à chaque membre de bien préparer les questions inscrites à l'ordre du jour. Il a la mission également de l'établissement du procès-verbal à la fin de chaque réunion.

3. Comportement de l'Administrateur – Déontologie

- Tous les membres du Conseil d'Administration et les membres de l'organe de Direction sont tenus de Déclarer tout intérêt pouvant donner lieu à un conflit potentiel ou perçu ex. mandats multiples, relations d'affaires ou autres circonstances susceptibles d'interférer avec l'exercice d'un jugement objectif. Ils doivent Déclarer dès qu'ils ont connaissance qu'un sujet devant être discuté lors d'une réunion du conseil ou d'un Comité peut donner lieu à un conflit d'intérêts avant la réunion en question. L'administrateur en situation de conflit ne participera pas à la discussion du sujet objet du conflit, et ne participera pas au vote.
- Le Conseil d'Administration exige de tout candidat appelé à être nommé parmi ses membres ou au sein de la Direction Générale, une déclaration sur l'honneur permettant de vérifier l'existence ou non de situations de conflit d'intérêts.
- Les membres du Conseil d'Administration doivent, également au cours de leurs mandats, tenir informé l'organe d'administration avant d'accepter toute invitation à siéger dans un autre organe d'administration ou à assumer une fonction de direction dans une entreprise économique. La déclaration sur l'honneur doit être signée par tout candidat appelé à être nommé parmi les membres du Conseil d'Administration.
- Tout administrateur, de même que toute personne appelée à assister à tout ou partie des réunions du Conseil d'Administration et de ses Comités spécialisés, est tenu à une obligation de discrétion sur le déroulement et le contenu des délibérations du Conseil.
- Il doit en particulier conserver le secret à l'égard des informations répondant à la définition des informations financières et boursières privilégiées ou susceptibles d'intéresser concurrents ou tierce partie au titre de « l'intelligence économique » ou présentant un caractère confidentiel et données comme telles par le Président.

L'inobservation de cette obligation peut donner lieu à une action en dommages-intérêts contre le ou les administrateurs ayant violé cette règle.

- Conformément à la politique du Conseil, les administrateurs et la Direction Générale doivent se conduire selon les normes d'éthique les plus élevées. Tous les administrateurs, cadres et employés doivent toujours se comporter de manière éthique et professionnelle, se conformer au Code de conduite et ainsi protéger et promouvoir la réputation et la performance de la banque. Le Conseil d'Administration est responsable du suivi et de l'évaluation de la bonne application du code de conduite.
- Le Conseil d'Administration doit reconnaître, respecter et protéger les droits des actionnaires et assurer un traitement équitable de tous les actionnaires qu'ils soient minoritaires, institutionnels ou étrangers.
- Le Conseil fournira aux actionnaires les informations requises par la loi applicable et établira des mécanismes pour assurer une communication efficace avec les actionnaires.
- Le conseil doit encourager la participation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle afin d'assurer un niveau élevé de responsabilité et de discussion sur la stratégie et les objectifs de la banque.
- Pour toute question d'ordre déontologique, un administrateur peut consulter le responsable de la fonction Conformité.

4. Evaluation de l'Action de l'organe d'administration et de ses comités :

Conformément à l'article 17 de la circulaire 2021-05 de la BCT, le Conseil d'Administration de l'UBCI informe ses actionnaires qu'une évaluation annuelle des travaux de l'organe d'administration et de ses comités a été réalisée. Cette évaluation a permis d'examiner les processus décisionnels, l'efficacité des actions menées et le respect des structures et de la gouvernance en place.

C. Les Comités Spécialisés du Conseil d'Administration

Le Président du Conseil d'Administration s'assure que le nombre, les missions, la composition, le fonctionnement des Comités soient en permanence adaptés aux besoins du Conseil, aux meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise et aux dispositions réglementaires.

A. Le Comité Permanent d'Audit Interne

Le Comité d'audit assiste le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance dans les domaines de l'information financière, du contrôle interne y compris l'audit interne. Il veille au respect par l'UBCI de la mise en place de systèmes de contrôle interne performants de nature à promouvoir l'efficience, l'efficacité, la protection des actifs de la Banque, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

a. Rôles et missions du Comité d'Audit :

Le Comité d'Audit est chargé d'assister le Conseil d'Administration dans les domaines de l'information financière, du contrôle interne y compris l'audit interne.

Afin de s'acquitter de sa mission, le Comité d'Audit est appelé notamment à :

1. Définir les politiques et veiller à leur mise en place
 - Définir les politiques d'audit et d'information financière.
2. S'assurer du bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne en place
 - Suivre le bon fonctionnement du contrôle interne, proposer des mesures correctrices et s'assurer de leur mise en œuvre,
 - Surveiller l'organisation et l'efficacité du système de contrôle interne, examiner les insuffisances du fonctionnement de ce système relevées par les différentes structures de l'établissement, de l'audit externe et de la banque centrale de Tunisie,
 - Suivre l'activité des organes chargés des fonctions de contrôle (Audit interne, gestion des risques et conformité) et donner son avis au conseil sur la nomination du Directeur d'Audit Interne, sa promotion ainsi que sa rémunération, et
 - Réviser les principaux rapports de contrôle interne avant leur transmission à la banque centrale de Tunisie.

3. S'assurer du bon fonctionnement de la fonction d'audit interne

- Contrôler les activités de la Direction d'Audit Interne, valider et faire le suivi du programme d'audit et le cas échéant les travaux des autres structures de l'établissement chargées des missions de contrôle,
- Veiller à ce que la Direction d'Audit Interne soit dotée de moyens humains et logistiques nécessaires pour s'acquitter efficacement et d'une manière indépendante de l'ensemble de ses missions.

4. S'assurer de la qualité et de la pertinence de l'information financière produite

- Donner son avis au Conseil d'Administration sur le rapport annuel et les états financiers,
- S'assurer de la qualité et de la pertinence du dispositif de production des informations financières et de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques,
- Surveiller la mise en place des principes et des pratiques comptables de l'établissement,
- Réviser les principaux rapports et les informations financières avant leur transmission à la Banque Centrale de Tunisie,
- Suivre la réalisation des plans d'actions visant la régularisation des insuffisances soulevées dans les rapports d'audit interne et externes et les rapports d'inspection de la Banque Centrale de Tunisie et des autres autorités de contrôle,

5. Nomination et évaluation des commissaires aux comptes

- Proposer la nomination ou la révocation du ou des commissaires aux comptes et des auditeurs externes,
- Donner son avis sur la rémunération des commissaires aux comptes et des auditeurs externes, et
- Donner un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles, sous réserve des dispositions légales et réglementaires spécifiques applicables à l'UBCI.

b. Composition du Comité d'Audit

La composition du comité d'Audit est comme suit :

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Qualité</i>
FEKI	Faiza	Administratrice indépendante / Présidente
MEDDEB	Radhi	Administrateur / Membre
BOURICHA	Sonya	Administratrice / Membre
ZGHAL	Slim	Administrateur Rep des Actionnaires Minoritaires / Membre

c. Fréquence de réunions du Comité d'Audit en 2025

Au cours de l'année 2025, le Comité d'Audit de l'UBCI a tenu huit réunions, en conformité avec la réglementation en vigueur en conformité avec les dispositions de l'article 37 de la circulaire BCT 2021-05.



B. Le Comité des Risques

a. Rôle et responsabilités du Comité des Risques

Le Comité des Risques a pour mission d'appuyer le Conseil d'Administration de la Banque dans l'exercice de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Le Comité des risques est un lieu d'échange d'informations et de coordination de l'action entre les différents acteurs du Contrôle Interne : Responsables opérationnels et fonctionnels, Responsables du Contrôle Périodique, de la Conformité, des Risques, de la Coordination du Contrôle Opérationnel Permanent...

Le rôle du comité des risques consiste notamment à :

- Instaurer une vue globale et structurée du dispositif de gestion des risques,
- Analyser, recommander des pistes d'amélioration et prendre des décisions sur ces sujets,
- Constituer un niveau de détection, d'alerte et d'escalade pour les faiblesses identifiées,
- Suivre la mise en place des actions d'amélioration, ainsi que les projets structurants engagés.

Pour être en mesure de réaliser son rôle et ses objectifs, le Comité a le pouvoir de décision dans son périmètre d'intervention.

L'objectif du Comité est d'assister le Conseil notamment dans :

- La conception, la mise à jour et le suivi d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels conforme à l'appétence au risque souhaitée et décidée,
- L'appréciation de la politique et de la stratégie de prise de risque, et particulièrement dans le cadre d'un changement et d'évolution de contexte (macroéconomique...),
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques et le suivi des indicateurs clés,
- Le contrôle du respect par l'organe de direction de la stratégie de gestion des risques arrêtée,
- L'appréciation de l'efficacité du dispositif de contrôle et des actions d'amélioration et des actions correctives engagées ou à engager,
- L'analyse de l'exposition de la Banque à tous les risques y compris les risques de crédit, de marché, de liquidité, le risque opérationnel et de non-conformité les plus significatifs,

- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil de risques de la Banque,
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du Conseil,
- L'approbation des plans de continuité d'activité,
- La validation a posteriori des décisions de crédit sur les plus importantes expositions de la Banque.

Le Comité a également pour objectifs de :

- Permettre aux lignes de métiers et aux fonctions de signaler les risques opérationnels et de non-conformité les plus significatifs, ainsi que les faiblesses dans l'environnement du contrôle permanent,
- Souligner les plans d'actions associés et de fournir une vue d'ensemble sur l'état d'avancement des mesures prises.

Le Comité est une instance décisionnelle chargée d'assister le Responsable de la Banque dans l'établissement d'un système de contrôle interne adapté aux risques et aux enjeux de l'entreprise. Il favorise la diffusion d'une culture de prise de risque, de gestion des risques et de contrôle.

À cet effet, il examine les synthèses des rapports d'activité ainsi que les analyses de la situation de la Banque, et prend des décisions concernant les orientations à suivre ainsi que les mesures correctives éventuelles à mettre en œuvre.

Composition du Comité des Risques :

Nom	Prénom	Qualité
ZOUAOUI	Samia	Administratrice indépendante et Présidente du Comité des Risques
KOUASSI OLSSON	Laureen	Administratrice et membre du Comité
DOGHRI	Hakim	Administrateur et membre du Comité
BOUHAOUALA	Mehdi	Administrateur et membre du Comité
SELLAMI	Khaled	Administrateur et membre du Comité

d. Fréquence de réunions du Comité des Risques en 2025

Le Comité des Risques a tenu 9 réunions en 2025, en conformité avec les dispositions de l'article 37 de la circulaire BCT 2021-05.

Le Comité des Risques a tenu 9 réunions en 2025, dont 3 circulants, selon le calendrier suivant :

04 Février	21 Mars	03 Juin	03 Juillet	05 Août	15 Août	26 Août	20 Novembre	11 Décembre
---------------	---------	---------	---------------	---------	---------	---------	----------------	----------------

C. Le Comité de Nomination et de Rémunération

a. Rôles et missions du Comité de Nomination et de Rémunération :

Le Comité de Nomination et de Rémunération est chargé d'assister le Conseil d'Administration dans la conception et le suivi des politiques et des processus relatifs à la nomination et la rémunération des administrateurs, des membres de l'organe de Direction et des responsables des fonctions clés.

Afin de s'acquitter de sa mission, le Comité de Nomination et de Rémunération est appelé notamment à :

- La conception et le suivi de la politique de nomination et de rémunération du président du Conseil d'Administration et de ses membres, des Comités réglementaires, de la Direction Générale, des responsables des fonctions clés.
- La conception et le suivi de la politique de succession des membres de l'organe d'administration, des Comités, de la Direction Générale, des responsables des fonctions clés,
- La conception de la méthodologie d'évaluation des travaux de l'organe d'administration et de ses Comités, et
- La conception et le suivi de la politique de gestion des situations de conflits d'intérêts.

Ceci permet de s'assurer que les dispositions sont en conformité avec l'intérêt social et celui des actionnaires, qu'elles respectent la réglementation locale, qu'elles sont justes et équitables, qu'elles n'entraînent aucune prise de risques excessive, qu'elles n'engendrent pas de conflits d'intérêts et qu'elles sont cohérentes avec les politiques de la Banque.

Le CNR est également en charge, avec l'assistance de la Direction Générale, de :

- la veille sur les tendances du marché en matière de rémunération,
- la revue de la procédure de plan de succession et de recrutement des responsables des fonctions clés,
- la revue des données relatives à la rémunération et toute autre information y afférente devant être communiquées par la Banque dans ses rapports annuels ainsi que dans tout autre rapport devant être publié.

Le CNR doit procéder à l'examen du respect et de la bonne application des règles de déontologie. Le CNR est tenu également d'examiner annuellement, le respect par les administrateurs indépendants des critères prévus à l'article 20 de la circulaire BCT 2021-05. Les conclusions de cet examen seront portées à la connaissance du Conseil d'Administration.

b. Composition du Comité de Nomination et de Rémunération :

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Qualité</i>
MEDDEB	Radhi	Administrateur / Président
BOURICHA	Sonya	Administratrice / Membre
ZOUAOUI	Samia	Administratrice indépendante/ Membre
DOGHRI	Hakim	Administrateur / Membre

c. Fréquence de réunions du Comité

Au cours de l'année 2025, le Comité de Nomination et de rémunération a tenu 4 réunions en conformité avec les dispositions de l'article 37 de la circulaire BCT 2021-05.

1^{er} Semestre 2025

17
février

18
Mars

2^{ème} Semestre 2025

25
Août

14
Octobre

IV. Comité Exécutif – Organes de Contrôle -CAC

Membres du Comité Exécutif de l'UBCI 2025

M. Mohamed KOUBAA	<i>Directeur Général</i>
M. Nouredine TARHOUNI	<i>Directeur Général Adjoint</i>
M. Ouahib ABDELHADI	<i>Directeur du Corporate Banking</i>
M. Nabil LAKHOUA	<i>Directeur du Réseau Commercial</i>
Mme Noura HACHICHA	<i>Directrice de la Stratégie</i>
Mme Sana NOUIRA	<i>Directrice des finances</i>
Mme Hager GABSI	<i>Directrice du Juridique et Contrôles</i>
M. Sami Ezzine	<i>Directeur des Financements et Opérations</i>
Mme Nadia MASLAH	<i>Directrice des Systèmes d'Information</i>
Mme Kaouther DJOUHRI	<i>Directrice des Ressources Humaines</i>

Audit Interne et Inspection Générale, Risques & Conformité 2025

M. Malek FERJANI	<i>Directeur de l'Audit Interne et de l'Inspection Générale</i>
Mme Lilia KHEMIRA	<i>Directrice de la Conformité</i>
M. Amir Ben Hassen	<i>Directeur des Risques</i>

Commissaires aux comptes



V. Vie de l'entreprise 2025

JANVIER

Communication sur la nouvelle loi des chèques : L'UBCI a activement soutenu ses clients et partenaires en les aidant à comprendre et à appliquer les nouvelles réglementations relatives aux chèques, renforçant ainsi la conformité et la sécurité des transactions financières.

Migration du système d'information :

Dans le cadre d'une transformation numérique d'envergure, l'UBCI a mené avec succès la migration de son système d'information. Cette évolution stratégique vise à renforcer son écosystème digital et à enrichir son offre de services, afin d'offrir à la clientèle une expérience plus fluide, sécurisée et résolument moderne.

Notation Fitch Ratings :

L'UBCI a obtenu de l'agence de notation Fitch Ratings une notation « AA-(tun) » à long terme et « F1+ (tun) » à court terme, représentant les niveaux de notation les plus élevés attribués par Fitch à un émetteur en Tunisie, à l'exception des établissements bénéficiant d'un soutien actionnarial explicite.

FEVRIER

Événement MIQYES-CONNECT :

Participation à l'événement *MIQYES Connect*, consacré à l'analyse de la santé financière des PME et à l'évaluation du climat des affaires en Tunisie. Cette participation s'inscrit dans une démarche visant à soutenir le développement économique local et à mieux appréhender les enjeux structurels et conjoncturels auxquels sont confrontées les PME.

Lancement de FlexPay :

Lancement de la première solution de paiement fractionné en Tunisie, destinée aux commerçants. Cette innovation répond aux besoins des entreprises dans le cadre de la nouvelle réglementation relative aux chèques, en facilitant les transactions pour les clients et en améliorant significativement l'expérience d'achat.

L'Ecole Canadienne à l'Agence UBCI Bourguiba:

Action d'éducation financière effectuée dans le cadre des visites des écoliers en milieux professionnels.

MARS

Workshop CTICI «Durabilité et réglementation européenne» :

L'UBCI a contribué aux discussions sur les enjeux de durabilité et la réglementation européenne, permettant aux entreprises tunisiennes de mieux s'adapter aux normes et de saisir les opportunités liées à la durabilité.

Iftar à la Menara :

L'UBCI a organisé un iftar à la Menara, renforçant les liens avec ses clients pendant le mois de Ramadan, dans un cadre convivial et chaleureux.

Campagne Smart Delay Visa Platinum :

Lancement de la campagne Smart Delay Visa Platinum, visant à promouvoir une offre premium, permettant aux clients de bénéficier d'avantages exclusifs et d'une flexibilité de paiement.

AVRIL**Assemblée Générale Ordinaire 2025 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire 2025 a marqué un temps fort de dialogue avec nos actionnaires, autour des résultats de l'exercice écoulé et des perspectives stratégiques à venir, dans un esprit de transparence et de gouvernance responsable.

Forum Afrique-France de la Transition Écologique et Énergétique :

La participation au Forum Afrique-France de la Transition Écologique et Énergétique a permis à l'UBCI de s'engager dans des débats essentiels sur le développement durable, affirmant son rôle dans la transition écologique.

Marathon « Vaga Run » à Béja :

L'UBCI a soutenu le marathon «Vaga Run» à Béja, confirmant son engagement envers le sport et le bien-être des communautés locales.

Printemps du Cinéma à Pathé :

Le Printemps du Cinéma Pathé a été soutenu par l'UBCI, facilitant l'accès à la culture cinématographique pour le grand public.

MAI**Partenariat Tunis Open :**

Engagement auprès d'un événement sportif international de premier plan, affirmant le soutien de la banque au développement de ce sport au niveau local tout en contribuant à renforcer la notoriété de la Tunisie sur la scène sportive internationale.

Concert « Handy Music » :

L'UBCI a apporté son soutien à l'événement "Handy Music", qui promeut l'inclusion culturelle à travers la musique, renforçant ainsi son engagement envers la diversité et la culture.

Adhésion au programme Trade Finance Proparco :

L'adhésion à ce programme marque un pas important dans le renforcement du financement du commerce international, permettant ainsi une meilleure assistance aux entreprises tunisiennes dans leurs opérations à l'étranger.

Congrès Prism Aesthetics :

La participation à ce Congrès a permis d'établir des liens solides avec les acteurs du secteur de la médecine esthétique, favorisant l'innovation et l'échange de connaissances.

Conférence annuelle AFCM : Arab Federation of Capital Markets

A travers cette conférence, l'UBCI a contribué aux réflexions stratégiques sur les marchés financiers arabes, renforçant ainsi son rôle en tant qu'acteur clé dans le secteur.

JUIN

Roadshow Invest & Export Solutions :

Lors du Roadshow Invest & Export Solutions, l'UBCI a accompagné des entreprises dans leurs projets d'investissement et d'export, en collaboration avec la Banque Européenne d'Investissement, favorisant ainsi le développement économique.

Action commerciale avec le concessionnaire « Dong Feng » :

L'UBCI a collaboré avec le concessionnaire « Dong Feng » pour promouvoir des solutions de financement automobile, facilitant ainsi l'accès à l'achat de véhicules.

Défilé annuel ESMOD :

L'UBCI a soutenu le défilé annuel ESMOD, mettant en lumière les talents de jeunes créateurs et leur offrant des solutions financières pour lancer leurs projets dans le domaine de la mode.

Soutien à la recherche scientifique :

L'UBCI a attribué le prix de la meilleure thèse en finance lors des HEC Doctorales, distinguant un travail de recherche d'excellence et réaffirmant ainsi son engagement en faveur de l'innovation, de la recherche académique et du développement des compétences dans le domaine financier.

JUILLET

Partenaire officiel du Festival international de Hammamet :

En tant que partenaire officiel du Festival international de Hammamet, l'UBCI a organisé une Soirée Exclusive pour une sélection de clients, renforçant ainsi ses liens avec la communauté culturelle.

ATUGE Tunisia Global Forum :

L'UBCI a participé à l'*ATUGE Tunisia Global Forum*, qui a réuni des talents tunisiens du monde entier pour échanger et promouvoir les opportunités professionnelles.

AOÛT

Participation à SEMICON :

L'UBCI a marqué sa présence à l'événement SEMICON, mettant en avant son engagement envers l'innovation technologique. Cette participation a permis de renforcer les liens avec les acteurs clés de l'industrie de semi-conducteurs.

Poursuite de l'engagement culturel:

Renouvellement du partenariat avec les Espaces Culturels « L'Agora » et « L'Institut français de Tunisie » renforçant la coopération avec ces institutions en faveur de la culture et des arts en Tunisie.

Partenariat UBCI avec l'association « Médecins du Monde » :

Une série de maraudes solidaires pour distribuer des kits d'hygiène au profit des populations marginalisées et sans domicile fixe (SDF).

Partenariat avec la Chambre Tuniso-Française:

Partenariat noué entre l'UBCI et la Chambre de Commerce Tuniso-Française, pour développer les échanges bilatéraux et soutenir la croissance économique locale.

SEPTEMBRE

La Saison Bleue, Forum de la mer :

Participation à ce forum axé sur la préservation des écosystèmes marins, pour souligner l'engagement de l'UBCI envers les initiatives écologiques.

Rentrée scolaire à Gafsa et Gabès :

Soutien aux enfants dans les régions de Gafsa et Gabès à l'occasion de la rentrée scolaire, illustrant l'engagement de l'UBCI envers l'éducation.

Lancement de l'offre Jeune :

Lancement d'une offre bancaire spécifiquement conçue pour les étudiants et jeunes actifs, visant à répondre à leurs besoins financiers.

Événement Tunis Accueil à l'Agora :

Projection de film organisée à l'Agora à l'attention des adhérents de l'association « Tunis Accueil », favorisant les échanges culturels entre les membres et les collaborateurs UBCI.

Inauguration de l'agence du Lac :

Inauguration d'une nouvelle agence au Lac, améliorant l'accessibilité et l'expérience client.

OCTOBRE

Renouvellement du label Engagé RSE et certification Responsibility Europe :

L'UBCI a renouvelé son label *Engagé RSE* et obtenu la certification *Responsibility Europe*, consacrant ainsi une double reconnaissance de son engagement en matière de responsabilité sociétale et de développement durable. Ces distinctions témoignent de la solidité et de la continuité de sa démarche RSE, ainsi que de son alignement avec les meilleures pratiques internationales.

Octobre Rose :

L'UBCI a soutenu le Marathon Nourane, une initiative de sensibilisation pour la prévention en matière de santé, tout en menant des actions également envers ses collaboratrices.

Tournoi du Cœur Gaïa :

Participation au *Tournoi du Cœur GAIA*, un événement à la fois sportif et solidaire. À travers cette initiative, l'UBCI a apporté son soutien à l'association GAIA et réaffirmé son engagement en faveur de l'inclusion sociale et de l'accompagnement des jeunes en situation de handicap.

Ligne de crédit verte UBCI-BERD-UE :

Mise en place d'une ligne de crédit verte en collaboration avec la BERD et l'UE, visant à financer des projets respectueux de l'environnement et à soutenir la transition écologique.

Rencontres du financement :

L'UBCI a participé aux Rencontres du financement, présentant son offre aux membres de la Chambre Tuniso-Française et favorisant le dialogue autour des solutions de financement d'entreprise.

NOVEMBRE

Torchi Food Awards :

L'UBCI a soutenu les Torchi Food Awards, un événement qui met en avant le patrimoine culinaire tunisien et vise à récompenser les jeunes entrepreneurs du secteur agroalimentaire, soulignant ainsi notre engagement envers l'innovation et la culture locale.

Global AI Congress Africa (GAICA):

L'UBCI a participé au Global AI Congress Africa (GAICA), un congrès consacré à l'intelligence artificielle, renforçant ainsi son implication dans les nouvelles technologies et l'intérêt renouvelé pour l'innovation au niveau continental.

Action commerciale avec Chery

Une action commerciale a été mise en place avec le concessionnaire automobile «Chery » pour promouvoir des solutions de financement automobile, répondant aux besoins croissants de financement dans le secteur de l'automobile.

DECEMBRE

Programme « Tunisia 88 » :

L'UBCI continue de soutenir l'inclusion des jeunes en contribuant à l'intégration de clubs de musique dans les écoles publiques à travers le programme « Tunisia 88 », favorisant ainsi l'accès à la culture musicale pour les jeunes générations.

TEX Awards 2025 :

L'UBCI a été présente aux « TEX Awards », un événement qui célèbre l'excellence et l'innovation dans l'industrie textile, renforçant ainsi son engagement envers ce secteur clé de l'économie.

Forum du Pacte mondial des Nations Unies :

L'UBCI a contribué aux travaux de ce Forum, pour mettre en avant son engagement envers la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) et le développement durable.

Lancement de l'offre Mondial et de la mascotte UBI :

Lancement d'une nouvelle offre d'épargne dédiée au Mondial 2026, accompagnée de la mascotte UBI, symbolisant l'engagement de l'UBCI envers ses clients et sa volonté de dynamiser le secteur bancaire.

VI. Un pilier Technologique au Cœur de la Transformation de L'UBCI

La migration vers le nouveau Système d'Information constitue une réussite majeure et structurante pour l'UBCI, tant par son ampleur que par le niveau de maîtrise démontré. Elle marque l'aboutissement d'un programme de transformation complexe, mené dans un contexte à forts enjeux de continuité d'activité, de sécurité opérationnelle et de confiance des métiers comme des clients.

Le *Go Live* en mode **Big Bang**, couvrant l'ensemble de l'activité bancaire — Noyau comptable, Référentiel, Produits, Agence, Engagement, Trade, Moyens de paiement, Compensation, Monétique, GED, Reporting, Solutions digitales Retail & Corporate ainsi que les métiers spécialisés — SDM, Titres, SVT, Crédit Conso & Scoring — a été réalisé conformément au chronogramme validé par le Top Management. Cette performance illustre la capacité de l'organisation à conduire des transformations SI de grande envergure tout en maîtrisant les risques.

L'opération de bascule réelle s'est déroulée sur deux week-ends, débutant le 10 janvier et s'achevant le 20 janvier 2025 à 4 heures du matin, selon un séquençement rigoureux, sécurisé par des contrôles renforcés et des validations successives effectuées par les métiers.

Au-delà de la réussite technique de la bascule, cette opération a permis de sécuriser le socle opérationnel de la banque et de poser les fondations d'un SI cible pérenne, aligné avec les ambitions stratégiques de l'UBCI. La décision de *Go*, prononcée le 19 janvier 2025 sur la base de critères exigeants (validation de la balance comptable, indicateurs clés de migration, tests de cohérence fonctionnelle), traduit un niveau élevé de maîtrise et de confiance dans la qualité des données, la robustesse des processus et la capacité des équipes à opérer le nouveau SI.

« Consciente que la valeur d'une migration ne se mesure pas uniquement au jour du Go Live, la Banque a immédiatement déployé un dispositif de stabilisation structuré et proactif, conçu pour sécuriser la continuité de service et renforcer la maîtrise opérationnelle. Ce dispositif s'appuie sur une gouvernance clarifiée, des circuits de décision optimisés et un pilotage rapproché des risques opérationnels.

Cette phase de stabilisation a permis d'absorber les ajustements post-bascule, de prioriser efficacement les incidents, de sécuriser l'ensemble des opérations critiques et d'accompagner progressivement les utilisateurs dans l'appropriation des nouveaux outils et processus. Elle a également consolidé la coopération entre les métiers, la DSI et les partenaires intégrateurs, dans une dynamique collective de réactivité, de transparence et d'amélioration continue.

Le succès de la migration et la qualité de la phase de stabilisation illustrent pleinement la capacité de la Banque à mener des transformations complexes, à sécuriser ses opérations critiques et à instaurer les conditions propices à une valorisation durable des investissements engagés. »

Nadia Maslah

Directrice des Systèmes d'Information

Désormais, l'UBCI dispose d'un socle SI stabilisé et maîtrisé, lui permettant d'aborder sereinement la transition vers un mode RUN contrôlé, tout en préparant avec confiance les prochaines étapes de son programme de transformation et l'alignement sur les ambitions du plan **EMERGENCE 2029.**

VII. Plan stratégique UBCI « Emergence 2029 »

ÉMERGENCE 2029 : Ensemble, faisons émerger la différence

Une démarche stratégique structurante pour l'UBCI

L'année 2024 a marqué un tournant décisif dans la trajectoire de l'UBCI avec le lancement du plan stratégique « Émergence 2029 ». Dans un secteur bancaire traversé par des mutations profondes – digitalisation accélérée, recomposition du cadre réglementaire, métamorphose des attentes clients – notre institution a fait le choix de l'anticipation sur la réaction, de la vision prospective sur la gestion circonstancielle, de l'innovation de rupture sur l'imitation des pratiques établies.

Ce plan stratégique transcende le simple exercice de planification. Il incarne notre boussole collective pour les cinq années à venir, notre réponse structurée aux défis du secteur, et surtout, notre engagement partagé vers une ambition commune. L'enjeu : dépasser la gestion opérationnelle quotidienne pour tracer ensemble un cap stratégique lucide, d'autant plus crucial que l'UBCI orchestre simultanément une transformation IT majeure.

Une méthodologie rigoureuse, des livrables concrets

Au second semestre 2024, l'UBCI s'est adjointe l'expertise d'un cabinet conseil de renom pour structurer cette démarche ambitieuse. Cette collaboration, ancrée dans une logique de co-construction, a produit quatre livrables majeurs, partagés progressivement lors d'instances de projet et de pilotage dédiées :

Un diagnostic approfondi, offrant une photographie lucide de notre situation actuelle, identifiant nos forces distinctives, nos axes d'amélioration et les opportunités de notre marché.

Une vision stratégique collaborative, fruit d'un processus participatif impliquant différents échelons et départements de l'organisation. Cette approche inclusive a garanti l'appropriation authentique de la stratégie par les équipes, une vision transversale intégrant les perspectives des différents métiers, et une dynamique collaborative nourrissant l'engagement de tous.

Un Business Plan prospectif sur cinq ans, intégrant des hypothèses financières et opérationnelles rigoureusement chiffrées, élaboré dans le strict respect des contraintes réglementaires du secteur bancaire tunisien.

Un plan d'opérationnalisation concret, traduisant la vision stratégique en feuilles de route projets précises, assorties d'indicateurs de performance et de suivi permettant de mesurer la progression, d'ajuster la trajectoire en cas de déviation, et de maintenir un cap clair et mesurable.

Un lancement mobilisateur : quand l'humain rencontre la stratégie

Le passage de la planification à l'action s'est cristallisé lors d'un moment fort : le Town Hall stratégique d'Émergence 2029. Plus de 200 collaborateurs réunis, une énergie palpable, et un message limpide : cette transformation, nous la construisons ensemble.

Ce rassemblement n'était pas une simple séance d'information. Il a constitué le point de départ symbolique et opérationnel de notre trajectoire vers 2029. Ancrée dans nos valeurs fondamentales d'Innovation, de Qualité et de Durabilité, la vision d'Émergence 2029 repositionne l'UBCI comme une banque universelle et citoyenne, enracinée dans son territoire tout en embrassant les innovations qui redéfinissent le métier bancaire.

L'intelligence artificielle, mobilisée dans cette démarche, a permis d'amplifier l'intelligence collective de nos équipes, facilitant l'analyse de données complexes et la modélisation de scénarios prospectifs. Mais la technologie n'a été qu'un catalyseur : c'est bien l'adhésion spontanée de nos collaborateurs, leur conviction partagée, qui constitue le véritable moteur de cette transformation.

De la stratégie à l'action : l'exécution déjà engagée

L'exécution d'Émergence 2029 n'est pas une promesse différée : elle est déjà en mouvement. L'ensemble des chantiers ont été initiés, les équipes projets constituées, les indicateurs de performance activés. Nos collaborateurs ne suivent pas Émergence 2029 : ils le portent, jour après jour, dans leurs décisions, leurs innovations, leurs interactions avec nos clients.

L'horizon 2025-2029 appelle à concrétiser les ambitions détaillées dans ce plan par une implication soutenue de l'ensemble des équipes métiers et un pilotage resserré sécurisant l'atteinte des objectifs. Il s'agit de synchroniser nos transformations, d'éviter les redondances, et de maximiser les synergies entre nos initiatives.

Le dispositif de suivi et de pilotage déployé permet de mesurer en temps réel notre progression vers les objectifs fixés, d'identifier les écarts éventuels et d'apporter les ajustements nécessaires pour maintenir notre cap. Cette agilité stratégique, combinée à une vision claire à moyen terme, constitue notre avantage compétitif dans un environnement en constante évolution.

« Émergence 2029 ne porte pas une signature. Il porte une empreinte collective. C'est NOTRE plan. Sa force réside dans l'intelligence collective que nous avons mobilisée pour le construire. Chaque métier de la Banque a apporté son expertise, sa vision du terrain, ses préoccupations opérationnelles. Cette démarche participative n'était pas un choix de forme, mais une nécessité stratégique : on ne transforme une banque qu'avec l'engagement profond de celles et ceux qui l'animent au quotidien.

Les femmes et hommes de l'UBCI ne sont pas de simples exécutants d'une stratégie descendante. Ils en sont les architectes et les bâtisseurs. Voir plus de 200 collaborateurs réunis lors de notre Town Hall, ressentir cette énergie collective, constater cette adhésion naturelle... c'est la confirmation que nous avons réussi notre pari : faire d'Émergence 2029 non pas un document stratégique, mais un mouvement humain.

Notre réussite se mesurera à notre capacité collective à traduire cette vision en réalité opérationnelle, jour après jour. Et cette transformation a déjà commencé. Elle s'écrit maintenant, par nous tous. »

Noura Hachicha

Directrice de la Stratégie, UBCI

Émergence 2029 marque ainsi l'ouverture d'un nouveau chapitre pour l'UBCI. Un chapitre écrit collectivement, porté par l'ensemble de nos équipes, et guidé par une ambition limpide : faire de notre institution une banque universelle et citoyenne, moderne, agile et architecte de son propre avenir. La stratégie a rencontré l'humain. L'exécution est en marche.

VIII. Résultats

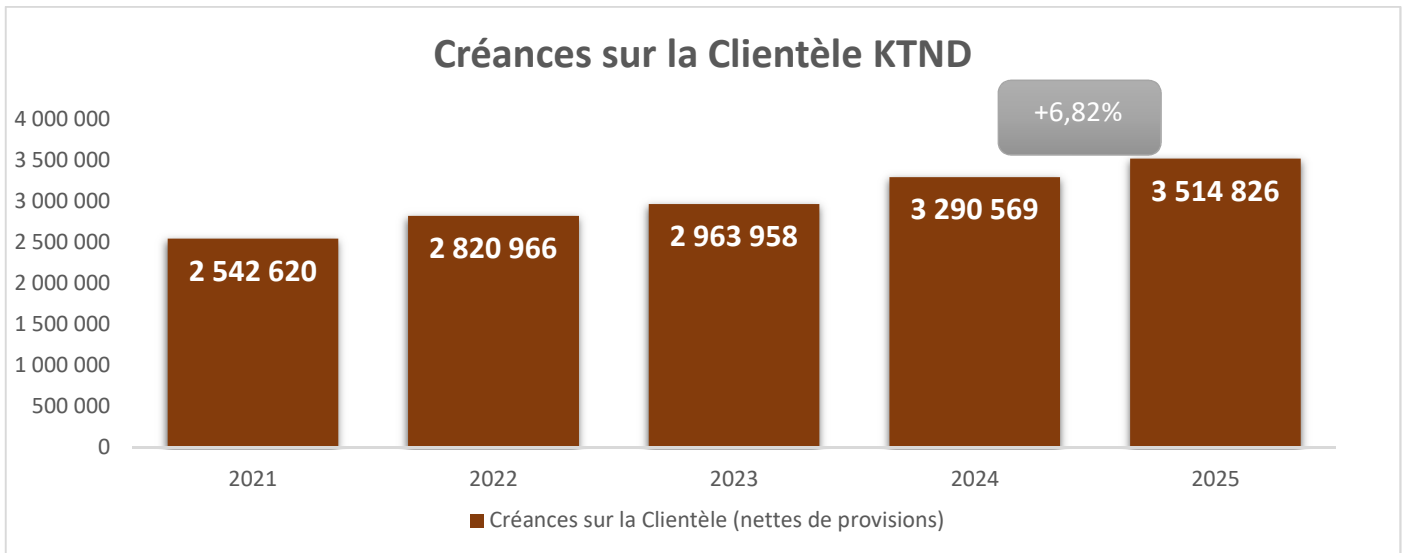
Chiffres clés 2020 -2025

(TND 000)	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution 25/24
Total Bilan	3 975 008	4 177 575	4 552 517	5 175 899	5 644 261	9,05%
Dépôts et Avoirs Clientèle	3 084 803	3 176 294	3 393 517	3 779 710	3 910 652	3,46%
Créances sur la Clientèle (nettes de provisions)	2 542 620	2 820 966	2 963 958	3 290 048	3 514 826	6,82%
Produit Net Bancaire	263 009	293 072	302 179	320 707	351 026	9,45%
Dotations aux Provisions	-5 309	-4 999	-15 866	-12 869	-17 092	15,62%
Résultat Net (après impôts)	37 608	59 215	52 929	54 093	65 851	21,74%
DIVIDENDES	15 001	25 001	25 001	25 000	26 001*	4,00%
Capitaux Propres	447 199	491 413	519 340	548 431	589 280	7,45%
Coefficient d'Exploitation	75,95%	65,28%	67,76%	68,80%	68,34%	+0,67%
Rentabilité des Fonds Propres - ROE (avant répartition)	8,41%	12,05%	10,19%	9,86%	11,17%	13,30%
Rentabilité des actifs - ROA	0,95%	1,42%	1,16%	1,05%	1,17%	11,63%
Ratio de Solvabilité	12,94%	12,89%	12,70%	12,10%	14,55%	20,25%
Taux de créances accrochées -NPL	6,62%	5,91%	5,46%	5,00%	5,00%	-
Taux de couverture des créances accrochées	82,00%	82,20%	80,55%	76,42%	73,22%	-4,19%
Loan to Déposit - LTD	103,00%	113,15%	111,01%	115,70%	114,46%	-1,07%
Ratio de couverture de liquidité - LCR	472,67%	317,21%	344,01%	195,40%	153,94%	-21,22%
EFFECTIF	1 125	1 146	1 172	1 177	1311	11,38%
NOMBRE D'AGENCES	102	102	102	102	92	-9,80%

*Sous réserve de l'approbation de l'AGO du 28 avril 2026

Principales réalisations 2025

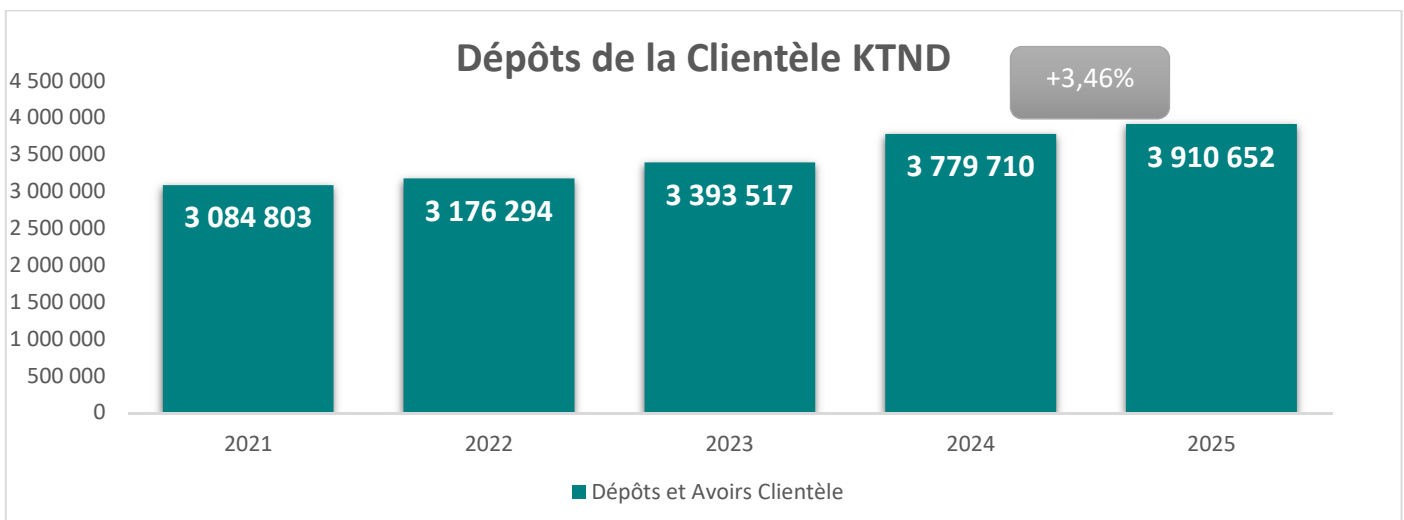
- Les crédits à la clientèle



En 2025, l'UBCI s'est nettement démarquée au sein du secteur bancaire tunisien en affichant une **croissance soutenue des crédits proche de 7 %**, portant l'encours total au-delà de **3,5 milliards de dinars**. Cette performance est d'autant plus significative qu'elle s'inscrit dans un environnement sectoriel caractérisé par un **ralentissement marqué de l'activité de financement**, la progression moyenne des crédits des principales banques cotées s'établissant autour de **1 %** seulement.

À travers cette croissance, l'UBCI confirme son **engagement affirmé en faveur du financement de l'investissement et de l'économie réelle**, contribuant activement au soutien de la création de valeur, au renforcement du tissu économique et à l'accompagnement durable de ses clients dans un contexte économique exigeant et en constante évolution.

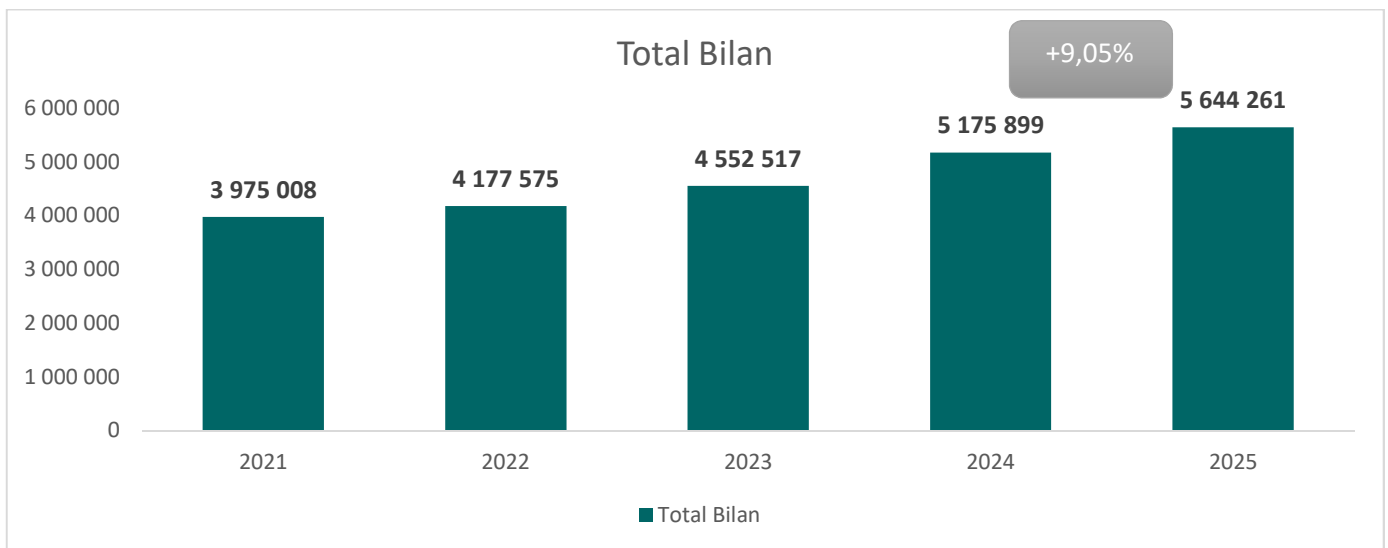
• Les dépôts et avoirs de la clientèle



En 2025, les **ressources collectées auprès de la clientèle** ont atteint **3 910 millions de dinars**, enregistrant une **progression de 3,5 %** par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution positive traduit la **confiance renouvelée de la clientèle** dans la solidité financière de l'UBCI ainsi que l'attractivité de son offre de produits d'épargne et de dépôts.

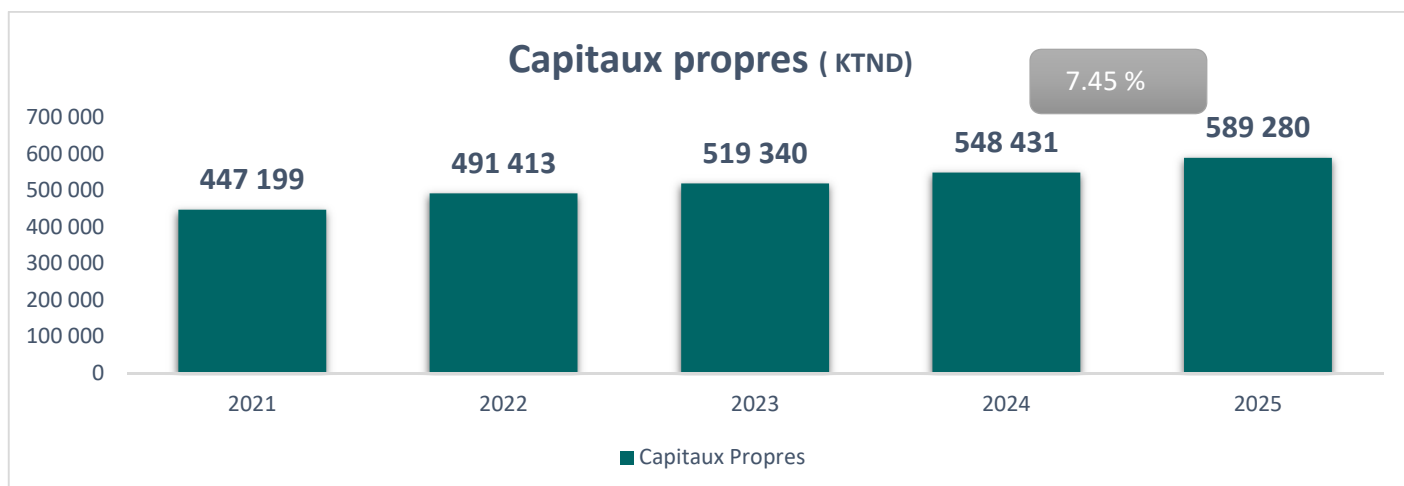
La croissance des ressources confirme également la capacité de la banque à **mobiliser durablement l'épargne** dans un environnement concurrentiel et marqué par des tensions sur la liquidité du système bancaire. Elle constitue un levier essentiel pour le **financement de l'activité de crédit**, contribuant à un équilibre maîtrisé entre emplois et ressources et renforçant la **résilience du modèle de financement** de l'UBCI.

• Le Bilan



Au terme de l'exercice 2025, l'UBCI a poursuivi sa dynamique de croissance, affichant une hausse de plus de 9 % de son Total Bilan, lequel s'est établi à 5 644 millions de dinars. Cette évolution traduit la solidité de la structure financière de la banque ainsi que sa capacité à développer ses activités dans un environnement économique et bancaire exigeant.

• Evolution des Capitaux propres



Avant affectation du résultat, les **capitaux propres** de l'UBCI se sont établis à **589 280 K TND au 31 décembre 2025**, contre **548 431 K TND** à fin 2024, enregistrant ainsi une **progression de près de 7,5 %**.

Cette évolution positive s'inscrit dans une dynamique continue de **renforcement des fonds propres**, traduisant la **solidité financière**, la **capacité bénéficiaire** et la **discipline de gestion** de la Banque. Elle conforte également le niveau de **solvabilité** de l'UBCI et lui permet de disposer de marges de manœuvre adéquates pour accompagner le développement de ses activités, tout en respectant les exigences prudentielles et réglementaires en vigueur.

A la date du 31 Décembre 2025, le capital social s'élève à 100 008 KDT composé de 20 001 529 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 31 Décembre 2025 à 589 280 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

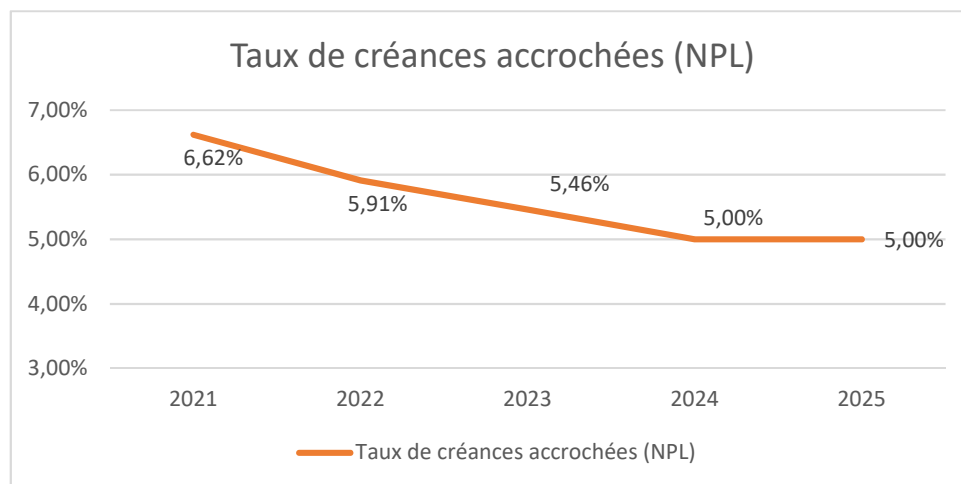
Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves à régime spécial		Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultat net de l'exercice	Total
			Réserves à régime spécial	Réserves réinvesti. Exonéré				
Capitaux Propres au 31/12/2024	100 008	10 000	-	61 607	322 720	3	54 093	548 431
Affectation résultat exercice 2024(*)	-	-	-	25 000	4 091	-	-29 091	0
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	-	-25 002	-25 002
Résultat au 31/12/2025							65 851	65 851
Capitaux Propres au 31/12/2025	100 008	10 000	-	86 607	326 811	3	65 851	589 280

(*) : Décisions de l'AGO du 29 Avril 2025.

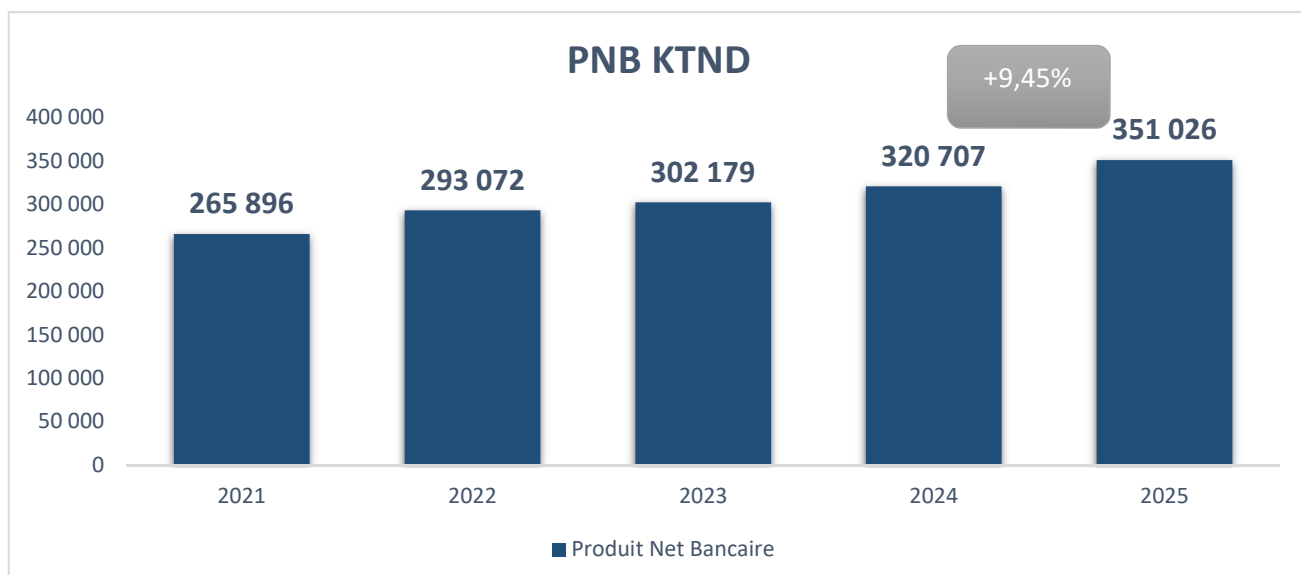
- Les risques

Une gestion du risque rigoureuse et performante

L'UBCI continue d'affirmer l'efficacité et la robustesse de son **modèle de gestion des risques**, reconnu comme l'un des plus performants du secteur bancaire. S'appuyant sur une **politique prudente d'octroi de crédits**, des processus d'analyse approfondis et un **suivi étroit du recouvrement des créances**, la Banque a poursuivi l'amélioration de la qualité de son portefeuille. En **2024**, le **taux de créances classées (NPL)** s'est maintenu à un niveau maîtrisé de **5 %**, traduisant une gestion rigoureuse du **risque de crédit** et une dynamique favorable en matière de prévention et de traitement des risques. Parallèlement, le **taux de couverture des créances par les provisions** s'est établi à **73,22 %**, reflétant une politique de provisionnement prudente.



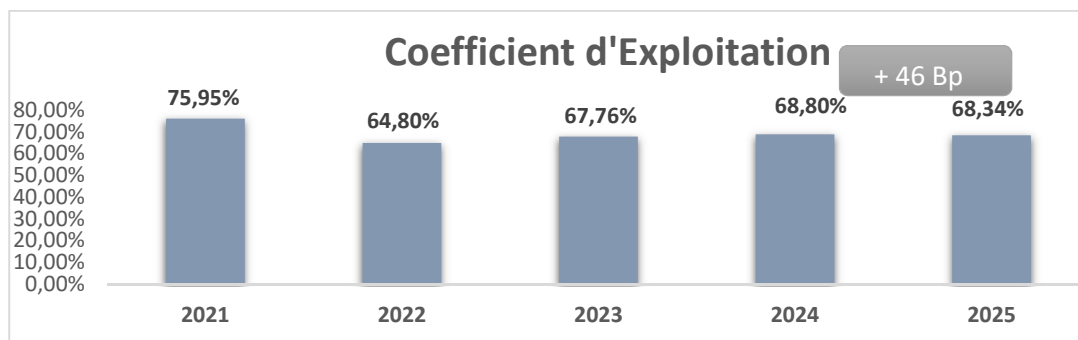
- Le Produit Net Bancaire



En 2025, le **Produit Net Bancaire (PNB)** de l'UBCI a progressé de **9,45 %**, reflétant une évolution favorable de l'activité bancaire. Cette performance s'appuie sur un **niveau élevé de produits d'exploitation bancaire**, qui se sont établis à **570 590 K TND**, tandis que les **charges d'exploitation bancaire** ont été contenues à **219 564 K TND**.

L'amélioration du PNB traduit ainsi un **équilibre maîtrisé entre la génération des revenus et la structure des charges**, permettant à la Banque de dégager une création de valeur accrue. Cette évolution renforce la capacité de l'UBCI à soutenir la rentabilité de ses activités et à consolider ses fondamentaux financiers dans un environnement opérationnel exigeant.

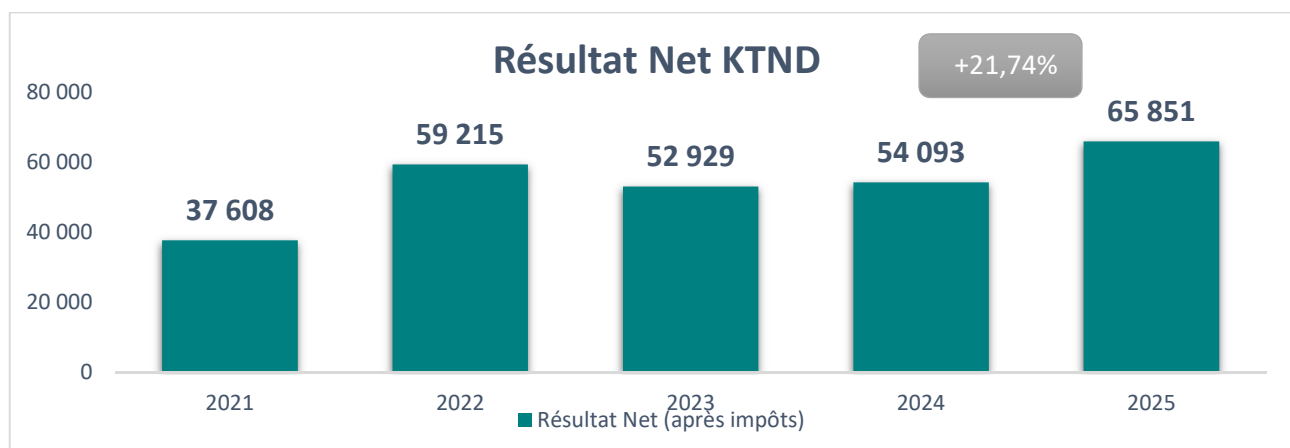
• Le Coefficient d'exploitation



Au titre de l'exercice **2025**, le **coefficient d'exploitation** de l'UBCI s'est établi à **68,34 %**, en amélioration par rapport à 2024. Cette évolution favorable traduit une **meilleure efficacité opérationnelle**, résultant d'une progression maîtrisée des charges au regard de la croissance de l'activité.

Toutefois, ce niveau demeure **relativement élevé**, s'expliquant en grande partie par la **phase de transformation profonde** que traverse actuellement la Banque. Celle-ci est engagée dans un **cycle d'investissement structurant**, marqué par la modernisation de ses systèmes, l'adaptation de son organisation et la mise en place de nouveaux leviers opérationnels, appelés à générer des **gains d'efficacité durables** à moyen terme.

• Le Résultat Net



Au titre de l'exercice **2025**, le **résultat net** de l'UBCI s'est établi à **65 851 K TND**, contre **54 093 K TND** à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une **progression de près de 22 %**. Cette amélioration significative illustre la **résilience financière** de la Banque ainsi que l'**efficacité des actions engagées** en faveur du **renforcement de sa rentabilité**, de l'**optimisation de la performance opérationnelle** et de la **maîtrise des risques**, dans un **contexte économique et réglementaire exigeant**.

• Le Plan Stratégique :

En M TND	Réalisé 2025	Prévision 2026	Prévision 2027	Prévision 2028	Prévision 2029
Produit Net Bancaire	351	384	432	510	609
Net des intérêts	184	192	239	287	353
Commissions et autres	167	191	194	222	256
Frais de gestion	239	267	272	296	335
Coefficient d'exploitation	68%	67%	63%	58%	55%
Autres produits et charges d'exploitation	4	4	4	4	4
Résultat avant impôts brut	109	121	164	218	278
Coût du risque	22	15	39	49	61
Résultat avant impôts	87	106	124	169	217
Impôts	26	40	49	66	85
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires et extraordinaires	- 2	-	-	-	-
Résultat net	66	67	75	102	132

Pour la période 2025-2029, le plan stratégique de l'UBCI vise l'atteinte d'un résultat net de 132 millions de dinars à l'horizon 2029, contre 66 millions de dinars réalisés en 2025. Cet objectif repose sur la mise en œuvre progressive du plan stratégique engagé dès l'exercice précédent, lequel s'articule autour du renforcement de l'excellence opérationnelle, de l'amélioration durable de la rentabilité, de l'optimisation de l'efficacité globale et de la consolidation du positionnement de la Banque.

- Le Compte de Résultat

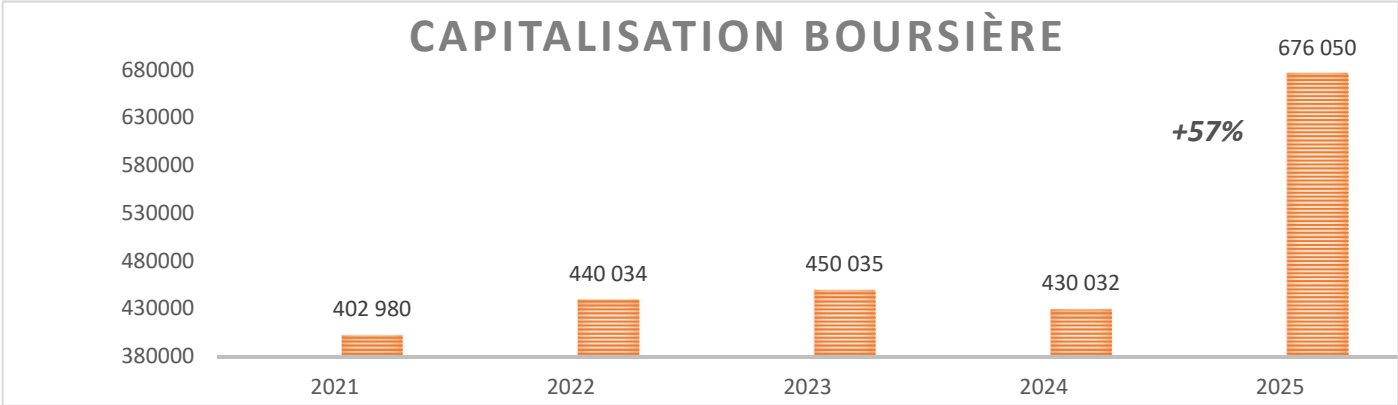
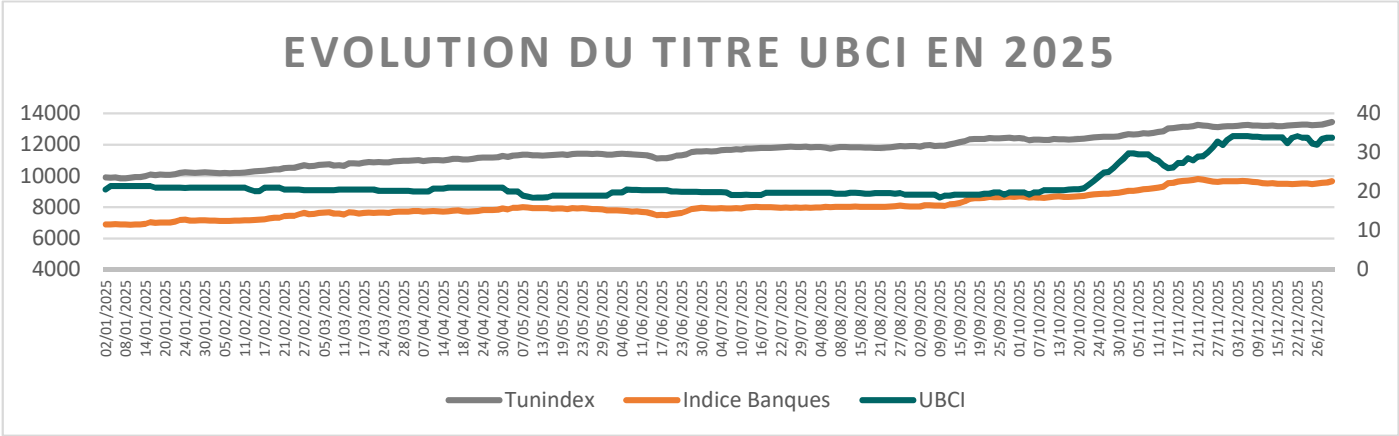
	Notes	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Produits d'exploitation bancaire:			
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	5.20	391 450	368 838
PR 2 – Commissions	5.21	76 381	77 855
PR 3 / CH 3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5.22	62 514	25 723
PR 4 - Revenus du portefeuille d'investissement	5.23	40 245	47 438
Total produits d'exploitation bancaire		570 590	519 854
Charges d'exploitation bancaire:			
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	5.24	-207 255	-189 336
CH 2 - Commissions encourues		-12 309	-9 811
Total charges d'exploitation bancaire		-219 564	-199 147
PRODUIT NET BANCAIRE		351 026	320 707
PR 5 / CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5.25	-20 614	-17 829
PR 6 / CH 5 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5.26	3 522	4 960
PR 7 - Autres produits d'exploitation		129	241
CH 6 - Charges de personnel	5.27	-148 288	-135 220
CH 7 - Charges générales d'exploitation	5.28	-68 507	-75 229
CH 8 - Dotations aux amortissements des immobilisations		-23 082	-10 186
RESULTAT D'EXPLOITATION		94 186	87 444
PR 8 / CH 9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	5.29	-1 967	3 671
CH 11 - Impôts sur les sociétés	5.30	-26 368	-37 022
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		65 851	54 093
PR 9 / CH 10 - Pertes provenant des éléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		65 851	54 093
Effets des modifications comptables		-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		65 851	54 093
RESULTAT PAR ACTION (DT)	5.31	3,292	2,704

IX. Tableau de Bord de l’Actionnaire

En 2025, l’action UBCI a enregistré un rendement total de 63.02%. Courant l’année, le cours a fluctué entre 18.45 TND au plus bas et 34.20 TND au plus haut.

En 2025, le volume total des échanges sur le titre UBCI s’est établi à 383 523 titres, pour un montant global de 10 millions de dinars. Le ratio Cours/Bénéfice (PER) s’élève à 12.3, tandis que le Bénéfice Par Action (BPV) atteint 1.27 dinar. À la clôture de l’exercice, la capitalisation boursière de l’UBCI s’est fixée à 676 millions de dinars, en nette progression par rapport aux 430 millions enregistrés fin 2024, soit une hausse de +57 %. Cette évolution permet à la Banque de gagner deux rangs et de se positionner au 7^e rang des capitalisations boursières parmi les établissements bancaires cotés.

ACTION UBCI	2021	2022	2023	2024	2025
Plus Haut	20,15	23,10	24.13	24.56	34.20
Plus Bas	19.50	19,8	20.5	21.00	18.45
Cours Moyen du mois de décembre	19.93	22.49	22.68	21.20	33.68
Cours au 31/12	19.80	22.00	22.50	21.50	33.80
Capitalisation boursière au 31/12 (Mille TND)	396 030	440 034	450 035	430 033	676 051
Dividende	0.75	1.250	1.250	1.250	1.300
Rendement sur valeur nominale (Dividende / Valeur Nominale)	15.00%	25.00%	25.00%	25.00%	26.00%
Dividend Yield (rendement du dividende)	3.79%	5.68%	5.55%	5.81%	3.84%



X. Pôle Business

L'UBCI réaffirme son engagement à maintenir une croissance commerciale dynamique, en tirant parti de la réorganisation de son réseau commercial. Cette structure, axée sur la spécialisation et la synergie, renforce la qualité relationnelle et favorise l'innovation. Tout en poursuivant son développement, la banque veille à une gestion optimale des risques, assurant ainsi la solidité de ses activités financières.

A. Le Réseau Commercial

La Banque a choisi une approche centrée sur la synergie et le cross-sell au profit d'une plus grande proximité et satisfaction client.

Le réseau commercial de l'UBCI est structuré autour de cinq Directions Régionales : Tunis Nord, Tunis Sud, Cap Bon, Sahel et Sud. Cette organisation territoriale vise à renforcer la proximité avec les clientèles Retail et TPME à travers le réseau d'agences, tout en s'appuyant sur l'expertise des chargés de comptes des Centres d'Affaires ainsi que sur les compétences des différentes lignes métiers spécialisées. Dans le cadre de la nouvelle segmentation adoptée par la banque, le segment TPME regroupe les entreprises réalisant un chiffre d'affaires compris entre 3 et 30 millions de dinars.

Cette approche dans l'accompagnement, personnalise l'offre pour chaque segment de clientèle et diversifie les solutions de financement avec une gamme de services financiers et extra-financiers. Les clients bénéficient ainsi d'un conseil financier et de l'expertise sectorielle de chargés d'affaires, mis au service de leurs projets de développement.

Engagée et responsable, la Banque déploie, à travers son réseau commercial, une offre structurée destinée à l'ensemble des segments du Retail, couvrant aussi bien les clients que les prospects. Elle renforce également sa présence au sein des universités, afin d'accompagner les étudiants dans la construction de leur parcours académique, notamment en mettant à leur disposition des solutions de financement adaptées et responsables.

Le Département du Réseau Commercial occupe une place centrale dans le projet EMERGENCE de la Banque. Plusieurs axes prioritaires ont été définis — et pour certains déjà engagés en 2025 — afin de renforcer sa contribution aux revenus et aux résultats, tout en offrant une expérience client nettement améliorée. Ces axes portent notamment sur : l'adaptation du maillage du réseau d'agences, le renforcement de la productivité commerciale, la refonte et la digitalisation du parcours client, la modernisation de l'offre produits, ainsi que la poursuite d'une dynamique maîtrisée sur le segment TPME.

Performances commerciales

Les encours moyens de ressources à vue non rémunérées en dinars ont enregistré une progression de **12,2 %**, tandis que les encours moyens de crédits ont augmenté de **8,1 %**. Cette dynamique est portée principalement par la croissance des crédits d'investissement, du leasing et des financements liés au cycle d'exploitation de nos clients.

Sur les marchés Retail et TPME, la Banque a adopté une politique de rémunération mesurée sur les placements à terme, privilégiant parallèlement la croissance des dépôts globaux. Cette orientation repose sur le développement du transactionnel et l'augmentation des flux captés, permettant de renforcer les ressources non exposées aux effets de surenchère sur les coûts.

Marché des TPME

Consciente de l'importance de l'écosystème des TPME en Tunisie, la Banque accorde une grande importance au développement du marché des TPME et élabore un modèle d'accompagnement spécifique pour répondre à leurs besoins.

La réorganisation de l'activité commerciale de la Banque, à travers l'unification des réseaux régionaux au sein d'un seul département, a permis de regrouper sous un pilotage harmonisé les segments TPE et PME, auparavant répartis entre les départements Retail et Corporate. Cette restructuration a contribué à une meilleure cohérence du modèle d'accompagnement et de l'offre dédiée, au bénéfice de ces segments de clientèle.

Ce modèle intégré repose sur des solutions de financement et d'investissement adaptées, ainsi que sur un suivi spécialisé répondant aux besoins spécifiques de ce marché. Cet accompagnement est renforcé par l'amélioration des outils de gestion des risques et par le développement des synergies entre les différents métiers de la Banque, notamment le factoring, le leasing, le cash management et le trade.

Grâce à ces synergies, la dynamique commerciale s'est poursuivie en 2025, avec une progression significative des encours moyens. Les ressources à vue non rémunérées en dinars ont enregistré une hausse de **16,2 %**, tandis que les encours moyens de crédits ont augmenté de **22,2 %**, portés principalement par les crédits d'investissement et les financements du cycle d'exploitation des clients TPME.

Crédit Conso UBCI

Le Crédit Conso UBCI, en tant que première plateforme de crédits scorés dans le pays, permet aux enseignes partenaires d'offrir à leur clientèle une solution de financement pour l'achat de produits en magasin.

Il s'agit d'une activité de crédits à la consommation en B to B, disponible auprès des principales enseignes de la grande distribution, ainsi qu'auprès d'une sélection de partenaires. Cette offre est ouverte tant aux clients de l'UBCI qu'aux non-clients, proposant des modalités d'octroi flexibles avec une réponse immédiate à distance.

En 2024, les marchés cibles ont été élargis afin d'intégrer de nouveaux secteurs d'activité, notamment l'enseignement privé (primaire, secondaire et universitaire), les initiatives liées à l'énergie durable, les matériaux de construction, les agences de voyages, les opérateurs de télécommunications ainsi que le secteur de la santé.

Cet élargissement s'est avéré particulièrement porteur en 2025, se traduisant par une progression significative du nombre de partenaires **(+62 %)** ainsi que des volumes produits **(+44 %)**.

B. Le Corporate Banking

Le Département du Corporate Banking se réorganise afin de mieux se positionner sur les différents segments de son Marché

En 2025, l'UBCI a confirmé son positionnement de banque de référence sur les activités de Corporate Banking. Cette performance repose sur l'expertise reconnue de ses équipes, capables d'accompagner aussi bien les entreprises locales que les groupes multinationaux dans la gestion de leurs enjeux financiers et opérationnels.

Grâce à cette maîtrise, la Banque continue d'offrir à ses clients un accompagnement global, combinant conseils financiers et non financiers, solutions de financement, dispositifs liés au développement durable, ainsi que des services de Trade et de Cash Management répondant aux meilleurs standards du marché.

Le dispositif commercial, structuré autour d'une spécialisation poussée couvrant les Larges Corporate, les Multinationales et les Institutionnels & Institutions Financières, garantit une prise en charge personnalisée. Il s'appuie à la fois sur la proximité humaine et sur des outils digitaux performants, renforçant l'efficacité commerciale et la qualité de la relation.

Performances commerciales

L'activité Corporate Banking a enregistré des indicateurs remarquables au cours de l'exercice 2025 :

- **Les encours moyens de ressources** affichent une progression notable de **16,2%**, tout en maintenant un coût de collecte maîtrisé.
- **Les encours moyens de crédits** progressent de **28,6%**, portés principalement par la dynamique des financements en TND. Cette croissance témoigne d'un engagement constant de la Banque au service du financement de l'économie nationale.
- **Le coût du risque** reste contenu à un niveau satisfaisant, confirmant la qualité du portefeuille et l'efficacité des dispositifs de suivi et de gestion du risque.
- **L'écart entre les ressources et les emplois** évolue favorablement, consolidant la capacité de l'UBCI à poursuivre le financement de ses clients et à soutenir la croissance de leurs activités.

C. Les Métiers Spécialisés

Portée par des expertises métiers reconnues et par l'engagement de ses équipes, l'UBCI poursuit son ambition de devenir le partenaire de confiance et de référence des entreprises tunisiennes, au service de ses clients et prospects.

La Bancassurance

La Bancassurance : un levier stratégique de croissance.

L'UBCI poursuit le développement de son offre en enrichissant son portefeuille avec une nouvelle gamme de produits de prévoyance, de capitalisation et d'assistance, destinée aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises. Cette évolution permet de renforcer la position de la Banque sur le marché de la Bancassurance, tout en proposant des solutions plus adaptées aux besoins de sa clientèle.

La Bancassurance constitue l'un des axes stratégiques majeurs pour le développement de l'activité. À la fin de l'année 2025, la Banque a lancé un plan stratégique ambitieux couvrant la période 2025-2029. Ce plan vise à intensifier l'accompagnement de proximité de la force de vente, à élargir l'offre par une gamme renouvelée de produits de prévoyance et d'épargne-assurance, ainsi qu'à digitaliser le parcours client en s'appuyant sur les performances du nouveau système d'information. L'objectif est de proposer une offre plus complète, plus diversifiée et mieux alignée sur les attentes du marché.

En 2025, cette activité a enregistré une progression favorable du Produit Net Bancaire (PNB) de **2 %** par rapport à 2024, confirmant son rôle moteur dans la dynamique de croissance de la Banque.

Leasing & Factoring

Leasing

En 2025, une dynamique commerciale soutenue a été déployée sur l'activité Leasing, aussi bien sur les segments Retail que Corporate. Cette mobilisation s'est traduite par une progression de **10 %** des mises enoyer par rapport à 2024.

La forte croissance de l'encours global résulte de la stratégie commerciale adoptée, reposant sur la diversification et l'élargissement des biens et secteurs financés. Couplée à une gestion rigoureuse du taux de créances accrochées, cette approche a permis de renforcer notre positionnement sur le marché, d'accroître notre part de marché et de générer une hausse significative du Produit Net Bancaire (PNB) à fin décembre 2025.

L'équipe Leasing continuera d'accompagner l'ensemble du dispositif commercial en 2026 à travers :

- des visites conjointes pour optimiser la couverture terrain,
- un ciblage stratégique des opérations et des deals à fort potentiel,
- un suivi rapproché des prescripteurs, concessionnaires et clients, qu'ils soient existants ou nouveaux prospects.

Factoring

L'activité Factoring affiche, pour sa part, une quasi-stabilité des encours et du PNB par rapport à 2024. Toutefois, l'année a été marquée par l'identification d'opportunités prometteuses, nourries par les efforts de ciblage indirect et par les effets de synergies croisées avec les autres métiers de la Banque. Ces leviers offrent des perspectives de développement intéressantes pour renforcer l'activité au cours des prochains exercices.

Trade Finance

En 2025, l'UBCI a consolidé son rôle d'acteur clé du commerce international grâce à un modèle Trade résilient, une dynamique soutenue sur l'export et un renforcement de ses partenariats internationaux.

LE **TRADE**, QU'IL SOIT MATERIEL OU FINANCIER, DEMEURE UN **LEVIER STRATEGIQUE MAJEUR** DE LA DYNAMIQUE ECONOMIQUE ET DU DEVELOPPEMENT DES ECHANGES INTERNATIONAUX. IL CONSTITUE A LA FOIS UN MOTEUR DE CROISSANCE POUR LA BANQUE ET UNE ACTIVITE NECESSITANT UNE **MAITRISE RIGOUREUSE DES RISQUES**, DANS UN ENVIRONNEMENT MARQUE PAR DES CONTRAINTES ECONOMIQUES ET REGLEMENTAIRES ACCRUES. SON EFFICACITE REPOSE SUR LA SOLIDITE DU CADRE REGLEMENTAIRE, L'INNOVATION DIGITALE ET LA PERTINENCE DES STRATEGIES MISES EN ŒUVRE.

Performance 2025 : volumes consolidés et dynamique résiliente

En 2025, l'activité Trade a fait preuve d'une solide résilience dans un contexte exigeant, avec une consolidation des volumes sur les produits documentaires et une croissance significative sur certains segments clés.

- **Lettres de Crédit Import (LC Import) :**
926 ouvertures ont été enregistrées pour un volume global de **906 M TND**, confirmant la place de l'UBCI parmi les acteurs de référence dans l'accompagnement des opérations d'importation.
- **Lettres de Crédit Export (LC Export) :**
L'activité a enregistré une progression remarquable, atteignant **288 M TND** contre **145 M TND en 2024**, soit plus de **+100 % en volume**. Cette croissance témoigne de la confiance accrue des exportateurs et de la capacité de la Banque à soutenir le commerce international.

Ces performances illustrent la **robustesse du modèle Trade** de l'UBCI et sa capacité à accompagner les entreprises dans un environnement économique en mutation.

Renforcement du positionnement stratégique

L'année a été marquée par la signature, en mai 2025, d'une **nouvelle ligne Trade avec Proparco**, venant compléter la ligne existante avec l'**EBRD**.

Cet appui de deux institutions financières internationales renforce :

- la capacité de financement des opérations documentaires,
- la crédibilité de l'UBCI auprès de ses contreparties étrangères,
- et son positionnement compétitif sur le marché du Trade Finance.

Digitalisation, qualité opérationnelle et conformité

La stabilisation du portail client **UTARDE**, après la migration de janvier 2025, a permis d'améliorer de manière significative :

- l'expérience utilisateur,
- la fluidité des processus,
- et les délais de traitement des opérations documentaires.

L'UBCI a également maintenu une **gestion rigoureuse des risques** et un **respect strict des exigences de conformité**, en cohérence avec ses objectifs prudentiels et les standards internationaux.

Perspectives

Les performances enregistrées reflètent l'engagement continu des équipes **Trade** et **Correspondent Banking**, mobilisées pour accompagner les clients dans leurs opérations internationales et capter les flux à forte valeur ajoutée.

Dans le cadre de la **Stratégie EMERGENCE 2029**, l'activité Trade renforcera encore sa dynamique en s'appuyant sur :

- le développement des partenariats internationaux,
- la montée en puissance des solutions digitales,
- et l'enrichissement de l'offre destinée aux entreprises actives dans le commerce extérieur.

En 2025, le Trade Finance a pleinement joué son rôle de levier stratégique pour l'UBCI, en soutenant les opérations import-export et en maintenant une relation de confiance avec les partenaires internationaux, malgré un contexte marqué par la notation souveraine, les défis du climat d'affaires et la migration vers le nouveau système d'information.

Le Cash management

Modernisation, Transition et Montée en Puissance des Solutions Digitales

En 2025, l'UBCI a poursuivi la transformation de son dispositif de Cash Management autour d'une offre modernisée, digitalisée et centrée sur l'optimisation des flux de trésorerie de ses clients entreprises. Soutenue par l'expertise de ses équipes technico-commerciales et de ses Relationship Managers, la Banque a déployé de nouvelles solutions tout en consolidant l'adoption de ses outils existants, malgré une année marquée par une transition technologique majeure.

Une transition stratégique : UCORT succède à Connexis

L'année 2025 a été marquée par une transition technologique majeure vers UCORT. Cette évolution s'est traduite par une dynamique commerciale positive, illustrée par la hausse du nombre de contrats, tandis que les flux et transactions reflètent les effets temporaires liés à la période de migration et aux ajustements techniques :

- 85 contrats UCORT souscrits en 2025 (vs 58 en 2024, +47 %)
- 5,13 millions de flux (vs 7,12 millions en 2024)
- 1,06 million de transactions (vs 1,45 million en 2024)

Cette croissance du nombre de contrats témoigne de l'adhésion rapide des clients à la nouvelle plateforme et confirme la pertinence de la stratégie de renouvellement du dispositif.

UBANK : une nouvelle solution digitale

Lancé en 2025 en remplacement d'UBCI Net, UBANK a progressivement trouvé son rythme, avec une période d'adaptation nécessaire pour les utilisateurs lors de la transition entre les deux plateformes.

Conçu pour simplifier et moderniser l'accès aux opérations bancaires, ce service digital a enregistré une adoption encourageante dès sa première année :

- 245 nouvelles adhésions Corporate
- 1 003 nouvelles adhésions Professionnels

À travers UBANK, l'UBCI répond à un besoin croissant de digitalisation des services bancaires et d'accès simplifié aux opérations en ligne, tout en poursuivant ses efforts pour optimiser l'expérience utilisateur et renforcer l'efficacité de la plateforme.

FILE ACT : un démarrage prometteur avec des volumes significatifs

Également introduit en 2025, **File Act** a été déployé pour automatiser l'échange sécurisé de fichiers structurés à forte volumétrie, notamment pour les virements salaires.

Dès sa première année, la solution a affiché une performance notable avec **plus de 110 millions de dinars** de flux canalisés via File Act, principalement liés aux opérations de paie

File Act s'affirme ainsi comme un levier puissant d'automatisation et d'amélioration des processus internes des entreprises clientes.

Réussite du passage à la norme SWIFT ISO 20022

2025 a également marqué un tournant majeur avec la réussite du passage à la **norme SWIFT ISO 20022 (norme MX)**, appelée à remplacer l'ancienne norme MT.

Cette évolution renforce :

- la qualité des données,
- la richesse des informations échangées,
- la conformité internationale,
- la sécurité et l'automatisation des paiements.

Le passage réussi à la nouvelle norme SWIFT ISO 20022 marque une étape clé, consolidant la capacité de l'UBCI à offrir à ses clients une infrastructure de paiement modernisée, fiable et pleinement alignée aux standards internationaux.

Des performances soutenues par l'engagement des équipes

Au-delà des solutions techniques, la performance 2025 du Cash Management repose sur la mobilisation constante des équipes commerciales. Les technico-commerciaux et Relationship Managers ont joué un rôle déterminant dans :

- la gestion de la transition UCORT,
- l'accompagnement personnalisé des clients,
- la promotion des nouvelles solutions,
- la prospection et la fidélisation.

MALGRE LES DEFIS LIES A LA MIGRATION TECHNOLOGIQUE, L'ANNEE 2025 SE DISTINGUE PAR LA CONSOLIDATION DU CASH MANAGEMENT DE L'UBCI.

LA MONTEE EN PUISSANCE DE UCORT, LE SUCCES DES NOUVEAUX PRODUITS (UBANK ET FILE ACT), AINSI QUE LA REUSSITE DU PASSAGE A ISO 20022, POSITIONNENT LA BANQUE COMME UN ACTEUR DE REFERENCE CAPABLE DE REPONDRE EFFICACEMENT AUX ENJEUX DE TRESORERIE DES ENTREPRISES DANS UN ENVIRONNEMENT EN PLEINE DIGITALISATION.

La Banque Privée

La Banque Privée adopte une approche distinctive sur le marché tunisien, fondée sur un accompagnement sur mesure destiné à une clientèle patrimoniale exigeante. Elle conjugue gestion bancaire courante, conseil spécialisé et structuration patrimoniale afin d'assurer une valorisation durable des actifs confiés.

Cette approche holistique repose sur la mobilisation d'une équipe multidisciplinaire composée de spécialistes produits, de gestionnaires de mandats et d'experts en ingénierie patrimoniale. Ensemble, ils conçoivent et déploient des solutions adaptées, intégrant conseil stratégique, allocation d'actifs, structuration patrimoniale et optimisation fiscale, afin de répondre de manière globale et cohérente aux besoins de la clientèle privée.

La Banque Privée s'appuie sur une organisation dédiée, des processus rigoureux et des standards élevés de confidentialité et de sécurité, garantissant une qualité de service optimale.

Elle est structurée autour de trois centres spécialisés :

- un centre à Tunis, intégrant un banquier privé dédié à la gestion des grandes fortunes
- un centre à Sousse ;
- un centre à Sfax ;

Ces centres opèrent en étroite synergie avec leurs Directions Régionales respectives, assurant proximité, réactivité et excellence relationnelle.

D. La salle des marchés

Au cœur de l'innovation financière : La Salle des Marchés de l'UBCI, un partenaire stratégique pour une gestion proactive des risques et une diversification optimale des solutions de couverture.

Missions

La Salle des Marchés de l'UBCI se positionne comme un partenaire stratégique de référence, apportant à ses clients une expertise technique pointue pour une gestion proactive des risques et une diversification optimale des solutions de couverture.

La Salle des Marchés assure :

- La gestion du risque de change et du risque de taux pour les clients de la banque.
- La commercialisation et le suivi des produits de marché : produits de change, produits de taux et produits dérivés.

- L'accompagnement des entreprises dans la mise en place de stratégies de couverture adaptées à leurs activités et à leur profil de risque.

Principales activités

Dans un environnement marqué par une forte volatilité des marchés financiers et des risques de change persistants, l'accompagnement de la Salle des Marchés (SDM) constitue un levier stratégique pour la protection et la performance des entreprises clientes. La SDM joue un rôle essentiel dans la gestion proactive des risques auxquels sont exposés les importateurs, exportateurs et investisseurs tunisiens.

Grâce à son expertise technique, la SDM propose des solutions de couverture adaptées permettant aux entreprises de :

- Sécuriser leurs marges en neutralisant l'impact des fluctuations de devises ou de taux d'intérêt.
- Stabiliser leurs coûts d'approvisionnement, particulièrement pour les importations facturées en devises volatiles comme le dollar.
- Optimiser la valorisation de leurs flux export, en alignant la stratégie de couverture sur leurs échéances et leurs cycles d'exploitation.
- Renforcer leur visibilité financière et faciliter la planification budgétaire.

Au-delà de la fourniture d'instruments de couverture, la SDM assure un accompagnement de proximité : analyse des expositions, simulations de scénarios, recommandations personnalisées et veille continue sur les marchés. Cette approche permet d'orienter les clients dans leurs décisions financières, tout en améliorant leur résilience face aux chocs externes.

Dans un contexte de tensions sur les grandes devises et de pressions sur la balance commerciale, cet accompagnement devient un facteur clé de compétitivité pour les entreprises tunisiennes. En les aidant à mieux anticiper et maîtriser leurs risques, la SDM contribue directement à la sécurisation de leur performance opérationnelle, tout en soutenant la stabilité globale du portefeuille clientèle de la banque.

La salle des marchés n'a cessé d'élargir son offre commerciale en diversifiant les produits proposés, afin de mieux accompagner le développement de ses clients, et ce, en ligne avec l'évolution du cadre réglementaire et en harmonie avec les initiatives de la Banque Centrale visant à promouvoir une gestion proactive des risques, telles qu'énoncées dans la circulaire n° 2021/2 relative aux instruments de couverture contre les risques de change, de taux d'intérêt et des prix des produits de base.

A travers le desk taux de la salle de marché, l'UBCI a été la première banque de la place à commercialiser les swaps de taux d'intérêt.

Le swap de taux permet la couverture totale ou partielle du risque de taux sur le notionnel du sous-jacents exposé, qu'il soit en fixe ou en variable, et ce pour la totalité ou une partie de la durée d'exposition de nos clients. Grâce à cette offre, nos clients sont désormais capables de gérer le risque de taux porté sur leur bilan et ont la possibilité de le couvrir avec la Salle des marchés de l'UBCI.

Grâce à une diversification stratégique de ses produits et une approche commerciale de proximité, l'UBCI s'engage pleinement à répondre de manière ciblée et proactive aux besoins spécifiques de ses clients.

La diversification des produits de la salle et une stratégie commerciale de proximité, tant avec les commerciaux qu'avec les clients, a été mis en place afin de mieux répondre aux besoins de nos clients. Des synergies ont été mises en œuvre pour permettre aux équipes de la salle des marchés de proposer des solutions adaptées, renforçant ainsi le rôle de partenaire de l'UBCI auprès de notre clientèle. Grâce à une gouvernance solide et une maîtrise rigoureuse des risques, les activités des marchés des capitaux ont continué à contribuer activement dans les résultats de la Banque.

Grâce à une stratégie clairvoyante, une offre enrichie et une disponibilité permanente de nos experts, la Salle des Marchés de l'UBCI continue d'être un levier de stabilité et de performance pour les entreprises de toute taille.

E. Le Funding

L'UBCI se distingue comme un partenaire de référence des bailleurs de fonds étrangers, grâce à son activité Funding, pleinement dédiée à la consolidation et au développement de ses partenariats stratégiques.

L'objectif de cette activité est de contribuer au développement et à la croissance de la banque à travers la mise en œuvre de partenariats avec les institutions financières internationales et avec les bailleurs de fonds étrangers. Ceci passe par la mise en place de lignes de crédits à moyen et long terme avantageuses, par la participation à ces programmes financiers à forte valeur ajoutée comme les lignes de garantie Trade et les mécanismes de partage de risque, et par la mise en œuvre de programmes d'assistance technique et de mise à niveau.

Le « Funding » se présente comme étant le point d'entrée de la banque sur ce domaine spécialisé. Ceci permet une meilleure efficacité sur le plan opérationnel et pour la gestion des produits offerts par les Bailleurs de fonds avec un périmètre bien défini au niveau de la banque.

L'entité Funding accompagne le développement commercial des différentes lignes de métier de la banque notamment sur les chantiers stratégiques de la Finance Durable et de l'accompagnement de la clientèle des PME et TPME.

Parmi les réalisations de l'année 2025, et dans le cadre de l'économie durable, la banque a participé au premier programme de Finance verte GEFF initié par la Banque Européenne de Reconstruction de développement **BERD** en Tunisie. La Banque se positionne comme le partenaire privilégié de la BERD sur ce programme à travers la mise à disposition d'une ligne de crédit de **10 MEUR** et d'un fonds de subvention pour ses clients TPME/PME pour les accompagner dans leurs projets d'énergies renouvelables, de maîtrise d'énergie, de la préservation de l'eau et d'économie circulaire.

Début 2026 a été marqué par la mise à disposition, pour l'UBCI, d'une nouvelle ligne de crédit attractive de **130 MTND** accordée par la **BEI**, appuyée par une subvention de l'Union Européenne. Cette ligne constitue un levier important pour accompagner les clients professionnels, TPME/PME et Corporate dans leurs besoins d'investissement et de fonds de roulement.

La Banque se positionne également comme un acteur important dans l'accompagnement de la croissance de sa clientèle TPME/PME à travers la mise à disposition de lignes de financement et de programmes d'assistance technique.

C'est dans ce cadre qu'une tournée régionale couvrant les principaux centres du pays (Nord, Cap-Bon, Sahel et Sud) a été organisée par la banque en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement **BEI**, pour proposer des solutions concrètes de financement, des outils pour améliorer la compétitivité internationale des PME, et un accompagnement personnalisé visant à renforcer leur intégration dans les chaînes de valeur exportatrices spécifiques à chaque région. Ceci s'inscrit dans le cadre du Trade and Competitiveness Program (TCP) lancé par la BEI.

Le TCP prévoit un dispositif de financement destiné aux entreprises des secteurs directement liés au renforcement des chaînes de valeur à l'export (l'agroalimentaire, l'automobile ou encore le textile). Il est également assorti de garanties pour couvrir le risque des institutions financières prêtes à jouer le jeu de canaliser l'octroi de leurs prêts vers des projets générateurs d'impacts sociaux ou environnementaux.

L'UBCI a participé également à plusieurs programmes de financement PME sur l'agriculture durable et notamment le programme **PRASOC**, pour lequel la banque a reçu un prix de distinction, et le programme TPME/PME de la **Banque Mondiale**, où plusieurs projets d'une valeur de **16 MTND** ont été mis en place.

La Banque renforce son accompagnement auprès de ses clients TPME et PME en mettant à leur disposition des lignes de financement spécifiques et bonifiées : la ligne Italienne, dédiée aux biens et services d'origine **italienne**, la ligne **Espagnole** pour les produits en provenance d'Espagne, et la ligne **Française** pour financer les biens et services d'origine française.

En se positionnant comme un acteur majeur sur le domaine de la Finance Durable, l'UBCI se présente comme un partenaire solide de ses clients à travers la ligne de crédit GEF et le programme ADAPT.

Ce programme est financé par l'Union Européenne et supervisé par la Coopération Italienne pour promouvoir les projets à caractère durable et évoluant dans la chaîne de valeur agricole et de pêche. Plusieurs dossiers ont été mis en place par l'UBCI depuis la signature de la convention avec la Coopération Italienne en mai 2024. La Banque sera partenaire sur la 2ème phase du projet qui prévoit le déboursement de 8 millions d'euros comme subvention aux fonds propres pour les investisseurs.

Grâce à l'accompagnement financier, plusieurs programmes d'assistance technique ont été lancés avec les bailleurs de fonds internationaux. Leur objectif principal est de soutenir la banque et ses clients sur les thématiques durables (notions ESG, finance verte, transformation, etc.) ainsi que sur les aspects financiers et stratégiques (compétitivité, positionnement sur les secteurs porteurs, efficience financière, business model, certification, etc.).

XI. LA RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

L'UBCI, acteur bancaire engagé pour une croissance responsable et durable

Dans un contexte économique mondial marqué par des transformations profondes, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et le Développement Durable (DD) ne constituent plus une option, mais un levier stratégique de performance et de résilience. Les organisations sont aujourd'hui appelées à concilier création de valeur économique, impact social et sociétal positif et préservation de l'environnement.

Le développement durable, défini comme la capacité à répondre aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures, s'inscrit au cœur des nouveaux modèles économiques. En 2015, l'adoption du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 par les Nations Unies a marqué un tournant majeur, avec la définition de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) destinés à construire un avenir plus inclusif, équitable et durable.

En effet depuis 2015, l'UBCI s'est inscrite pleinement dans cette dynamique en intégrant la RSE au cœur de sa stratégie globale. Première banque tunisienne labellisée « Engagé RSE », l'UBCI affirme son ambition de renforcer continuellement ses pratiques responsables et d'améliorer la transparence de son reporting, notamment à travers l'alignement sur les standards internationaux GRI, référence mondiale en matière de communication extra-financière.

Dans un environnement où les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) deviennent déterminants pour les investisseurs et les parties prenantes, la performance ne se mesure plus uniquement à l'aune des résultats financiers. Elle intègre désormais la maîtrise des risques, l'innovation durable, l'optimisation des ressources et la contribution au développement socio-économique.

Guidée par une culture d'éthique, d'intégrité et de responsabilité, la gouvernance de l'UBCI repose sur les meilleures pratiques internationales. La Direction RSE pilote l'ensemble des engagements de la banque à travers un plan d'action structuré, mobilisant toutes les entités et impliquant activement les collaborateurs dans la mise en œuvre des initiatives durables. À l'UBCI, la RSE constitue un vecteur stratégique de la synergie entre les différentes entités en lien avec la responsabilité sociale et environnementale au sein de la banque.

L'UBCI LABELISEE 'ENGAGE RSE' ET RESPONSIBILITY EUROPE CSR BY AFNOR INTERNATIONAL:

L'UBCI renouvelle son label « Engagé RSE » délivré par l'AFNOR et décroche la certification internationale « Responsibility Europe » CSR. La banque franchit une nouvelle étape dans son engagement en faveur du développement durable et de ses axes de responsabilité.

En septembre 2025, la banque annonce le renouvellement de son label « Engagé RSE » au niveau « confirmé » délivré par AFNOR Certification, organisme indépendant et expert, ainsi que l'obtention de la certification internationale « Responsibility Europe » CSR.

Déjà distinguée en 2022, l'UBCI confirme cette année ses progrès dans la mise en œuvre des principes de l'ISO 26000. Le label « Engagé RSE », basé sur une évaluation rigoureuse couvrant plusieurs sites et de nombreux entretiens avec les parties prenantes, atteste de la qualité et de la crédibilité de ses pratiques. Il reconnaît l'engagement de la banque dans des domaines essentiels tels que la gouvernance, la relation client, l'implication dans les communautés et le développement local, les relations et conditions de travail, la protection de l'environnement, la loyauté des pratiques, et le respect des droits de l'homme.

Par ailleurs, la certification « Responsibility Europe », fruit d'une initiative du Groupe AFNOR (France), de l'INDR (Luxembourg) et d'Ecoparc (Suisse), place l'UBCI parmi les entreprises les plus exigeantes et pragmatiques en matière de RSE. Ces distinctions reconnaissent la rigueur et l'efficacité de la démarche RSE de la banque, illustrant sa capacité à transformer ses engagements en actions à fort impact.

• Notre Responsabilité Economique



À l'UBCI, la responsabilité économique dépasse la simple performance financière. En 2025, elle se traduit par un engagement concret en faveur d'une croissance durable, inclusive et responsable. La Banque soutient activement les Petites et Moyennes Entreprises (PME), accompagne l'innovation et l'entrepreneuriat, et participe au développement de projets à fort impact économique et social.

✓ L'UBCI REJOINT LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES : UN ENGAGEMENT RENFORCÉ EN FAVEUR DES STANDARDS INTERNATIONAUX

L'UBCI franchit une étape historique dans son parcours de responsabilité sociétale en rejoignant officiellement le Pacte Mondial des Nations Unies (UN Global Compact), la plus importante initiative de durabilité au monde. En adhérant à ce cadre international, la Banque s'engage à intégrer les dix principes fondamentaux relatifs aux droits humains, aux normes du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption au cœur de sa stratégie et de ses opérations quotidiennes. Cette démarche volontariste ne se limite pas à une simple conformité ; elle traduit la détermination de l'UBCI à agir comme un catalyseur de progrès, alignant ses performances financières sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). En rejoignant cette communauté mondiale de leaders responsables, l'UBCI réaffirme son ambition de bâtir une économie plus inclusive et résiliente pour la Tunisie et les générations futures.

✓ ACCOMPAGNEMENT DES START-UPS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES IPTIC

L'UBCI renforce son rôle de partenaire clé de l'innovation en accompagnant le programme "Impact des politiques d'emploi et création d'emplois dans les TIC en Tunisie", déployé à Tunis, Sousse et Sfax. Menée en collaboration avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et financé par l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA), cette initiative dépasse le simple soutien financier pour offrir aux jeunes entrepreneurs un véritable écosystème de croissance. À travers le mentorat et le transfert de compétences critiques, la Banque favorise l'émergence de start-ups à fort impact économique et social et propose des solutions de financements adéquats. Cet engagement témoigne de la volonté de l'UBCI de bâtir un tissu entrepreneurial résilient et durable, capable de transformer les idées novatrices en leviers de prospérité pour les régions et l'économie nationale.

✓ PARTICIPATION AU FORUM AFRIQUE-FRANCE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

En avril 2025, l'UBCI a participé activement au Forum Afrique-France pour la Transition Écologique et Énergétique qui s'est tenu à Tunis, renforçant son rôle dans le développement durable et la finance verte. Cet événement a permis à la banque d'échanger avec des acteurs internationaux et des clients stratégiques,

de partager ses initiatives en matière d'énergies renouvelables et de projets climatiques, et de s'aligner sur les meilleures pratiques pour accompagner la transition énergétique en Tunisie et en Afrique.

✓ MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE CRÉDIT VERT – UBCI, BERD ET UNION EUROPÉENNE

Fruit d'une collaboration stratégique avec la **BERD et l'Union Européenne**, une ligne de crédit **de 10 millions d'euros** a été déployée pour soutenir le financement de projets durables et verts à travers le programme GEF. Cet investissement majeur est spécifiquement dédié aux PME et start-ups tunisiennes engagées dans la transition énergétique, l'efficacité des ressources et les projets à fort impact environnemental. Par ce dispositif, l'UBCI renforce sa position de leader de la finance durable, offrant à ses clients les moyens concrets de transformer les défis climatiques en leviers de croissance. Cette initiative constitue un moteur essentiel pour l'émergence d'une économie nationale plus verte, résiliente et conforme aux standards internationaux.

✓ PROMOUVOIR L'INCLUSION FINANCIÈRE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'UBCI confirme son engagement en faveur de l'inclusion financière en facilitant l'accès de tous aux services bancaires, et en consolidant son rôle de banque citoyenne. À ce titre, elle entretient des partenariats solides avec les principales institutions de microfinance du pays, dont Enda Tamweel, Tayssir, Advans, Microcred, AMEL et DAAM. En 2025, cet engagement s'est renforcé avec l'octroi de 86 millions de dinars à ces partenaires, permettant à des milliers de personnes à revenus modestes de développer et de financer leurs initiatives économiques. À la clôture de l'exercice, les encours dédiés à ce secteur stratégique atteignent 209 millions de dinars. Grâce à ce soutien d'envergure, l'UBCI s'affirme comme un acteur clé de l'inclusion sociale, faisant de la microfinance un véritable moteur d'autonomie, d'entrepreneuriat et de dynamisation de l'économie locale.

✓ UN ENGAGEMENT RÉAFFIRMÉ DANS LE FINANCEMENT DURABLE

L'élan en faveur de la transition énergétique et écologique franchit un nouveau palier avec la consolidation des dispositifs de finance durable portés par l'UBCI. Ce déploiement est complété par des financements ciblés via les programmes **PRASOC, ADAPT** avec le renouvellement de la ligne de **8 millions d'euros et la Banque Mondiale**, totalisant des investissements stratégiques pour le tissu économique national. Au-delà du financement, l'UBCI investit dans le renforcement des capacités de ses clients PME et de ses collaborateurs, garantissant une maîtrise optimale des risques ESG pour une croissance pérenne et responsable.

✓ DES PRATIQUES ÉTHIQUES ET RESPONSABLES DANS LE CHOIX DE NOS FOURNISSEURS

L'intégrité et la responsabilité guident chaque étape de la chaîne d'approvisionnement au sein de l'UBCI. À travers sa Charte RSE, la banque impose des standards pour garantir des conditions de travail sécurisées et le respect rigoureux des droits humains chez tous ses partenaires. Chaque fournisseur sélectionné s'associe formellement à cette démarche en signant une lettre d'engagement, validant ainsi son adhésion aux principes de responsabilité sociale de l'institution. En agissant comme un donneur d'ordre engagé, l'UBCI diffuse ses valeurs éthiques bien au-delà de ses propres murs, favorisant un écosystème économique plus juste et transparent.



Notre Responsabilité Sociale

À travers un dialogue social renforcé, la banque déploie des actions concrètes dédiées à l'amélioration de la vie sociale et au bien-être socioprofessionnel de ses collaborateurs. Cet engagement durable se traduit également par une stratégie de formation d'excellence, rigoureusement adaptée aux évolutions des métiers.

✓ L'ENGAGEMENT POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMMES-FEMMES

La parité et la mixité constituent des leviers de performance majeurs au sein de l'UBCI, qui affiche en 2025 une progression historique de ses indicateurs de diversité. Avec 53 % de femmes dans son effectif total (soit 704 collaboratrices sur 1321 employés), la banque dépasse largement les standards du secteur financier local.

Cette dynamique de féminisation se reflète également dans les instances de décision : les femmes représentent désormais 40 % du management, 50 % des membres du Comité Exécutif et 40 % du Conseil d'Administration. Au-delà de ces chiffres, l'UBCI garantit un environnement de travail protecteur, en veillant au respect rigoureux des obligations de protection sociale et en déployant des programmes de prévention active pour la santé et le bien-être de l'ensemble de ses talents.

✓ CRÉATION ET PÉRENNISATION D'UN FONDS SOCIAL DE SOLIDARITÉ

La culture de l'entraide et de la cohésion interne prend une dimension concrète à travers le Fonds Social de Solidarité (FSS), une initiative majeure que l'UBCI a consolidée en 2025. Succédant au dispositif exceptionnel lié à la crise sanitaire, ce fonds repose sur un modèle de partage unique : il est alimenté par la contribution volontaire d'un jour de congé de la part des collaborateurs, doublée par un apport complémentaire de la banque. Ce mécanisme de solidarité active permet d'apporter un soutien financier crucial aux employés faisant face à des situations de détresse ou à des problèmes de santé graves. En transformant cet élan collectif en un outil de protection durable, l'UBCI réaffirme son engagement profond envers le bien-être et la dignité de son capital humain.

✓ COUP DE POUCE

Le programme "Coup de Pouce" marque un jalon symbolique avec le lancement de sa 10ème édition, confirmant la pérennité de l'engagement social de l'UBCI. Ce dispositif phare soutient des initiatives d'intérêt général portées par des associations au sein desquelles nos collaborateurs s'investissent personnellement. En 2025, le programme continue de lutter contre la précarité, l'isolement et les défis de santé, tout en plaçant le bénévolat actif au cœur de la culture d'entreprise. Cette édition anniversaire célèbre une décennie d'engagement civique, transformant chaque collaborateur engagé de l'UBCI en un véritable acteur du changement social en Tunisie.

✓ MICRO-DON – SOUTIEN AUX ACTIONS SOLIDAIRES

À travers le dispositif innovant du Micro-Don, l'engagement social prend une dimension collective en permettant aux collaborateurs de soutenir des causes d'intérêt général par l'arrondi solidaire. Ce mécanisme, à la fois simple et puissant, transforme de petites contributions individuelles en un levier de financement significatif pour les associations partenaires. En facilitant cet élan de générosité au sein de ses équipes, l'UBCI réaffirme sa culture de solidarité et son rôle de catalyseur de l'impact social. Le Micro-Don

incarne ainsi une vision de la responsabilité partagée, où chaque geste compte pour bâtir une société plus équitable et inclusive.



• Notre Responsabilité Civile

L'UBCI dépasse sa fonction bancaire pour s'affirmer comme une institution citoyenne, moteur de progrès social. Nous traduisons nos valeurs en actions concrètes : lutter contre l'exclusion, garantir l'égalité des chances par l'éducation et préserver le patrimoine tunisien. Pour l'UBCI, être une banque responsable, c'est investir chaque jour dans l'humain pour bâtir une société solidaire et durable.

✓ PARTENARIAT AVEC MÉDECINS DU MONDE

Au-delà de l'appui financier, c'est une véritable mobilisation humaine qui caractérise le partenariat solidaire scellé avec Médecins du Monde. Grâce à la participation active de nos bénévoles, s'engageant directement sur le terrain, l'UBCI renforce les dispositifs d'accès aux soins de base pour les populations les plus précaires et isolées du pays. Cette collaboration illustre la conviction profonde que la responsabilité d'une institution financière doit s'étendre à la protection de la dignité humaine. En unissant nos forces à celles des acteurs humanitaires, nous participons activement à la réduction des inégalités sanitaires et réaffirmons notre rôle de partenaire de confiance, engagé pour une société tunisienne plus saine, plus juste et plus résiliente face aux crises.

✓ CLÔTURE DES ATELIERS À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE SIDI HASSINE

L'aboutissement des ateliers créatifs et pédagogiques menés à l'école primaire de Sidi Hassine a été célébré lors d'une fête organisée par l'UBCI. Bien plus qu'une simple présence, cette action s'inscrit dans une démarche de proximité visant à stimuler l'éveil intellectuel et l'épanouissement personnel des jeunes élèves issus de zones urbaines sensibles.

À travers l'implication active de ses bénévoles aux côtés des équipes éducatives, la Banque renforce son soutien à ces espaces d'apprentissage alternatifs, contribuant ainsi à réduire les inégalités scolaires et à offrir aux enfants les outils nécessaires pour nourrir leur curiosité et développer leur potentiel.

✓ L'ENGAGEMENT DE L'UBCI DANS LA LUTTE CONTRE LE DIABÈTE A SFAX

L'UBCI s'est activement mobilisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le diabète, en nouant un partenariat stratégique avec la Maison du Diabète de Sfax et les laboratoires Novo Nordisk. Cette initiative d'envergure a permis de déployer des actions concrètes de sensibilisation, de dépistage précoce et d'éducation thérapeutique auprès des citoyens. En s'impliquant directement dans la lutte contre cette maladie chronique, la banque réaffirme son rôle d'acteur citoyen responsable, soucieux de la santé publique et du bien-être de la communauté. Ce soutien témoigne de la volonté de l'UBCI d'accompagner les structures médicales de proximité pour favoriser un accès plus large à l'information et à la prévention, piliers essentiels d'une société plus saine et résiliente.

✓ SOUTIEN À LA RENTRÉE SCOLAIRE – ÉDUQUE-MOI À GAFSA

À l'occasion de la rentrée scolaire, l'UBCI a réaffirmé sa mission de solidarité en soutenant l'initiative « Éduque-moi » dans la région de Gafsa. En ciblant spécifiquement les enfants orphelins, cette action a permis de lever les barrières matérielles qui freinent trop souvent le parcours éducatif des plus vulnérables. Grâce à l'implication active de ses bénévoles aux côtés des équipes locales, la banque renforce son engagement humain par la prise en charge complète des fournitures et équipements scolaires, elle ne se contente pas d'offrir des outils, elle offre la dignité et la sérénité nécessaires à une scolarité réussie. Cette intervention souligne la volonté de l'UBCI de transformer son ancrage régional en un levier d'inclusion sociale, garantissant que chaque enfant, quelle que soit sa situation, puisse envisager son avenir avec espoir et confiance.

✓ SOUTIEN À L'ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ POUR LES AVEUGLES À GABÈS

L'UBCI renforce son action en faveur de l'inclusion des personnes à besoins spécifiques en apportant un soutien à l'association IBSAR en faveur de l'établissement spécialisé pour les aveugles à Gabès. Grâce à l'implication de ses bénévoles aux côtés des équipes de terrain, ce partenariat vise à transformer le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes en modernisant leurs outils d'apprentissage et en facilitant leur accès à l'autonomie. Au-delà de l'aide matérielle, cet engagement incarne la volonté de la Banque de briser l'isolement des populations vulnérables et de garantir une véritable égalité des chances au cœur des régions.

✓ SOUTIEN AU FESTIVAL INTERNATIONAL HANDY MUSIC – COLLABORATION IBSAR

Sous l'égide de l'art et de la solidarité, la 7^e édition du Festival international Handy Music a brillamment mis en lumière le talent des artistes non et malvoyants. Organisé par l'association IBSAR avec le soutien actif de l'UBCI, ce rendez-vous d'envergure a bénéficié de collaborations prestigieuses avec le ministère des Affaires Culturelles, l'Ambassade de Suisse et le bureau de Monaco. En s'associant à cet événement qui a rassemblé 13 pays, la Banque réaffirme son engagement en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances. Cette initiative illustre la volonté de l'UBCI de briser les barrières par la culture, valorisant ainsi la créativité sans limites des personnes en situation de handicap.

✓ L'UBCI, PARTENAIRE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE HAMMAMET

L'UBCI réaffirme son attachement indéfectible à la scène culturelle tunisienne en renouvelant son partenariat avec le Festival International de Hammamet. En soutenant ce rendez-vous emblématique, la banque s'inscrit au cœur du rayonnement artistique national et favorise l'accès à une culture d'excellence pour tous. Cet engagement témoigne de notre conviction profonde : la culture est un levier de cohésion sociale et un moteur de développement intellectuel. À travers ce mécénat, l'UBCI ne se contente pas d'accompagner un événement, elle participe activement à la valorisation des talents et à la pérennité du patrimoine immatériel de la Tunisie.

✓ MÉCÉNAT SPORTIF – VAGA RUN

L'UBCI a soutenu la 2^{ème} édition du semi-marathon "VAGA RUN 2025", qui s'est tenue le 27 avril dans la région de Béja. En s'associant à cet événement sportif et caritatif, la banque transforme l'effort collectif en un geste de solidarité concret : les fonds collectés sont intégralement dédiés au Centre Pilote de l'Association d'Éducation Spécialisée de Béja. Ce partenariat stratégique renforce notre ancrage local dans une région où nous sommes activement présents, tout en réaffirmant notre engagement en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances. Pour l'UBCI, le sport devient ici un levier puissant de cohésion sociale et de soutien aux structures locales essentielles.

✓ SOUTIEN AU « TOURNOI DU CŒUR » – ASSOCIATION GAIA

Fidèle à ses valeurs de solidarité, l'UBCI a renouvelé son soutien au tournoi de golf, "Tournoi du Cœur" au profit de l'Association GAIA. Cet engagement solidaire vise à soutenir la ferme thérapeutique de l'association, dédiée à l'inclusion et à l'épanouissement des personnes en situation de handicap. À travers cet événement, la banque réaffirme son rôle actif dans la promotion de l'insertion sociale et son soutien indéfectible aux structures qui œuvrent pour la dignité et l'autonomie des plus vulnérables.

✓ L'UBCI S'ENGAGE POUR LA 10ÈME ÉDITION DE « COURIR CONTRE LE CANCER »

La lutte contre la maladie et la promotion de la prévention ont été au cœur de la 10ème édition de la manifestation sportive et solidaire "Courir contre le cancer". Organisée en partenariat avec l'Association Nourane, cette mobilisation a vu une participation enthousiaste des collaborateurs, témoignant d'une volonté commune de sensibiliser l'opinion publique à l'importance du dépistage précoce et d'un mode de vie sain. À travers ce partenariat, l'institution contribue au financement des programmes de prévention et d'accompagnement des patients, renforçant ainsi son impact positif sur la santé publique en Tunisie. Cet élan collectif réaffirme un engagement citoyen profond, où le sport devient un levier d'espoir et de solidarité nationale.

✓ L'UBCI, PARTENAIRE OFFICIEL DU TENNIS OPEN & SOUTIEN À L'ASSOCIATION PARA TENNIS

Le dynamisme de la scène sportive tunisienne trouve un appui de taille avec la participation de l'UBCI en tant que partenaire officiel du Tennis Open 2025. Cet engagement dépasse le simple parrainage pour devenir une célébration des valeurs de rigueur, de fair-play et de dépassement de soi, qui sont au cœur de l'identité de notre institution. En soutenant une compétition de cette envergure, la Banque contribue activement au rayonnement international de la Tunisie et offre une plateforme d'inspiration pour la jeunesse, illustrant ainsi sa conviction que le sport d'excellence est un puissant vecteur de cohésion sociale et un moteur de vitalité pour l'ensemble de la communauté.

Cette vision inclusive du sport se reflète également dans le soutien apporté à l'Association Para Tennis Club, première structure tunisienne dédiée à l'handisport pour la pratique du tennis. En accompagnant cette initiative, l'UBCI s'engage à démocratiser l'accès au sport pour les personnes en situation de handicap, encourageant l'égalité des chances, l'intégration sociale et le dépassement de soi. À travers ce partenariat, la Banque réaffirme sa volonté d'agir pour une Tunisie où chaque talent, quelles que soient ses capacités physiques, trouve sa place sur le court et dans la société.

• Notre Responsabilité Environnementale



La maîtrise de l'impact environnemental est au cœur des engagements de l'UBCI. La Banque agit pour réduire son empreinte écologique en optimisant ses ressources, en adoptant des pratiques internes responsables et en orientant ses financements vers des projets durables. Par cette démarche proactive, l'UBCI contribue concrètement à une économie plus propre et plus résiliente, tout en soutenant la transition environnementale de la Tunisie.

✓ **UBCI, WWF & AFD : UNE ALLIANCE ENGAGÉE POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ**

L'UBCI a activement contribué aux ateliers nationaux dédiés à la réforme des politiques publiques en faveur de la biodiversité, aux côtés du WWF et de l'AFD. Par cette participation stratégique, la banque affirme sa volonté d'intégrer la préservation du capital naturel au cœur des décisions économiques et sectorielles en Tunisie. Cet engagement témoigne de notre rôle de conseiller et de financeur responsable, mobilisé pour instaurer un cadre durable qui protège nos écosystèmes tout en soutenant un développement économique résilient.

✓ **L'UBCI, PARTENAIRE DU FORUM MONDIAL DE LA MER**

La préservation de la Méditerranée et le potentiel de l'économie bleue ont été au centre des échanges lors du Forum Mondial de la Mer à Bizerte, un rendez-vous méditerranéen d'envergure auquel l'UBCI a activement pris part. En s'associant à cette initiative, la banque souligne l'urgence de protéger nos écosystèmes marins, piliers de l'avenir durable de la Tunisie. Cet engagement témoigne de notre volonté de soutenir des solutions innovantes et de financer des projets maritimes responsables, capables de concilier une croissance économique pérenne avec le respect de la biodiversité marine. À travers sa présence, l'UBCI se positionne comme un partenaire clé pour transformer les défis environnementaux maritimes en opportunités de développement durable.

✓ **PARTICIPATION AU FORUM INTERNATIONAL DE LA DÉCARBONATION À L'UTICA**

Le siège de l'UTICA a vibré au rythme de l'événement majeur "Pioneering Decarbonisation for a Sustainable Future" en 2025, une initiative de haut niveau à laquelle l'UBCI a activement pris part. En s'associant à ces échanges, la banque réaffirme son rôle de moteur de la transition énergétique en Tunisie. Ce soutien concret témoigne de notre volonté d'accompagner le tissu industriel et économique vers des modèles de production bas carbone, tout en renforçant notre offre de finance verte pour un avenir durable et résilient. À travers cette présence, l'UBCI confirme son engagement à placer les enjeux climatiques et la durabilité au centre du développement économique national.

✓ **PARTENARIAT UBCI - KUMULUS : UNE INNOVATION POUR LA PRÉSERVATION DE L'EAU**

Face à l'urgence du stress hydrique et à la prolifération des déchets plastiques, l'UBCI accélère sa transition écologique en s'alliant à la startup tunisienne Kumulus. Ce partenariat permet le déploiement de solutions technologiques innovantes capables de transformer l'humidité de l'air en eau potable, réduisant ainsi drastiquement la dépendance aux bouteilles en plastique à usage unique. En installant ces dispositifs sur plusieurs de ses sites, la banque ne se contente pas de préserver les ressources naturelles ; elle soutient l'entrepreneuriat local et sensibilise activement ses collaborateurs et clients à l'éco-responsabilité.

✓ **NUDGE ENVIRONNEMENTAL : CULTIVER LES ÉCO-GESTES AU QUOTIDIEN**

L'UBCI déploie une stratégie de Nudge Environnemental innovante au sein de son siège et de son vaste réseau d'agences. Par la diffusion de messages subtils et de dispositifs visuels incitatifs, la banque encourage l'adoption naturelle d'éco-gestes simples mais à fort impact : économie d'énergie, réduction du papier et gestion responsable des déchets. Cette initiative vise à transformer durablement la culture interne en faisant de chaque collaborateur un acteur engagé de la transition écologique. En ancrant ces bonnes pratiques au cœur de nos espaces de travail, l'UBCI prouve que les petits gestes quotidiens, une fois collectifs, constituent un levier majeur de performance environnementale.

✓ MAÎTRISE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL : MEILLEURES PRATIQUES ET INITIATIVES

La réduction de l'empreinte écologique constitue un pilier central de la stratégie de responsabilité de l'UBCI, qui déploie des actions concrètes pour une gestion plus sobre de ses ressources :

- **Optimisation de la consommation d'énergie :**

Un projet pilote de suivi énergétique en temps réel a été lancé par l'UBCI en collaboration avec la startup Wattnow. Grâce à l'installation de capteurs intelligents, cette initiative permet de piloter efficacement l'efficacité énergétique des bâtiments et de réduire activement les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité bancaire. La banque a achevé l'équipement de ses agences d'un dispositif de pilotage et maîtrise de la consommation électrique, avec une économie de - 5.5% .

- **Réduction d'eau :**

Dans le cadre de son projet de réduction de la consommation d'eau, la maîtrise des coûts et la préservation des ressources naturelles, la banque a équipé l'immeuble Liberté (site pilote) d'économiseurs d'eau et de chasses d'eau à double, soit une économie de 730 m3/an.

- **Réduction de la consommation de papier :**

En 2025, la consommation de papier a reculé de 4 %, permettant d'éviter l'émission d'environ 3,65 tonnes de CO₂. Cette démarche responsable s'accompagne d'un recours accru au recyclage, qui permet d'économiser jusqu'à 70 % d'énergie et de préserver les ressources naturelles, soit l'équivalent de 17 arbres sauvés par tonne de papier recyclée. L'utilisation des enveloppes a également diminué de 7 %, représentant une réduction supplémentaire estimée entre 0,23 et 0,46 tonne de CO₂, renforçant ainsi la baisse globale de l'empreinte environnementale de la Banque.

- **Gestion optimisée des déchets :**

La mise en œuvre d'un circuit complet de valorisation permet à l'UBCI de traiter de manière responsable ses déchets électroniques et ses cartouches d'impression. La banque a mis en place un dispositif de collecte et recyclage du papier (87 Tonnes de papier en 2025) et des équipements techniques et du mobilier de bureau en rebus.

- **Dématérialisation et Réduction carbone :**

La banque a externalisé la distribution de son courrier interne chez des transporteurs professionnels. Outre l'aspect économique, ce projet a permis de réduire considérablement notre empreinte carbone par la réduction de la consommation du carburant. L'économie en carburant est estimée à 10 500 L carburant/an soit un impact sur notre empreinte carbone de 28 tonnes Co2.

- **INDICATEURS RSE 2025 EN REFERENCE AUX NORMES GLOBAL REPORTING INITIATIVE(GRI)**

-



RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

77%

D'achat auprès des fournisseurs locaux

IFRS S1 54-56 / GRI 204-1

100%

Des fournisseurs signataire de la charte RSE

IFRS S1 51-55 / GRI 308

10 MEUR

Signature d'une nouvelle ligne de crédit avec la BERD

IFRS S1 52-56 & IFRS S2 29-41 / GRI 201

2,7 MTND

Crédits Banque Mondiale – PME répondant aux critères ESG

IFRS S1 52-56 & IFRS S2 29-41 / GRI 201

1,3 MTND

Financement PRASOC – Chaîne agricole durable

IFRS S1 52-56 & IFRS S2 29-41 / GRI 201

5,2 MW

3 projets EnR – Investissement estimé : 12 MD

IFRS S2 20-44 / GRI 302

10 MW

Pipeline de projets en cours d'étude

IFRS S2 20-44 / GRI 302

Programme d'accompagnement PME

Mise en œuvre avec la BERD

IFRS S1 49-56 / GRI 203

4 MTND

Montant financement vert et durable

IFRS S1 52-56 & IFRS S2 29-41 / GRI 326

30 MD

Montant financement en énergie renouvelable

IFRS S1 52-56 & IFRS S2 29-41 / GRI 326



RESPONSABILITÉ SOCIALE

1011 collaborateurs

Ayant validé les formations compliance et éthique

IFRS S1 51-57 / GRI 103

Répartition des effectifs par type de contrat

CDI : 1228

CDD : 46

CIVP : 37

IFRS S1 53-55 / GRI 102-8

53%

Femmes dans l'effectif total (694 / 1311)

IFRS S1 51-57 / GRI 405-1

1127 collaborateurs

Participants aux sessions de formation

IFRS S1 53-57 / GRI 404-1

17 300 heures

Total d'heures de formation

IFRS S1 53-57 / GRI 404-1



RESPONSABILITÉ CIVIQUE

100 KTND

Budget alloué au mécénat

IFRS S1 49-56 / GRI203

02

Nombre d'initiatives de mécénat culturel

IFRS S1 49-56 / GRI203

03

Total des établissements scolaires qui ont bénéficié de soutien UBCI

IFRS S1 49-56 / GRI203

04

Nombre d'associations financées par l'UBCI à travers le programme coup de pouce

IFRS S1 49-56 / GRI203

03

Nombre des partenariats signés avec les écoles et les universités

IFRS S1 49-56 / GRI203

211

Total des stagiaires ayant effectués un stage plus de 3 mois

IFRS S1 53-55 / GRI103



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

-4% vs 2024

Consommation Papier kg /ETP

IFRS S2 20-27 / GRI 306

01

Initiatives en faveur de la biodiversité

IFRS S1 57-60 / GRI 304

730 m3/an

Réduction de consommation d'eau

Siège principal

IFRS S2 20-27 /GRI 303

Mission d'audit IFC / Banque Mondiale

Évaluation performance activité Green

IFRS S1 13-20 /GRI 102

Formation interne – Risques climatiques

Partenariat CBF, PNUD, Greenovi

IFRS S2 21-27 /GRI 302

-28 TONNES CO2/an

Empreinte carbone par an

IFRS S2 20-44 /GRI 103

87 TONNES

Recyclage de papier

IFRS S2 20-44 /GRI 306-4

-5.5%

Réduction de la consommation électrique

IFRS S2 20-44 /GRI 103

XII. Profil De Risque

A. Profil de Risque de l'UBCI

La Direction des Risques (DR) a pour principale mission le suivi du risque de crédit au sein de l'UBCI à travers des reportings réguliers.

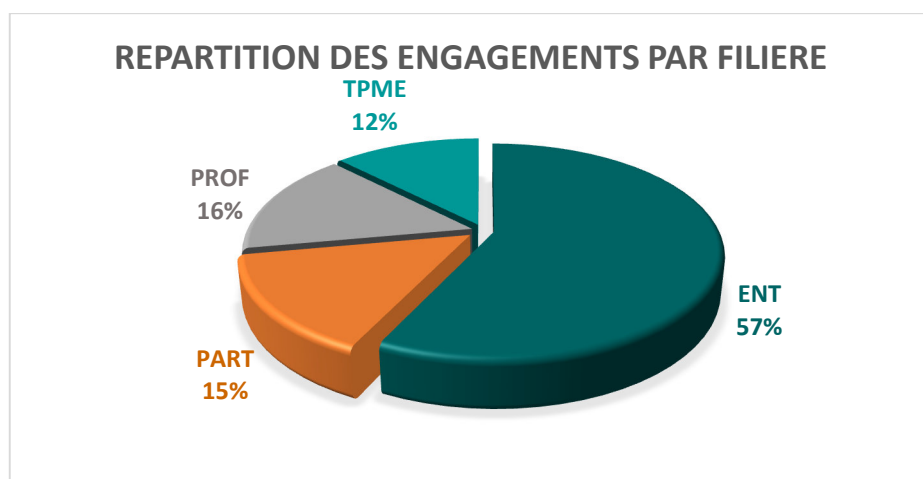
Son rôle s'étend également à la supervision des risques opérationnels, des risques de marchés et contribue, à travers la filière Recherches & Développement, à l'implémentation des modèles de notation et de scoring. Le suivi et le pilotage des grands agrégats du portefeuille des engagements est assuré en s'appuyant sur des tableaux de bord établis par l'équipe Reporting rattachée à la filière Risque de Crédit (Direction des Risques). Le dit reporting permet de donner une visibilité quant à la cartographie des engagements et son évolution, ainsi que sur les indicateurs de risque standards et précoces.

Ce support constitue un des éléments de calibration de l'appétence pour les risques de l'UBCI et permet d'informer et d'alerter les instances concernées de toute dégradation des risques.

L'analyse de la qualité des engagements, la mise à jour de la classification des créances conformément aux règles prudentielles de la BCT et la revue du niveau de provisionnement est effectué à travers un dispositif de comités spécifiques trimestriels : Comité Engagements Clientèle par filière, Comité des Garanties et Comités de suivi des Douteux.

B. Cartographie des Risques :

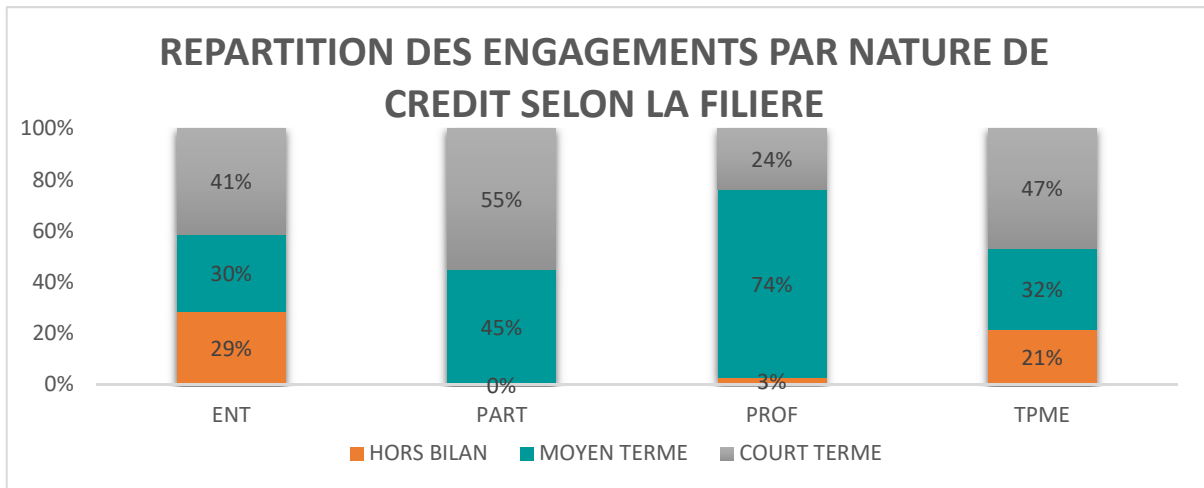
Au 31-12-2025, la cartographie des risques de l'UBCI se présente comme suit :



Répartition des engagements par filière de clientèle

En 2025, la structure des engagements reste globalement stable par rapport à 2024, mais se caractérise par un léger renforcement du segment des entreprises, qui progresse de 56 % à 57 %, consolidant davantage sa position dominante, tandis que les segments des Particuliers et TPME enregistrent un repli (respectivement de 17 % à 15 % et de 11 % à 12 %), et que le segment des Professionnels demeure stable à 16 %.

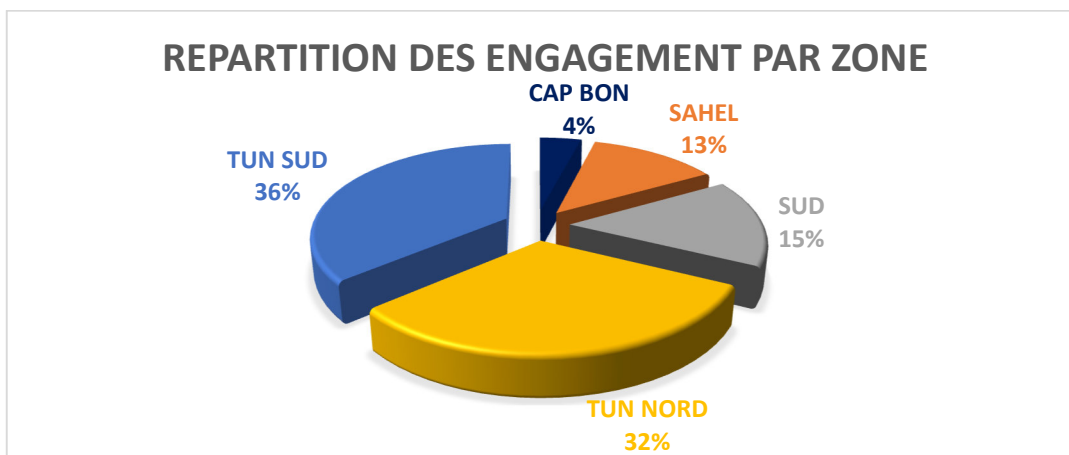
Répartition des engagements par nature de crédit selon la filière



Répartition des engagements par zone géographique

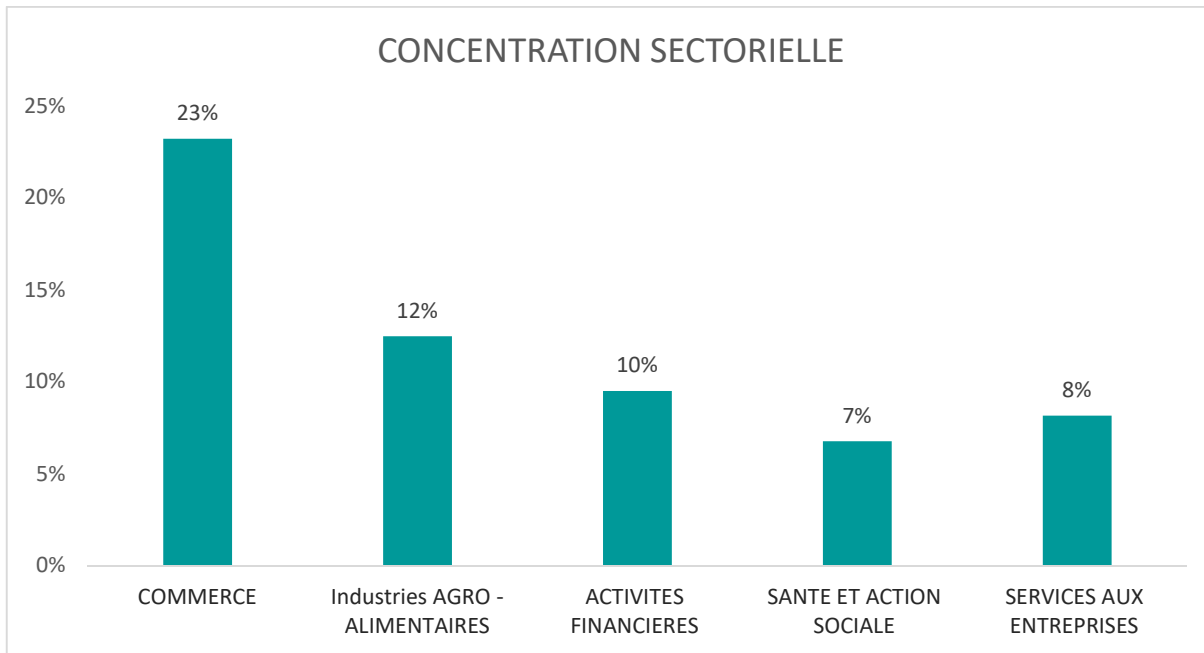
Le portefeuille de crédits (Hors nos clients Leasing et BU Personal Finance) est réparti sur l'ensemble du territoire national en 5 « zones » :

- **Tunis Sud** : Principales agences : Megrine, Bourguiba, Tunis Place Du 14 Jan, ESSADIKIA ...,
- **Tunis Nord** : Principales agences : Charguia, Pasteur, TUNIS LE LAC, JARDIN DE LA SOUKRA ...,
- **Sud** : Principales agences : Sfax Chebbi, Sfax Liberté, Gabes, SFAX EL JADIDA,...
- **Sahel** : Principales agences : Sousse Khezama, Teboulba, Sousse Perle, KSAR HELLAL,
- **Cap Bon** : Principales agences : Nabeul, Menzel Bouzalfa, Grombalia, NABEUL II..



Répartition des engagements par secteur

Le portefeuille est diversifié, le secteur du commerce étant très varié.



<i>DETAIL DU SECTEUR DU COMMERCE</i>	<i>Pourcentage d'engagement</i>
Autres commerces de gros	13,47%
Intermédiaires du commerce en produits divers	13,44%
Commerces de gros alimentaires spécialisés divers	8,85%
Commerce de véhicules automobiles	14,29%
Commerce de gros de céréales et aliments pour le bétail	5,45%
Superettes, supermarchés et hypermarchés	3,84%
Commerce de gros de quincaillerie et fournitures pour plomberie et chauffage	2,67%

C. Politique de Provisionnement pour la Couverture des Risques

1. Provisions individuelles

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT, après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définissent les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classe	Taux de provision
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

2. Provisions collectives

En application de la circulaire n° 2025-01 modifiant la circulaire n° 91-24, la banque a constitué au titre de l'exercice 2025, des provisions collectives en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24.

La provision collective constituée par la banque au 31 décembre 2025 s'est établie à 60 931 KTND, soit une dotation complémentaire de 7 469 KTND par rapport au stock de l'exercice 2024.

3. Provisions additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une nouvelle obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

La provision additionnelle constituée par la banque, au 31 décembre 2025, s'élève ainsi à **4 862 KTND**. Au 31 décembre 2025, le **stock** de provisions additionnelles s'élève à 22 424 KDT.

Composition Détaillée des Fonds Propres au 31-12-2025

RUBRIQUES	MONTANT
FPNB - FONDS PROPRES NETS DE BASE	558 116
FPC- FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	162 864
FPN- FONDS PROPRES NETS (FPNB+FPC)	720 980

RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES

Risques encourus sur bénéficiaires $\geq 5\%$ des fonds propres nets $< 3^*$ FPN	0,70
Risques encourus sur bénéficiaires $\geq 15\%$ des fonds propres nets $< 1.5^* \text{ FPN}$	0
Risques encourus sur groupe de bénéficiaires $< 25\%$ FPN	0
Risques encourus sur les parties liées	0,21

XIII. Éléments du dispositif de contrôle Interne

1. Présentation du Dispositif de Contrôle Interne

Le Contrôle Interne est le dispositif d'ensemble qui contribue à la réalisation des objectifs du Groupe UBCI par une maîtrise des risques efficiente et cohérente avec la tolérance au risque défini par les Dirigeants effectifs de la banque et validé par le Conseil d'Administration.

Ce dispositif a plus particulièrement pour objectifs d'assurer :

- Une gestion des risques saine et prudente, alignée avec les valeurs et le code de conduite dont le Groupe UBCI s'est doté et avec les politiques définies dans le cadre de sa responsabilité sociétale et environnementale,
- La sécurité opérationnelle du fonctionnement interne du Groupe UBCI, la pertinence et la fiabilité de l'information comptable et financière,
- La conformité aux lois, aux règlements et aux politiques internes.

Sa mise en œuvre passe, en particulier, par la promotion d'une culture de risque et d'éthique de haut niveau auprès de tous les collaborateurs et dans les relations de du Groupe UBCI avec les tiers, clients, intermédiaires ou fournisseurs ainsi qu'avec ses actionnaires.

Le dispositif de contrôle interne couvre tous les types de risques auxquels le Groupe UBCI peut être exposé (risque de crédit et de contrepartie, risque de marché, risque de liquidité, risque de taux dans le portefeuille bancaire, risque opérationnel, risque de non-conformité...).

Il s'applique au niveau du Groupe UBCI et de ses filiales. Il couvre, également, le recours aux prestations de services externalisées (PSE), conformément aux principes définis dans la réglementation.

2. Les Fondamentaux du Contrôle Interne :

Au niveau de l'UBCI, la Charte relative au dispositif de contrôle interne énonce les règles fondamentales sur lesquelles, repose le contrôle interne au sein de l'UBCI et qui sont :

- **La maîtrise des risques et l'atteinte des objectifs stratégiques fixés sont d'abord la responsabilité des opérationnels** : au minimum un contrôle par l'opérationnel sur les opérations, transactions et activités dont il est responsable et un contrôle de la hiérarchie dans le cadre de sa responsabilité managériale doivent être exercés ;
- **Le Contrôle Interne est la responsabilité de tous les collaborateurs** : Chaque collaborateur doit exercer un contrôle sur ses activités et a un devoir d'alerte sur tout dysfonctionnement ou carence dont il a connaissance ;
- **Le Contrôle Interne est exhaustif** : il s'applique aux risques de toute nature et à toutes les entités et s'étend à l'externalisation d'activités essentielles ;
- **La maîtrise des risques repose sur une stricte séparation des tâches** : elle s'exerce entre origination, exécution, comptabilisation, règlement et contrôle avec la mise en place de fonctions de contrôle spécialisées et par une distinction nette entre Contrôle Permanent et Contrôle Périodique ;
- **La maîtrise des risques est proportionnelle à leur intensité** : l'ampleur et le nombre des contrôles sont proportionnels à l'intensité des risques à maîtriser.
- **Le dispositif de contrôle interne implique une gouvernance appropriée** : Le dispositif de contrôle interne est l'objet d'une gouvernance appropriée, associant ses différents acteurs et couvrant ses différents aspects (mesures organisationnelles, surveillance et pilotage des dispositifs, circulation

d'informations, exploitation des contrôles, etc.). Les Comités des risques et de contrôle interne et les Comités d'audit interne en sont des instruments privilégiés.

- **Le Contrôle Interne est traçable** : il repose sur des procédures écrites et sur des pistes d'audit.

3. Rôle des principaux acteurs du Contrôle Interne

La Direction Générale :

La Direction générale, sous la supervision du Conseil d'administration, est responsable du dispositif d'ensemble de contrôle interne. A ce titre, principalement Le Directeur général supervise directement les fonctions majeures du dispositif de contrôle interne (Conformité, Risques, Finances, Audit Interne). Il rend compte au Conseil d'administration ou à son comité compétent du fonctionnement de ce dispositif.

La Direction générale est destinataire des principaux rapports relatifs au Contrôle Interne. Elle fixe les politiques de prise de risque du Groupe, participe aux décisions les plus importantes en la matière et rend les ultimes arbitrages dans le cadre des processus d'escalade.

Le Conseil d'administration :

Détermine, sur proposition du Directeur général, la stratégie et les orientations de l'activité du groupe et veille à leur mise en œuvre.

- Se saisit de toute question intéressant la bonne marche de l'entreprise,
- Arrête les critères et seuils de significativité des incidents qui doivent être portés sans délai à la connaissance du Comité des risques, ou directement à sa connaissance,
- Approuve le projet de rapport du Président sur les procédures de contrôle interne mises en place,
- Procède, ou fait procéder, aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns, au contrôle de la gestion de l'entreprise et de la sincérité de ses comptes, à l'examen et à l'arrêté des comptes, veille à la communication aux actionnaires et aux marchés d'une information financière de qualité,
- Procède au moins une fois par an à l'examen de l'activité et des résultats du Contrôle Interne,
- Évalue et contrôle périodiquement l'efficacité du Contrôle Interne et prend les mesures appropriées pour remédier aux éventuelles défaillances qu'il constate.

Le Président du Conseil d'administration :

Le Président dirige les travaux du Conseil afin de lui permettre à même d'accomplir toutes les missions qui lui reviennent. Il s'assure que les informations nécessaires à l'exercice de ses missions soient fournies au Conseil en temps voulu et sous une forme claire et appropriée.

Il s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et que, notamment, ils disposent de l'information requise pour leur participation aux travaux du Conseil et qu'ils disposent de la collaboration adéquate des responsables de la société au fonctionnement des comités spécialisés.

Les Comités Spécialisés du Conseil d'administration :

Des comités spécialisés sont constitués au sein du Conseil d'administration. Ils émettent des avis destinés au Conseil d'administration. Leurs attributions ne réduisent ni ne limitent les pouvoirs du Conseil. Ces comités se réunissent à leur convenance au moins six fois par an, avec ou sans participation de membres de la Direction générale ou de Collaborateurs du groupe.

Ils peuvent recourir à des experts extérieurs en tant que de besoin. Le Président du Comité peut demander l'audition de toute personne responsable au sein du Groupe des questions relevant de la compétence de ce Comité.

4. Organisation du Dispositif de Contrôle Interne

Le dispositif du Contrôle Interne de l'UBCI repose sur une organisation du **Contrôle Permanent et une organisation du Contrôle Périodique**. Les échanges entre le Contrôle Permanent et le Contrôle Périodique interviennent de manière concertée au sein du dispositif de Contrôle Interne afin d'optimiser la circulation d'information et de coordonner les actions de chacun des domaines.

Cette coordination est assurée par la **Direction des Risques**, au travers d'un **Comité de Coordination du Contrôle Interne (3CI)** tenu régulièrement, réunissant tous les acteurs de la gestion du risque opérationnel et du dispositif de contrôle permanent.

4.1 Dispositif du Contrôle Permanent (1^{er} & 2nd niveau)

Le contrôle permanent est un niveau de défense qui met en œuvre, en continu, les actions de la maîtrise des risques et de suivi de la réalisation des actions stratégiques. Il repose sur des politiques, des procédures, des processus et des plans de contrôle.

Il est assuré en premier lieu par **les opérationnels (Niveau 1 du contrôle)** et en second lieu par la **Direction de Contrôle (niveau 2 du contrôle)**.

Pour l'activité informatique nécessitant une technicité, le niveau 2 du contrôle informatique est confié par délégation à la **Direction Support des Systèmes d'Informations (contrôles de second niveau informatique)**. Les contrôles permanents exercés par cette direction sont réalisés par une équipe spécialisée de manière indépendante.

Outre les contrôles de second niveau, des plans de contrôles sont établis sous la responsabilité des Opérationnels et Métiers. La déclinaison opérationnelle des plans, leur mise en œuvre, le suivi de leur exécution ainsi que l'analyse de leurs résultats sont réalisés sous la responsabilité de la Direction des Risques.

La Direction des Risques est associée aux phases d'élaboration des plans de contrôles (appui et validation méthodologiques) et doit s'assurer de leur correct déploiement (en particulier de leur cohérence avec les cartographies de risque) et de leur bon fonctionnement opérationnel.

4.2 Contrôle des Risques de Conformité :

Dans le cadre des évolutions réglementaires qui ont modifié l'organisation du Contrôle Interne de la banque, et en référence aux textes et lois, **la Direction Conformité**, est responsable par délégation de la Direction Générale, de l'organisation et du bon fonctionnement du dispositif de maîtrise des risques et de sa conformité aux lois et réglementations, sur un ensemble de domaines (thèmes et/ou processus), défini dans sa charte de responsabilité à savoir : les sanctions et embargos, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la Connaissance du client (KYC), la Primauté des intérêts du client, l'Intégrité des Marchés, l'Éthique Professionnelle et enfin la gestion des risques de non-conformité.

Le Groupe UBCI a fixé au plus haut niveau son degré d'exigence en matière de conformité et a retenu trois principes directeurs :

- **La responsabilité individuelle** : La conformité est l'affaire de chacun. Elle ne peut être dissociée de l'exercice de toute activité professionnelle au sein de la banque ou en son nom quelles que soient la mission ou l'Entité dont chacun relève. L'existence d'une Fonction Conformité ne saurait exonérer quiconque de sa propre responsabilité personnelle dans tous les domaines de la conformité.
- **L'exhaustivité** : Les missions et responsabilités de la Conformité s'étendent à l'ensemble de la banque. Pour les exercer dans de bonnes conditions, elle a accès à toutes les informations nécessaires dans les différentes Entités.

- **L'indépendance** : Les Compliance Officers et les correspondants de la Conformité au sein de la banque exercent leurs missions dans des conditions qui garantissent leur indépendance de jugement et d'action.

La Conformité rapporte directement à l'Organe de direction et rend compte de l'exercice de ses missions à l'Organe de surveillance.

Elle a pour mission principale :

- D'organiser la fonction Conformité au sein de la Banque et de participer à sa gouvernance, dans le cadre des normes fixées par la Conformité, ainsi que d'assurer la coordination avec les autres fonctions ayant une compétence en matière de Conformité, en particulier la fonction juridique.
- De coordonner les modalités d'application de la politique de conformité, en tenant compte des exigences réglementaires locales et des spécificités des activités exercées.
- De s'assurer que les activités sont exercées avec diligence, loyauté et équité, dans le respect de la primauté des intérêts des clients, de l'intégrité des marchés, des procédures, de la réputation de la banque et de ses intérêts légitimes.

4.3 Dispositif de Contrôle Périodique au sein du groupe UBCI (3ème niveau)

Le Contrôle Périodique est exercé de manière indépendante par la Direction d'Audit Interne et Inspection Générale, rattachée hiérarchiquement à la Direction Générale et fonctionnellement au Président du Comité d'Audit.

La Direction d'Audit Interne et Inspection Générale, est chargée d'évaluer les processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance de la banque ainsi que leur conformité aux lois et réglementations et fait des propositions pour renforcer leur efficacité. Elle intervient en menant :

- Des missions d'assurance donnant lieu à l'émission de constats et de recommandations,
- Des missions dites spéciales afin d'établir les faits et responsabilités suite à des opérations suspectes ou frauduleuses,

Son programme d'action est défini dans le cadre d'un plan d'audit annuel, validé par le Directeur Général et présenté au Conseil d'Administration. L'Audit Interne exerce la responsabilité du Contrôle Périodique pour l'ensemble des entités du Groupe UBCI.

Ses principes d'intervention sont définis dans sa Charte de responsabilités. Les Auditeurs chargés de la bonne exécution des missions du Contrôle Périodique sont nécessairement indépendants du Contrôle Permanent. Les résultats des travaux de l'Audit Interne sont communiqués à la Direction Générale et au Comité Permanent d'Audit Interne.

5. Evaluation du respect des limites de prise de risque :

Les limites fixées en matière de division des risques de crédit sont celles de la réglementation tunisienne. Ce sont des limites par rapport aux fonds propres pour éviter les concentrations sur certaines contreparties.

Le suivi des limites réglementaires se fait dans le cadre du comité des risques qui est placé sous l'autorité du Conseil d'Administration de la Banque.

Les ratios de concentration et de division des risques sont respectés au 31/12/2025.

Aux termes de l'article 9 de la circulaire de la BCT n° 2018-06, les établissements bancaires doivent respecter en permanence un ratio de couverture des risques ou de solvabilité qui ne peut pas être inférieur à 10%, calculé par le rapport entre les fonds propres nets et les actifs pondérés par les risques tel que définis par l'article 10 de ladite circulaire (Risque de crédits, risques opérationnels et risque de marché).

Le ratio de couverture des risques ou **de solvabilité** au 31/12/2025 se situe à **14.14%**.

Les travaux sont engagés trimestriellement avec les commissaires aux comptes pour validation des différentes évaluations avant de les soumettre au conseil d'administration pour approbation.

L'UBCI a également fixé des limites par secteur d'activité en cohérence avec sa politique d'appétence aux risques. Un suivi rapproché des opérations sur les affaires opérant dans les secteurs jugés sensibles (BTP, Promotion Immobilière, Secteur Agricole et Tourisme) est assuré.

Dans le cadre du reporting trimestriel, une analyse est également faite sur l'exposition par secteur avec un focus sur l'évolution du poids des différents domaines d'activités.

6. Evaluation de la qualité de l'information comptable et financière :

Le Département Finance assure la gestion du dispositif de contrôle interne comptable au travers des contrôles comptables réguliers.

Le contrôle interne comptable et financier de la banque est un élément majeur du contrôle interne. Il concerne l'ensemble des processus de production et de communication de l'information comptable et financière et concourt à l'élaboration d'une information fiable et conforme aux exigences légales et réglementaires. Ces contrôles permettent de :

1. S'assurer du respect des critères de classification des actifs et passifs.
2. S'assurer du correct déversement des justes valeurs dans le système comptable.
3. S'assurer de la correcte comptabilisation au coût amorti des actifs et passifs concernés.
4. S'assurer du correct déversement des données des systèmes de Front Office / Métier dans le système comptable (Back Office et Finances).
5. Rapprocher les données comptables des données de gestion à la date de clôture.
6. Rapprocher les titres détenus pour compte propre ou pour le compte des clients et le relevé externe à la date de clôture.

Les contrôles sont inscrits dans une démarche systématique permettant d'assurer une couverture optimale et efficiente des risques.

Le dispositif de contrôle interne comptable et financier ne saurait se limiter à un ensemble de manuels de procédures et de documents. Son organisation et sa mise en œuvre reposent sur la sensibilisation et l'implication des personnes concernées.

L'environnement de contrôle comprend ainsi les comportements des acteurs du contrôle interne comptable et financier. Il existe également une documentation, permettant de fixer et de faire connaître, au sein de la banque, les principes de comptabilisation et de contrôle des opérations et de leurs flux.

Il existe des circuits d'information visant :

- L'exhaustivité de la capture des événements économiques pour chaque processus amont (achats, ventes, personnel, juridique, engagements, événements post clôture...) ;
- Une centralisation rapide et régulière des données vers la comptabilité ;
- Une homogénéisation des données comptables.

Il existe des contrôles portant sur la mise en œuvre de ces circuits d'information et dont les résultats en 2025 sont globalement satisfaisants. Les responsables de l'établissement de l'information comptable et financière publiée et les différents acteurs qui participent à l'arrêté des comptes sont clairement identifiés.

Chaque collaborateur impliqué dans le processus d'élaboration de l'information comptable et financière, a accès à l'information nécessaire pour appliquer, faire fonctionner et/ou surveiller le dispositif de contrôle interne.

La Direction Finances met en place une organisation chargée de s'assurer que les contrôles sont appliqués. Elle dispose d'une autorité lui permettant de faire valoir la règle comptable.

Il existe des procédures pour vérifier si les contrôles mis en place ont été effectués, identifier les éventuels écarts par rapport à la règle et mettre en place des plans d'actions définissant clairement les actions à entreprendre, les responsables de mise en œuvre et les date de MEO.

L'efficience du dispositif et des contrôles mis en place par Finances est revue périodiquement par la Direction des Risques/Filière Risques Opérationnels. La synthèse de ces travaux est présentée au **Comité des risques et aux Comité de Coordination de Contrôle Interne**.

7. Evaluation de la qualité des systèmes d'information et de communication :

Le dispositif d'évaluation de la qualité des systèmes d'information est articulé autour de contrôles réalisés à différents niveaux et complémentaires entre eux en matière de maîtrise du risque, Il vise à couvrir les risques majeurs majoritairement liés au fonctionnement des systèmes informatiques et pour s'assurer :

- Que le dispositif en place, en termes de moyens/processus/gouvernance, permet de supporter et développer la stratégie de la banque et atteindre ses objectifs.
- Que le dispositif de continuité informatique est bien mis en place. Et que les exercices de bascule des actifs critiques en FailOver et FailBack vers/et depuis le site secours sont bien réalisés.
- Que les plans de secours Informatique sont faits par actifs informatique critique. Et qu'ils sont révisés périodiquement.
- Que les projets sont suivis, ainsi que les risques liés aux projets sont analysés et soumis en comité de décision (Investissement, Pilotage, Go mise en production, etc.).
- De la maîtrise du périmètre des applications confiées à la production IT.
- Du respect du processus de changement production.
- Du respect de processus de gestion de la Capacité Infra/Telecom.
- De la maîtrise de la gestion des incidents et des problèmes.
- De la maîtrise des processus clés de la production et visibilité sur leurs performances.
- De la sécurisation des interventions et accès au Datacenter.

Les objectifs de la sécurité informatique (et en particulier modalités de préservation de l'intégrité et de la confidentialité des données, ainsi que les mesures spécifiques mises en place pour l'activité de banque en ligne).

XIV. Bilan de ressources Humaines

A. Chiffres clés :

1311 Collaborateurs
dont 53 % de femmes

Equité Homme / Femme
au niveau du Comité
Exécutif

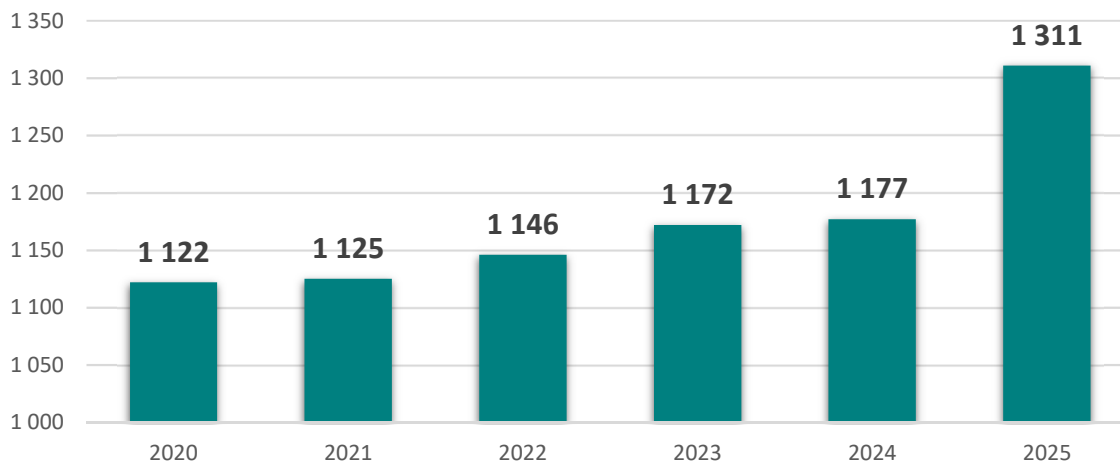
51% des collaborateurs
en Front Office

Moyenne d'âge 40.8

12.6 d'ancienneté
moyenne

68% des collaborateurs
ayant un niveau
Universitaire

Evolution de l'Effectif

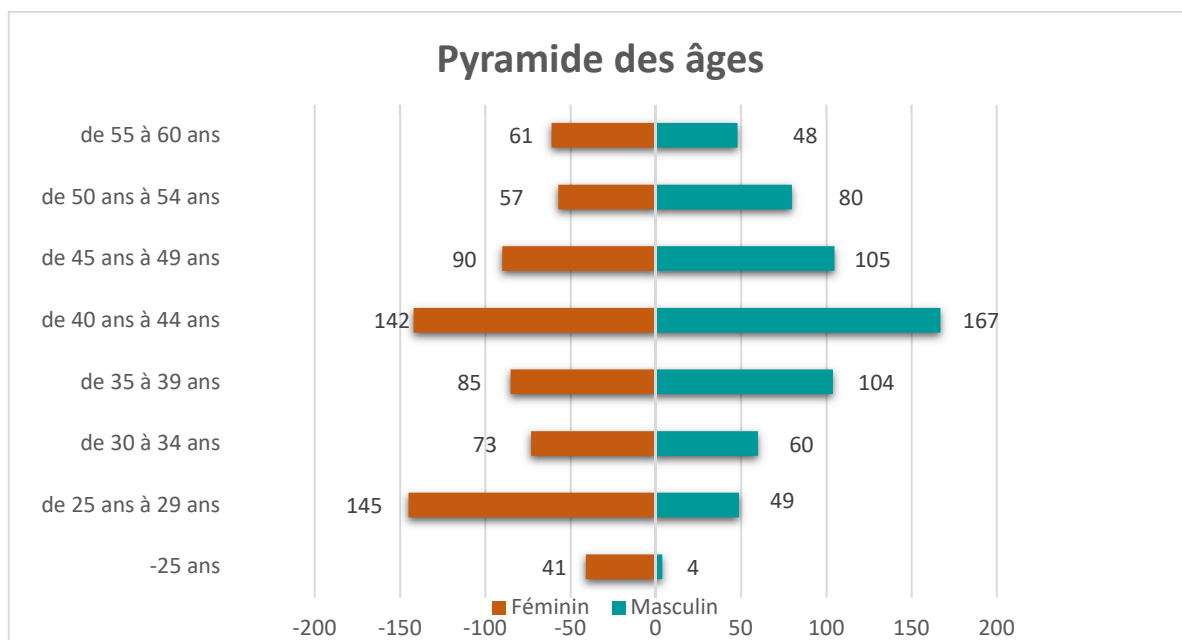


Répartition de l'Effectif par Genre

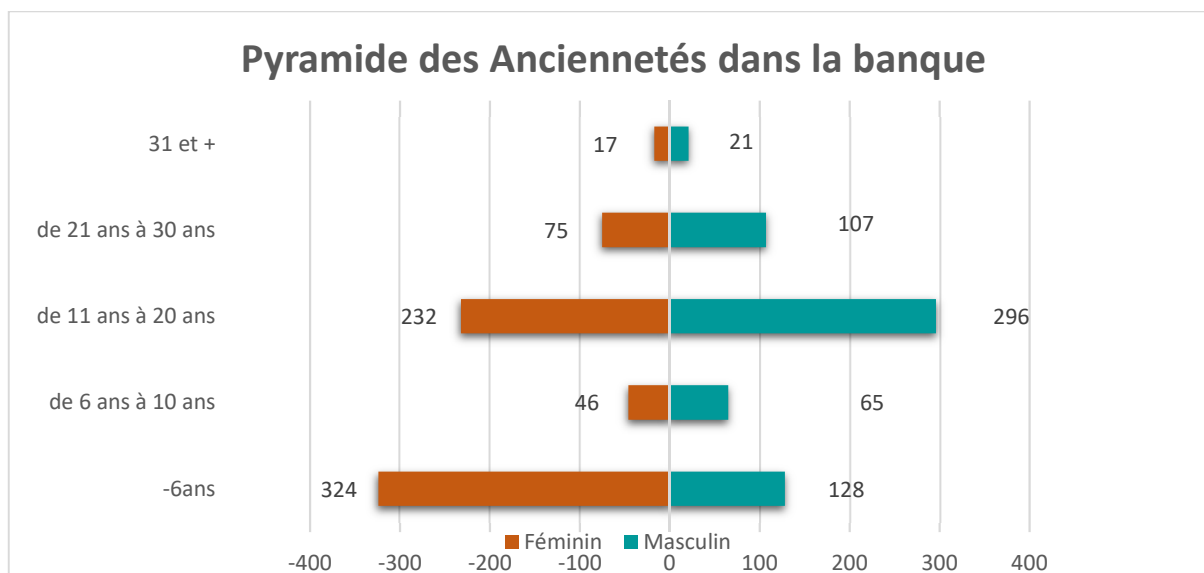


Répartition des effectifs par genre Masculin Féminin

Pyramide des âges



Pyramide des Anciennetés dans la banque

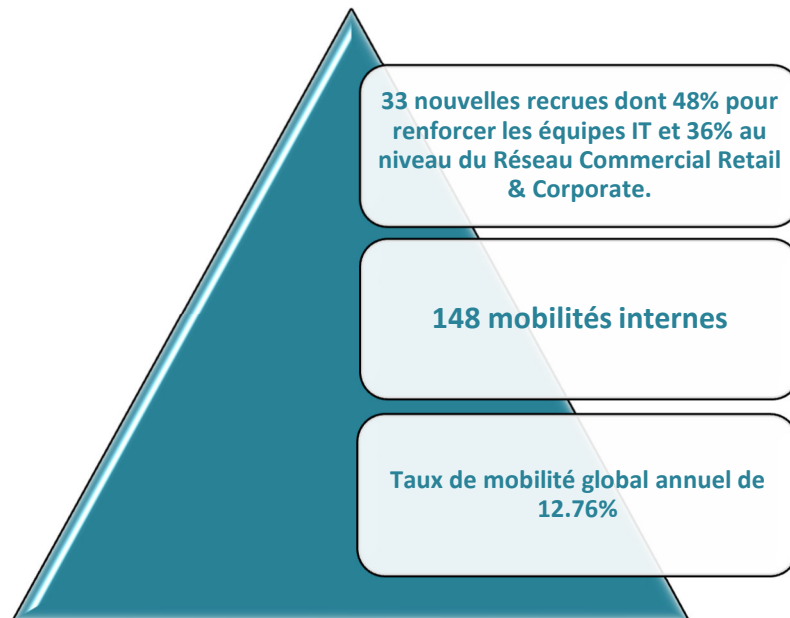


B. GESTION DE CARRIERE

En phase avec la réorganisation de la Banque et des métiers et le déploiement du nouveau système d'information, la priorité a été accordée à la stabilisation des équipes et à l'accompagnement des différents Départements et Entités de la Banque à travers:

- La mise à disposition des ressources nécessaires
- La gestion des mobilités et des redéploiements inhérents aux réorganisations successives.

A noter qu'en ligne avec la stratégie de la Banque et en prévision du plan de transformation Retail, les recrutements externes se sont limités -depuis le second semestre 2025- aux profils IT et / ou experts. Bien entendu, les attentes des collaborateurs, leurs compétences ainsi que leurs perspectives de carrières demeurent au centre de nos préoccupations.



FAITS MARQUANTS

Dans le cadre de sa stratégie de renforcement de la présence auprès des jeunes talents, l'UBCI a continué d'assurer une présence active au niveau des événements RH tels que :

- La participation à la 5^{ème} édition du Rendez-vous Emploi by Keejob qui s'est déroulé à l'UTICA
- Le Forum universitaire "ESSAI Entreprises Open Doors 6.0"

Banque. L'objectif principal était de les doter des ressources nécessaires en fonction des nouvelles orientations stratégiques et des exigences spécifiques des métiers, notamment en cette phase transitoire précédant la migration vers le nouveau Système d'Information.

C. FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Développement des Compétences & Accompagnement de la Transformation

L'exercice 2025 s'inscrit dans la continuité du programme de transformation **WECHANGE**, marqué par la migration réussie du système **Global Banking** en fin d'année 2024. Dans cette phase de stabilisation, la Banque a orienté sa stratégie de formation autour de trois priorités structurantes :

- **Accompagner la transformation technologique** et l'appropriation des nouveaux outils.
- **Renforcer les compétences des équipes du réseau commercial et des fonctions support.**
- **Développer les dispositifs digitaux d'apprentissage** afin de garantir la continuité opérationnelle et la disponibilité des collaborateurs auprès de la clientèle.

L'offre de formation 2025 s'est ainsi articulée autour d'actions en présentiel et d'un dispositif renforcé de formation à distance, couvrant les besoins techniques, métiers, réglementaires et managériaux.

1. Formations en présentiel

Un dispositif orienté performance et montée en compétences

En 2025, la Banque a totalisé **17 000 heures de formation en présentiel**, principalement dédiées à la montée en compétences de **la force de vente** et à l'accompagnement des besoins métiers prioritaires.

1.1 Parcours structurés de formation

Une refonte complète des supports pédagogiques a été réalisée pour intégrer les nouveautés du système **Global Banking**. Des modules spécifiques, adaptés aux différents métiers du réseau commercial, ont été déployés de manière progressive.

1.2 Formations diplômantes

Dans une logique de professionnalisation continue, **11 collaborateurs** ont suivi des parcours certifiants (cours bancaires, ITB), contribuant à l'enrichissement des expertises techniques et opérationnelles.

1.3 Actions spécifiques

Des formations ciblées ont été dispensées pour répondre aux priorités opérationnelles :

- **Sessions Swift ISO 20022** (79 collaborateurs)
- **Session Power BI**
- **Sessions Loi de Finances 2025**
- **Parcours Leadership & Prise de parole**
- **Sessions Bancassurance**
- **Sessions Conformité** dédiées à Union Capital (Intermédiaire en Bourse de l'UBCI)

1.4 Certifications spécialisées

La Banque a accompagné l'obtention de certifications clés, notamment :

- **LAB/FT**
- **Secrétaires de Conseils d'Administration et de Comités Spécialisés**

2. Formations à distance

Un levier stratégique dans un contexte de transformation

Les formations à distance ont constitué un pilier majeur en 2025, permettant flexibilité, continuité et efficacité. Elles totalisent **3 600 heures** de formation, dispensées auprès de **1 127 collaborateurs**, grâce aux plateformes **DigiT@lent** et aux modules e-learning produits en interne.

2.1 Modules e-learning

Les contenus disponibles ont couvert un large spectre fonctionnel et réglementaire :

- près de **60 vidéos** sur les opérations bancaires **FLEXCUBE**
- tutoriels **FlexPay**, première solution de paiement fractionné en Tunisie via TPE
- guides d'utilisation **ELISE**, outil interne de gestion des réclamations
- modules **Cybersécurité**
- contenus **Swift ISO 20022**
- formations **Conformité – Sanctions & Embargos**
- guide sur la plateforme **TUNICHEQUE**

2.2 Formations synchrones

Des sessions animées en direct ont permis un accompagnement ciblé :

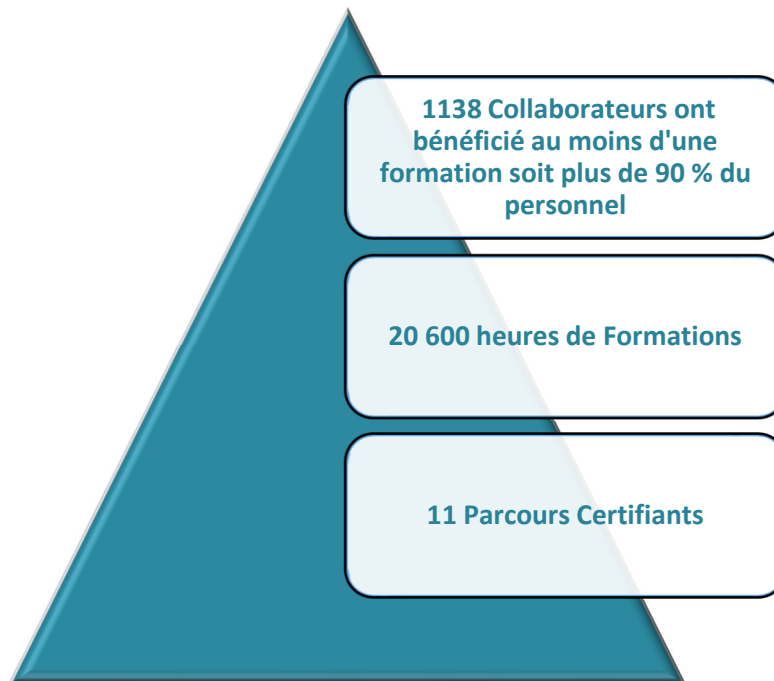
- **Sessions Bancassurance**
- **Sessions Réclamations ELISE**
- **Sessions FlexPay**

L'année 2025 confirme l'engagement de la Banque en faveur du développement des compétences au service de la transformation, de la performance opérationnelle et de la qualité de service.

Les actions conduites ont permis de :

- renforcer les expertises métiers au sein du réseau et des fonctions support ;
- favoriser l'appropriation des évolutions technologiques ;
- garantir une continuité opérationnelle efficace durant une phase de transition majeure.

Chiffres Clés



D. GESTION SOCIALE

Développement de partenariats santé

En 2025, l'UBCI a renforcé son engagement envers le bien-être de ses collaborateurs à travers la mise en place de **nouveaux partenariats avec des professionnels de la santé**. Ces conventions offrent aux collaborateurs et à leurs familles **des tarifs préférentiels** sur un large éventail de prestations médicales, facilitant l'accès aux soins et améliorant la prise en charge de leurs besoins de santé.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie globale de l'UBCI visant à promouvoir un environnement de travail sain et à soutenir durablement la qualité de vie au travail.

Lutte contre le cancer du sein – Engagement pour Octobre Rose

À l'occasion de la campagne mondiale **Octobre Rose**, l'UBCI a organisé une **rencontre de sensibilisation** dédiée à la prévention et au dépistage précoce du cancer du sein. L'événement s'est tenu à l'Institut Français de Tunisie et a réuni un grand nombre de collaboratrices dans un cadre propice à l'échange et à la transmission de connaissances.

Cette rencontre a été animée par **Dr Ahmed Souki**, spécialiste reconnu, qui a présenté des informations essentielles sur :

- la prévention du cancer du sein ;
- le dépistage du cancer du col de l'utérus ;
- l'importance d'adopter un mode de vie sain.

L'événement a également été marqué par une **intervention musicale** de la chorale du *Club de Chant de l'UBCI*, apportant une touche humaine et conviviale à cette initiative de sensibilisation. La rencontre s'est clôturée par un moment d'échanges informels entre les participantes, favorisant le partage d'expériences et la cohésion.

XV. GROUPE UBCI

A. Caractéristiques des OPCVM UBCI

- **UNION FINANCIÈRE ALYSSA SICAV**

ALYSSA SICAV est une SICAV de catégorie obligataire. Elle vise à offrir aux actionnaires un rendement net d'impôt, en optimisant les opportunités offertes par les taux d'intérêt à court et à long terme, tout en assurant la liquidité de leur investissement. Elle est à distribution de dividendes.

- **UNION FINANCIÈRE SALAMMBO SICAV**

SALAMMBO SICAV est une SICAV de catégorie obligataire. Elle vise à offrir aux actionnaires un rendement net d'impôt, en optimisant les opportunités offertes par les taux d'intérêt à court et à long terme, tout en assurant la liquidité de leur investissement. Elle est à capitalisation de dividendes.

- **UNION FINANCIÈRE HANNIBAL SICAV**

HANNIBAL SICAV est une SICAV de distribution de catégorie mixte. Son objectif est de proposer aux actionnaires un rendement attractif en combinant une exposition aux marchés actions et une allocation diversifiée sur d'autres classes d'actifs, tout en maintenant une gestion dynamique et équilibrée pour un niveau de risque maîtrisé. La SICAV garantit également une liquidité et une flexibilité de gestion conformes aux attentes des investisseurs.

- **UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV**

UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV est une SICAV de capitalisation de catégorie actions. Destinée à une clientèle avertie des risques associés aux placements boursiers, elle vise à générer une plus-value en capital à moyen et long terme, tout en offrant une liquidité et une flexibilité de gestion optimales.

- **FONDS COMMUN de PLACEMENT (FCP) éligible au CEA**

UBCI - FCP CEA est un fonds commun de placement en valeurs mobilières de catégorie mixte, destiné à des investisseurs acceptant un risque élevé et dédié exclusivement aux personnes physiques titulaires de comptes épargne en actions (CEA), remplissant les conditions d'éligibilité au dégrèvement fiscal au titre du CEA.

UBCI - FCP CEA a pour vocation de gérer les montants investis par les titulaires des comptes épargne en actions (CEA).

A cet effet, le FCP est investi de la manière suivante :

- 60% au minimum de l'actif en actions cotées à la BVMT,
- Le reliquat de l'actif en Bons du Trésor Assimilables (BTA) et/ou Emprunt National,
- Le montant non-utilisé ne doit pas dépasser 2% de l'actif

B. Activités des Filiales

- **UNION TUNISIENNE de PARTICIPATION -UTP SICAF**

L'activité de l'UTP en 2025 a généré des revenus de 1604 mille dinars dégageant ainsi un Résultat Net de 1270 mille dinars contre 802 mille dinars en 2024 soit une hausse de 58%.

- **GLOBAL INVEST SICAR**

L'activité de Global Invest SICAR en 2025 a généré des revenus de 365 mille dinars dégageant un Résultat Net de 313 mille dinars contre 109 mille dinars en 2024 soit une hausse de 187%.

- **UBCI Capital Développement SICAR**

En 2025, l'activité d'UBCI Capital Développement SICAR a généré un revenu de 1157 mille dinars, dégageant un Résultat Net de 684 mille dinars contre 542 mille dinars en 2024 soit une hausse de 26%.

- **Union Capital**

Filiale spécialisée dans les métiers d'intermédiation boursière et de gestion d'actifs du Groupe, Union Capital a poursuivi en 2025 le développement et la diversification de ses activités. En 2025, l'activité a généré un revenu de 2951 mille dinars, dégageant un Résultat Net de 1884 mille dinars contre 1210 mille dinars en 2024 soit une hausse de 56%.

XVI. Projet de Résolutions



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2026 ***** PROJETS DE RESOLUTIONS

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de la banque UBCI au titre de l'exercice 2025, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels, approuve le rapport du Conseil d'administration sur la gestion de la banque et les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés.

Mise au vote, cette résolution est adoptée

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes au titre des conventions réglementées relatives à l'exercice 2025, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, ainsi que l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été présentées et prend acte des opérations réalisées en 2025 dans le cadre des conventions antérieures approuvées par le Conseil d'administration .

Mise au vote, cette résolution est adoptée

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour la gestion ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2025.

Mise au vote, cette résolution est adoptée

Quatrième Résolution :

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2025 qui s'élève à 65 850 518,294 Dinars comme suit :

Report à Nouveau 2024	4 090 849,401
Bénéfices de l'exercice 2025	65 850 518,294
Bénéfice distribuable 2025	69 941 367,695
(-) Réserves spéciales de réinvestissement	35 000 000,000
Premier Reliquat	34 941 367,695
(-) Dividendes à servir au titre de l'exercice 2025	26 001 987,700
Deuxième Reliquat	8 939 379,995
Report à Nouveau après affectation du résultat	8 939 379,995

Soit un dividende brut de 1,300 Dinar par action, lequel sera mis en paiement à partir du/...../..... .

Mise au vote, cette résolution est adoptée

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu lecture du rapport d'activité du groupe UBCI ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos au 31/12/2025, approuve le rapport d'activité ainsi que les états financiers consolidés tels qu'ils ont été présentés.

Mise au vote, cette résolution est adoptée

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer une enveloppe de 475.000 Dinars brute aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2025.

Les membres des comités réglementaires percevront en sus une rémunération globale de 120.000 Dinars brute au titre du même exercice 2025.

La répartition entre les membres de ces deux enveloppes s'effectuera sur décision du Conseil d'administration.

Mise au vote, cette résolution est adoptée

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat d'Administrateur de la société « Serenity Capital Finance Holding », représentée par M. Mehdi BOUHAOUALA, est venu à échéance, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2028.

Mise au vote, cette résolution est adoptée

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat d'Administrateur de M. Hakim DOGHRI est venu à échéance, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2028.

Mise au vote, cette résolution est adoptée

Neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat d'Administrateur de la société « STRAMICA », représentée par M. Khaled SELLAMI, est venu à échéance, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2028.

Mise au vote, cette résolution est adoptée

Dixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat de l'administrateur représentant des actionnaires minoritaires M. Slim ZEGHAL est venu à échéance, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2028.

Mise au vote, cette résolution est adoptée

Onzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'un ou plusieurs emprunts ordinaires et/ou subordonnés, sur la période de cinq ans à venir dans la limite de 200 millions de dinars et donne pouvoir au Conseil d'Administration d'en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Mise au vote, cette résolution est adoptée

Douzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal ou à un mandataire qu'il aura désigné pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Mise au vote, cette résolution est adoptée

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE****DU 28 AVRIL 2026**

PROJETS DE RESOLUTIONS**Première Résolution :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, et sur proposition du Conseil d'Administration, décide l'approbation de la mise à jour des Statuts de la banque afin de se conformer à la réglementation en vigueur

Mise au vote, cette résolution est adoptée

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au représentant légal ou à un mandataire qu'il aura désigné pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Mise au vote, cette résolution est adoptée